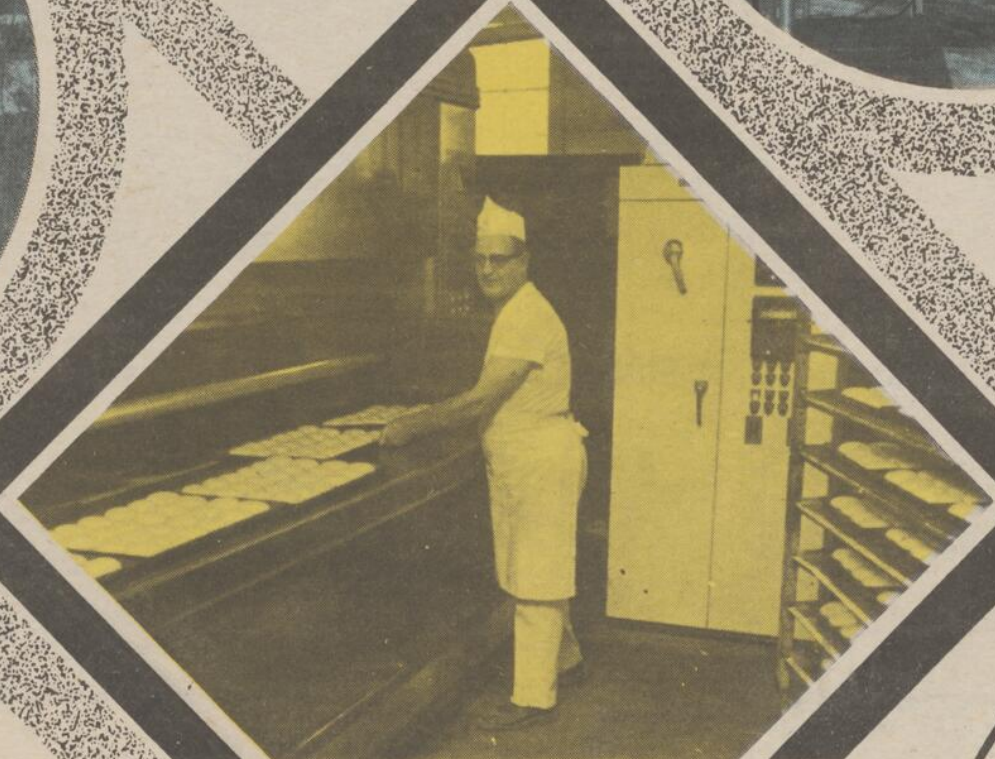
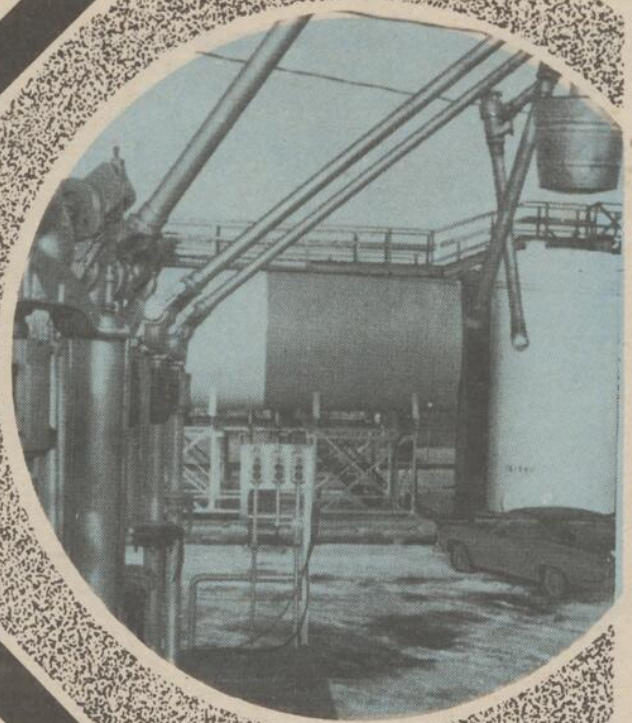


**La Voix
de l'Est**

L'ÉCONOMIE



Textes: Genevieve Millot
Photos: Jeannot Petit

En 1973

L'essor économique touchera toutes les villes du Québec

L'optimisme que manifeste le ministre des Institutions financières du Québec, M. William Tetley, à l'égard de l'avenir économique de la province, ne se limite pas aux grands centres de Montréal et Québec.

"Bien sûr, nous a-t-il déclaré lors d'une récente interview, la Métropole et la Capitale sont et demeureront les deux pôles naturels de développement. Mais je suis aussi très optimiste quant à l'avenir économique et commercial de villes comme Trois-Rivières, Sherbrooke, Granby, Rimouski, Chicoutimi et autres..."

Selon le ministre, ces villes présentent de nombreux avantages susceptibles de les faire préférer à Montréal ou Québec: leurs taxes sont généralement moins élevées, leurs institutions d'enseignement sont tout aussi bonnes, leur environnement est moins pollué et plus agréable. En un mot, plusieurs de ces villes offrent à celui qui s'y installe une vie meilleure, à un prix moins élevé.

"Je crois donc que nombre d'industries nouvelles décideront de s'implanter dans ces centres de province, au cours des prochaines années, prédit M. Tetley. Ce phénomène de décentralisation industrielle et commerciale n'est d'ailleurs pas nouveau. On l'observe, depuis quelque temps déjà aux Etats-Unis. Par exemple, New York a beaucoup perdu au profit de ses banlieues. On note même que beaucoup de villes situées dans un périmètre de 100 milles de la métropole américaine, dans les Etats de New York, du Connecticut ou du Massachusetts, ont acquis aujourd'hui un taux de croissance plus élevé que celui de New York."

Bâtir ensemble le Haut-Yamaska

Une autre année d'activités est sur le point de prendre fin pour le Conseil de développement du Haut-Yamaska. Année importante pour l'organisme à différents titres dont le moindre n'est certes pas sa reconnaissance par les autorités provinciales.

Il ne fait aucun doute que l'accréditation officielle du CRD par l'entremise du CRD 6-C pour la région sud de Montréal est un pas de géant fait en faveur de la progression de tout le territoire de la région dont Granby fait partie intégrante.

Année importante aussi si on considère les différents sujets qui ont retenu l'attention du CDHY au cours des derniers douze mois: nouvelle approche en vue d'en arriver à une participation de toutes les villes du territoire pour le financement de l'aéroport régional de Bromont; attention spéciale apportée à l'évolution de la situation du Cegep en ce qui a trait à son statut et à sa "localisation"; collaboration étroite avec différents organismes dont la Chambre de commerce du district de Granby et l'Office de tourisme de Granby en ce qui touche à l'avenir régional; tentatives d'implanter l'appellation de Haut-Yamaska pour désigner notre ré-

gion... voilà quelques exemples du travail accompli par le CDHY.

Vers l'avenir

Mais le CDHY entend faire beaucoup plus. Tout d'abord mener à bien les travaux et études en cours: publication du dossier sur la région sud de Montréal; confection du dossier sur la Yamaska; unification des forces vives dans les différents secteurs d'activités, etc.

Sur ce dernier point, le CDHY vient de mettre sur pied différents comités sectoriels lesquels seront directement rattachés aux Commissions sectorielles du CRD 6-C.

L'agriculture, les affaires urbaines et municipales, les affaires sociales, les industries manufacturières, autant de secteurs qui recevront une attention particulière.

Le tourisme ne sera lui non plus pas oublié. Des démarches sont entreprises dans ce domaine en vue de la mise sur pied de l'Association touristique du Haut-Yamaska devant regrouper les municipalités tant urbaines que rurales ainsi que tous les organismes à vocation touristique.

Et le recrutement...

Pour mener à bien son travail, afin d'être vraiment représentatif de tous les éléments du ter-

ritoire, le CDHY vient de lancer une campagne de recrutement. Les structures sont en place, les champs d'action ne manquent pas. La collaboration de toutes les personnes et de tous les organismes concernés par l'évolution de la région est ardemment souhaitée.

Au CDHY l'esprit de clocher n'a pas sa place. Les intérêts de toute la région sont les seules priorités reconnues. Mais encore faut-il que ceux qui connaissent les besoins soient présents au sein du CDHY pour faire entendre leur voix.

C'est dans cette optique que le recrutement se fait. Les premiers à être appelés sont évidemment les membres des conseils municipaux afin que chaque localité soit représentée. Il est toujours regrettable qu'une municipalité refuse sa participation à un organisme dont le but premier est d'entendre tous les sons de cloche concernant l'avenir de la région!

Pour les mêmes raisons il est tout aussi évident que chaque industriel est aussi invité à faire partie du CDHY ou à y déléguer un représentant. L'industrie étant le pivot de l'économie, les entreprises ont leur propre optique en ce qui a trait au progrès de la région où elles sont établies.

Leurs voix sont donc indispensables.

Enfin, les corps intermédiaires, les groupements sociaux, les associations ouvrières, constituent un autre élément représentatif non négligeable. A ce titre ils ont droit au chapitre et se doivent de se faire entendre.

Beaucoup d'appelés...

Le slogan lancé par M. Gilles Baribeau, président du CDHY, "Bâtir ensemble le Haut-Yamaska", doit dépasser le stade des "vœux pieux". Chacun doit y mettre du sien afin d'en faire une réalité agissante.

Si, du choc des idées jaillit la lumière, il est tout aussi vrai que l'union de toutes les personnes de bonne volonté ne peut qu'avoir un effet positif sur l'orientation qui sera donnée à la région, qu'il s'agisse de l'établissement des priorités, de l'implantation de certains services ou de la réalisation d'un plan global d'aménagement du territoire.

Les vœux de la population seront pris en considération dans la mesure où ils seront formulés et entendus. Que ceux qui veulent faire entendre leur voix ou celle de leur groupe communique avec le CDHY à Case postale 53, Granby.

LA COMPAGNIE MINER LTEE

MAISON FONDÉE EN 1909

Produits:

Chaussures en caoutchouc

Chaussures P-F en toile

Vêtements de travail imperméables

**MBM — Membrane de Butyle Miner
(MEMBRANE DE COUVERTURE ET SOLIN)**

Ruban pour câble électrique

Enduits imperméables pour tissus

Pour que notre région demeure la plus belle

1973, année de participation au développement

Le citoyen d'aujourd'hui s'accommode de plus en plus des réformes socialisantes qui émergent des gouvernements démocratiques et nous devenons tous plaignants, sans savoir trop de quoi on devrait se plaindre le plus. Le jugement de l'homme opère par comparaison, l'empêchant trop souvent d'évaluer correctement une situation différente de la sienne.

Le chômeur rouspète contre son voisin qui roule dans une belle voiture, sachant cependant que ce dernier travaille régulièrement pour payer son acquisition. Tandis que l'ouvrier possédant un emploi s'insurge des déductions involontaires que l'on extirpe de son salaire avant même de le lui remettre...

La pauvre mère de famille vivant "sur le bien-être" jalouse sournoisement les bijoux qu'elle admire d'une manière bien féminine, tandis que la mère de famille travaillant à l'usine souhaiterait pouvoir goûter à la facilité de recevoir un chèque automatiquement par le courrier...

Et que dire d'un agent syndical faisant miroiter les profits d'une entreprise pour susciter l'envie, si on le compare au commerçant qui suscite des besoins chez sa clientèle pour en tirer des profits.

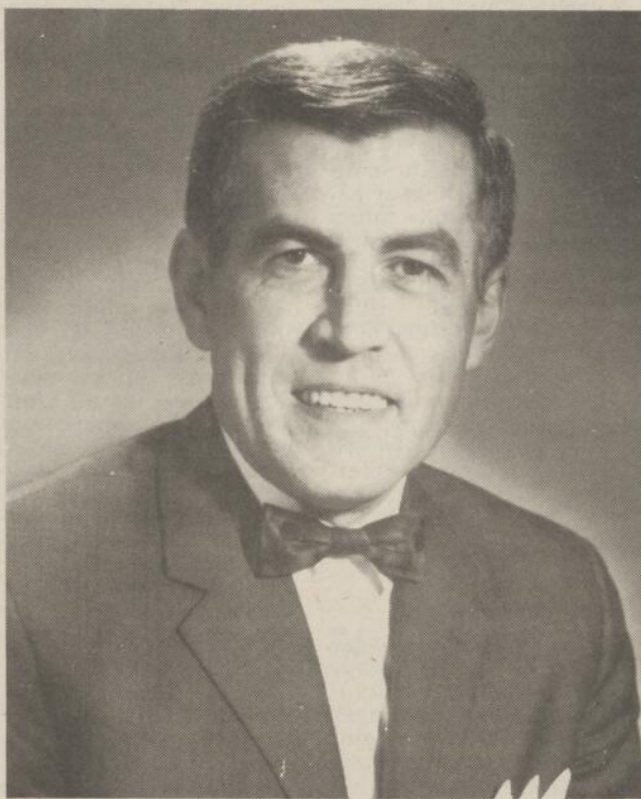
A comparer ainsi son semblable, l'homme développe la "jalousie-manie".

SOLUTION POSITIVE

Pétitions, parades, insultes, pancartes, offrent toujours un certain soulagement servant à supporter un sentiment d'oppression qui nous envahit tous intérieurement dans cette société en effervescence.

Mais l'exemple de la majorité silencieuse d'un peuple soumis par hérédité, nous porte à réfléchir sur l'efficacité d'une solution à déploiement contestataire, pour améliorer quelque chose.

Les gouvernants, comme les gouvernés, veulent bouger pour corriger des abus, enrayer le chômage, mettre la Justice à la portée de tous.



M. JEAN-LOUIS TETREAUULT

favoriser les défavorisés, etc. Mais, trop souvent, la masse s'enlise davantage dans une complexité inextricable. (Que penser des nouveaux rapports d'impôts?)

Quelle solution pourrait-on envisager pour améliorer cette situation drôlement économique? D'accord, l'ère des loisirs est à nos portes et le Canada est un pays comblé de richesses naturelles qui "garantissent" nos gambades de largesses en subventions, régimes gratuits et initiatives de toutes sortes. Nous pourrions donc nous laisser vivre... et attendre les événements...

Au contraire, je crois que la parution d'une revue économique dans notre région devrait nous inciter à la participation au développement économique de notre ville et de notre région.

Le temps de regimber est disparu avec l'arrivée d'une civilisation adulte. Grâce à l'éducation permanente, à l'information plus abondante de nos journaux, aux comités d'éducation de nos syndicats ouvriers, à nos comités d'école, à une jeunesse mieux préparée, le temps est venu d'embarquer et de participer.

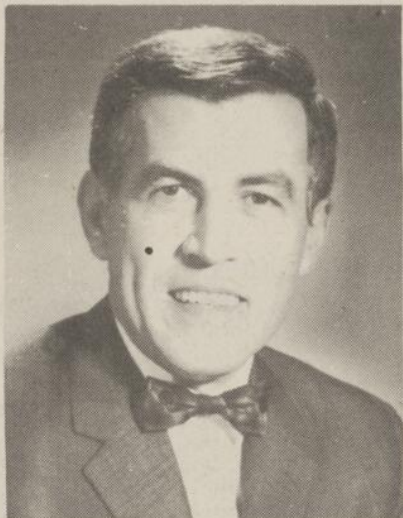
Le médecin, l'ouvrier, la vendeuse ou la ménagère doivent maintenant s'engager à l'intérieur de la vie en société. "Malheur à ceux qui s'organisent pour se faire traîner" dira la société de demain. La vie en société est exigeante, mais elle exige beaucoup de tous et de chacun. Au droit d'en profiter, correspond le devoir d'y participer.

CONCLUSIONS

Loin de moi l'idée d'être un moraliste impromptu par le truchement d'une revue économique, mais j'ai plutôt cherché à livrer les impressions qui bourdonnent chez plusieurs de nos concitoyens devant les inquiétudes grandissantes d'une société qui se socialise.

Mon message se veut plus imbu de sincérité, lorsque je fais appel à la participation de tous, et j'ose croire que, tous ensemble, nous concentrerons nos efforts pour que notre région demeure la plus belle.

LA VILLE DE GRANBY



M. Jean-Louis Tétreault,
maire



Bernard Beaudry
Quartier No 4



Emilien Ouellette
Quartier No 5



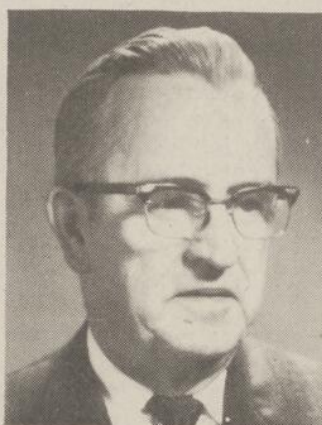
Guy Lemonde
Quartier No 3



Bruce Payne
Quartier No 1



Bernard Trudel
Quartier No 2



Léopold (Paul) Fortin
Quartier No 6



Guy Coulombe
Quartier No 7



Gilles Cadorette
Quartier No 8

Donat Brosseau, contrôleur-greffier

André Laliberté, directeur services techniques

Robert Beauregard, trésorier

Une société moderne, originale et dynamique

Devant les hommes d'affaires américains, le premier ministre de la province de Québec, M. Robert Bourassa, a brosse un portrait des projets de son gouvernement ainsi que de la croissance économique de sa province pour les dix prochaines années.

Mais laissons la parole à M. Bourassa:

Nous envisageons la construction dans un proche avenir d'un port en eau profonde à l'année longue sur le Saint-Laurent. Ces énormes installations portuaires pourraient recevoir des pétroliers de 300.000 tonnes qui amèneraient du pétrole brut des puits du Moyen-Orient ainsi que l'Amérique du Sud. Le pétrole brut serait alors dirigé vers Montréal, vers ce qui est déjà le plus grand ensemble de raffinage de pétrole du Canada, afin d'être transformé à la cadence initiale d'un demi-million de barils par jour. Le produit fini serait ensuite mis à la disposition des consommateurs au Canada et aux Etats-Unis à des coûts fort intéressants.

Il est évident que les milieux d'affaires constituent la force la plus dynamique en cette ère de relations économiques internationales. Aucun gouvernement ne peut

par lui-même en faire autant. En revanche, ce que le gouvernement peut faire, c'est d'adopter des politiques qui contribuent à la création d'un climat dans lequel l'activité économique puisse connaître prospérité et croissance.

Nous avons adapté nos efforts en vue du développement économique du Québec à ce que nous percevons comme étant les besoins actuels et futurs de la communauté économique nord-américaine. Nous pouvons utiliser les dépenses publiques comme un levier, en appliquant des politiques qui suscitent des investissements dans les types d'activité économique que nous désirons attirer.

Tout ceci peut être fait sans sacrifier pour cela nos souverainetés respectives. Le monde des affaires est capable de faire preuve de civisme. Nous sommes en mesure de notre côté de l'associer au progrès de notre collectivité.

Vous savez naturellement que le Québec s'est placé à la fine pointe de la technologie et de la mise en valeur des ressources hydroélectriques, c'est pourquoi je n'élaborerai pas sur cet aspect.

Ce qui est de nature à vous intéresser davantage sera certainement le fait

que le Québec disposera d'une abondance d'énergie électrique à bas prix au cours de la prochaine décennie. Nous nous attendons à ce que cet avantage ait un effet considérable sur notre capacité d'attirer l'industrie secondaire.

Au moment où nous nous lançons dans la réalisation du projet de la Baie James, qui sera le plus grand complexe hydroélectrique du monde, tout d'abord pour satisfaire les besoins futurs en énergie de l'industrie québécoise, il ne fait pas de doute que cette réalisation colossale aura d'importants effets connexes sur notre économie.

La mise en valeur de cette région nous permettra de conserver notre leadership dans l'exploitation de nos ressources, tout en augmentant la capacité de notre activité industrielle.

Découvertes

Il existe également un corollaire à cet essor dans la mesure où il nous permet d'envisager la possibilité d'alimenter les raffineries de pétroles du Québec avec du gaz en provenance de la partie est de l'Arctique canadien.

A l'heure actuelle, des réserves de 15 trillions

de pieds cubes ont été trouvés dans la partie la plus septentrionale de notre pays, et il semble probable que nous puissions découvrir des réserves allant jusqu'à 25 trillions de pieds cubes ou plus. Il semble ainsi que la construction d'un gazoduc sera entreprise au cours des trois prochaines années.

Le Québec se trouvera alors dans une position particulièrement avantageuse pour tirer parti de ce projet. En effet, un gazoduc construit le long de la Côte est de la Baie d'Hudson aurait 400 milles de moins qu'un pipeline établi sur la côte ouest; d'autre part, les conditions du sol sont plus favorables au Québec pour l'établissement d'une telle liaison. Enfin, la mise en valeur du projet de la Baie James est également un argument en faveur de cette possibilité.

Le nord du Québec nous offre ainsi l'occasion de procéder aujourd'hui à des réalisations qui tiennent compte de notre avenir.

Transports

Si nous envisageons l'avenir, l'un des problèmes les plus importants est certainement la nécessité d'harmoniser et de rendre plus efficace

notre système de transports, en particulier dans le domaine de l'aviation où les problèmes ne sont pas tant ceux inhérents à la rapidité de ce mode de transport qu'aux difficultés causées par l'inefficacité, le manque d'installations et la rapidité avec laquelle elles deviennent dépassées.

La construction de l'aéroport Mirabel, à environ 30 milles au nord-ouest de Montréal, est actuellement en bonne voie. Ce nouvel aéroport permettra un trafic considérable, tant pour les passagers que pour les marchandises. Lorsqu'elles seront terminées, en 1975, ces énormes installations seront six fois plus grandes que le nouvel aéroport de Dallas-Fort Worth, qui annonce lui-même dans sa publicité qu'il sera aussi grand que l'île de Manhattan.

Mirabel sera également un centre international de transport et de réexpédition de marchandises. Il recevra d'une façon efficace les avions les plus gros; il sera équipé du matériel le plus moderne y compris le transport aérien de containers. Lorsque l'on constate que les marchandises sont de plus en plus expédiées par air, il est normal de s'attendre à ce que les installations

de Mirabel constituent un centre de réexpédition vers le cœur du continent nord-américain.

En même temps, à cause de la nécessité de rendre plus efficaces les transports sur courte distance, nous sommes en train de mettre au point un appareil qui n'aura besoin que d'une piste de 2.000 pieds. Ce système doit être bientôt utilisé à titre d'essai entre Montréal et Ottawa.

Une telle activité constitue certainement une garantie quant à la solidité de l'avenir économique du Québec.

Nous n'avons pas oublié cependant nos obligations à l'égard de nos concitoyens en général, et également en ce qui concerne le bien-être des générations à venir.

La croissance

L'un des problèmes auquel nous allons devoir faire face à long terme en Amérique du Nord porte sur les aspects positifs et négatifs de la croissance.

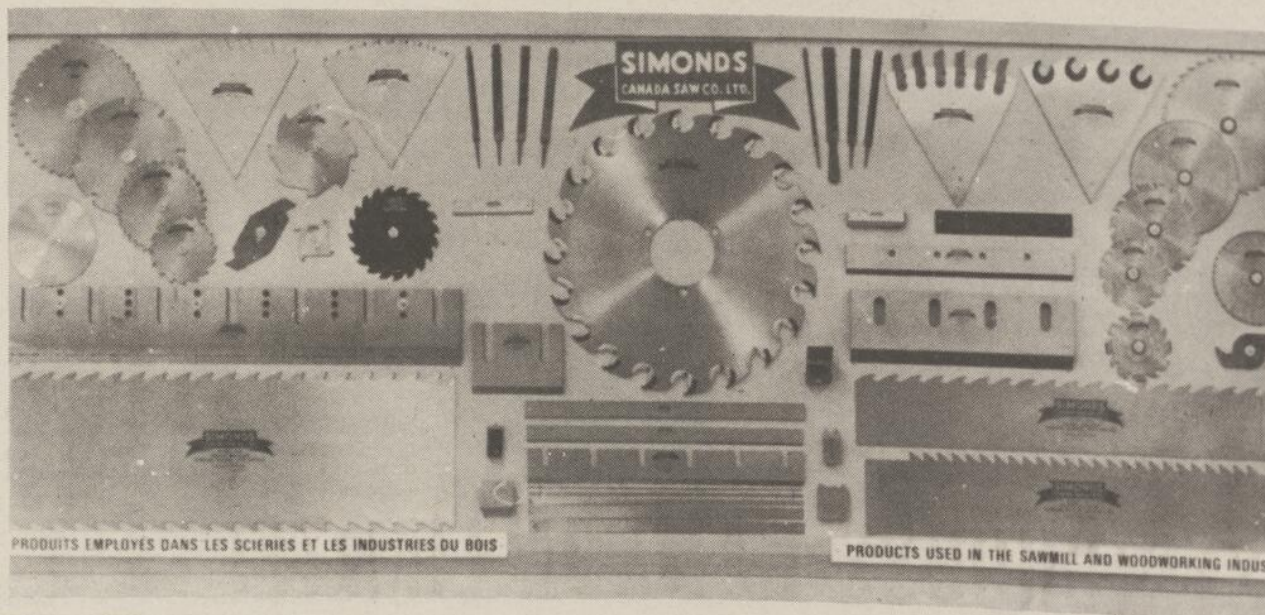
Certaines études ont été réalisées récemment sur cette question et, bien que je sois prêt à admettre que le Québec est à l'heure actuelle préoccupé davantage par des problèmes plus urgents comme par exemple la création d'emplois

SIMONDS

CANADA SAW DIVISION

WALLACE — MURRAY CANADA LIMITÉE

GRANBY — MONTRÉAL — TORONTO
SAINT-JEAN, N.B. — WINNIPEG
VANCOUVER



PRODUITS EMPLOYÉS DANS LES SCIERIES ET LES INDUSTRIES DU BOIS

PRODUCTS USED IN THE SAWMILL AND WOODWORKING INDUSTRY

MANUFACTURIERS DE
SCIES — LIMES
MEULES D'EMERI
COUTEAUX À MACHINES

prête pour les défis de demain

et l'obtention d'une croissance économique à court terme, nous serons amenés à envisager dans un proche avenir la formulation d'un rationalisme de la croissance, en particulier en termes d'accroissement de population et d'exploitation de nos ressources.

Il nous faut de toute évidence diriger et guider notre société d'une façon programmée et rationnelle; nous devons nous demander, par exemple, si notre système économique est capable de poursuivre son ascension ininterrompue, laquelle est requise à l'heure actuelle pour satisfaire d'une façon continue tous nos besoins et tous nos objectifs, lesquels se multiplient constamment.

Cependant, s'il est vrai que la croissance et l'abondance de la richesse matérielle ne sont pas nécessairement synonymes d'une parfaite satisfaction humaine ou sociale, nous devons en revanche nous méfier de ceux qui dénigrent la croissance économique en déclarant qu'elle a peu d'im-

portance ou même qu'elle est de nature à causer des préjudices à la condition humaine.

Les pays qui optent pour la stagnation économique — ou qui se trouvent obligés d'accepter un tel état — ne sont certainement pas des régions du monde où l'existence est attirante ou exaltante.

Le débat au sujet de la croissance n'a pas besoin de devenir une diatribe contre la croissance. Il doit plutôt être une exploration des causes et des efforts, une vérification des limites de notre croissance et une étude portant sur la nature des projets de mise en valeur de notre avenir.

Les perspectives que nous entretenons pour cet avenir ne doivent pas nous faire oublier les réalités actuelles quotidiennes. C'est en effet le grand danger que les gouvernements et, en fait, les individus et les entreprises risquent de courir lorsque l'on s'engage dans les aspects les plus abstraits d'une planification à long terme: oublier les problèmes du jour. Il n'est pas possible de réussir celle-ci si l'on oublie ceux-là.

Cependant, il ne faut

pas non plus entretenir l'illusion qu'il n'est pas possible d'avoir à la fois une perspective à court terme et une perspective à long terme de nos problèmes. La grande difficulté, et ceci est vrai que la pression vienne des actionnaires ou des électeurs, réside dans la réconciliation des solutions et des objectifs en évaluant le processus au fur et à mesure de son déroulement, tout en gardant un oeil sur l'horizon qui se profile.

Québec en mouvement

En conclusion, vous pouvez constater que le Québec d'aujourd'hui a changé de multiples façons par rapport à la société traditionnelle d'hier. Le Québec est devenu une société pluraliste ouverte aux grands courants des opinions qui remuent notre monde moderne. Notre gouvernement ainsi s'est tourné résolument vers l'avenir.

Nous appartenons en

effet aux sociétés privilégiées du globe. Nous sommes situés au cœur de ce qui, techniquement, est le continent le plus avancé, un continent dont le dynamisme est extraordinaire. Nous disposons maintenant d'un très haut niveau de savoir-faire et d'une efficacité technique qui nous permettent de surmonter les défis de l'heure.

Au niveau social, nous participons au développement le plus spectaculaire

de notre histoire.

Au niveau de la langue et de la culture, nous sommes au carrefour des grands courants de l'histoire contemporaine. Cette rencontre, au Québec, de la technique américaine et de la culture française, nous donne une occasion que nous n'allons pas manquer, à savoir l'établissement d'une société moderne, originale et dynamique, d'une société qui est prête aujourd'hui pour les défis de demain.

RAYONIER QUEBEC INC.

2015 PEEL, MONTRÉAL 110, QUÉBEC, CANADA

(514) 845-4213



DANS UN PAYS DE GÉANTS...

Il y a deux ans déjà, Rayonier Québec, Inc. mettait en chantier sa première usine, à Port-Cartier sur la Côte Nord.

Dans ce pays de géants, une entreprise de taille mondiale venait ainsi implanter ce qui sera le plus grand complexe de pâte à dissoudre construit à ce jour.

Aujourd'hui, huit cents ouvriers s'affairent à l'érection de la première usine; une centaine d'autres préparent les chantiers forestiers.

Demain (en mai 1974) les machines seront lancées, occupant 450 employés à l'usine et plus d'un millier en forêt.

Et en 1987, une fois franchies les trois étapes prévues, un investissement global de \$500 millions sera venu s'ajouter à l'avoir industriel du Québec.

Rayonier Québec Inc., notre partenaire..

Westinghouse Canada Limited à Granby



Un grand choix de luminaires et autres fixtures est dessiné et produit à Granby pour atteindre les besoins

de l'éclairage commercial et industriel à travers le pays.

• FIXTURES INCANDESCENTES ET FLUORESCENTES — pour bureaux, magasins, centres d'éducation.

• L'ÉCLAIRAGE D'AÉROPORTS — pistes d'envol et d'atterrissage, système d'indication pour pilotes.

• BALLASTS — pour lampes à vapeurs de mercure et fluorescentes.

• ÉQUIPEMENT POUR L'ÉCLAIRAGE INDUSTRIEL — pour rencontrer les besoins de manufactures et édifices.

• SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE — pour chemins de fer, voie fluviale.

• ÉCLAIRAGE PUBLIC — les luminaires bien conçus aux lignes simples et modernes donnant un éclairage uniforme et efficace pouvant utiliser des lampes à vapeur de mercure ou "métal-halide".

• PROJECTEURS — pour plusieurs applications incluant terrains de stationnement, sports, aussi arénas.



WESTINGHOUSE CANADA LIMITÉE

DIVISION DE L'ÉCLAIRAGE, GRANBY, QUE.

Malgré une dénatalité générale touchant plus le Québec, le Canada compte 21,641,000 citoyens

Si on se fie aux premiers résultats du recensement de 1971

les naissances se feraient plus rares au Québec qui, après

avoir tenté de supplanter les provinces voisines par une "re-branché des ber-

ceaux", essaierait maintenant de contrôler ses "activités démographiques" afin de mieux préparer ses ressortissants à affronter la vie et la concurrence professionnelle ou économique des autres parties du pays.

Cependant, la proportion de francophones, au Québec, malgré une légère baisse au cours de la dernière décennie, reste à peu près ce qu'elle était au début du siècle, soit un peu plus de 80 pour cent.

De 1901 à 1921, le pourcentage s'est maintenu en re 80.3 et 80. Après être descendu à 79 en 1931, la proportion de Québécois d'origine française est remontée à 80.9 en 1941 et à 82 en 1951.

En 1961, la population dont la langue maternelle était le français formait 81.2 pour cent de la popu-

lation du Québec. En 1971 le pourcentage était de 80.7.

Quant au taux de natalité, depuis 1964, il est en régression constante. En effet, en 1964, il était de 23.4 par mille habitants. En 1965, de 21.2; en 1966, de 19; en 1967 (année de l'Exposition qui fit peur à bien des parents à cause de la promiscuité possible) il était de 17.1; en 1968, de 16.3; en 1969, de 15.8 ainsi qu'en 1970; en 1971 il tombait à 15.2. Que nous réserve l'avenir?

Le taux de mortalité, quant à lui, est toujours à peu près semblable, oscillant entre 6.7 en 1964, 1966, 1968 et 1971; 6.8 en 1965; 6.6 en 1967 et 1970 et 6.5 en 1969.

Le taux d'accroissement naturel suit évidemment la courbe des natalités et est successivement, de 1964 à 1971 de 16.7,

14.4, 12.3, 10.5, 9.6, 9.3, 9.2 pour aboutir à 8.5.

C'est donc sur l'immigration qu'il faudrait compter pour maintenir un rythme constant d'accroissement. Mais là encore il y a une nette défaillance au Québec, le taux n'ayant aucune consistance. En 1964, il était de 4.7; en 1965, de 5.3; en 1966, de 6.8; en 1967, 8.3, bien des visiteurs ayant apprécié la Belle Province s'y sont alors établis; en 1968, 5.9 seulement; en 1969, 4.7; en 1970, 3.8 et en 1971, le plus bas, 3.2.

Ce qui donne comme piètre résultat un taux d'accroissement naturel de 1.9 en 1964; 1.8, en 1965; 1.7, en 1966; 1.5, en 1967, 1, en 1968; 0.5, en 1969; 0.8, en 1970 et l'espoir aurait pu renaître si en 1971 le taux n'était descendu à 0.4...!

IMPORTANCE RELATIVE ET CROISSANCE DE LA POPULATION DANS LES DIVERSES RÉGIONS DU CANADA (1921-1971) (en milliers)

	Provinces maritimes	QUÉBEC	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Yukon et territoires	CANADA
1921	1,000.3 ⁽¹⁾	2,360.5	2,933.7	1,956.1	524.6	12.3	8,787.9
1931	1,009.0 ⁽¹⁾	2,874.7	3,431.7	2,353.5	694.3	13.5	10,376.8
1941	1,130.4 ⁽¹⁾	3,331.9	3,787.7	2,421.9	817.9	16.9	11,506.7
1951	1,618.1	4,055.7	4,597.5	2,547.7	1,165.2	25.1	14,009.4
1961	1,897.4	5,259.2	6,236.1	3,178.8	1,629.1	37.6	18,238.2
1971 ⁽²⁾	2,033.0	6,030.0	7,795.0	3,540.0	2,190.0	53.0	21,641.0

(1) Terre-Neuve excluse.

(2) Avril 1971.

SOURCES :

Revue statistique du Canada, juin 1971.

Recensements du Canada.

Annuaire du Canada.

Malgré sa proverbiale fécondité, le Québec, selon le tableau ci-dessus, n'a pas fait plus d'éclats que les autres provinces du Canada dans sa courbe ascendante. La croissance de sa population, si elle fut plus marquée au cours des années '40 et '50, s'est prodigieusement ralentie par la suite. On compte à l'heure actuelle plus de 6,030,000 Québécois. Nos grand-mères auraient tout de même fait mieux...



On ne peut concevoir le progrès d'une région, si ceux qui la dirigent ou la transforme, ne se donnent pas les outils efficaces pour accomplir la tâche.

Nous sommes très heureux de participer au développement industriel et touristique de toute la région des Cantons de l'Est et en particulier la Cité de Granby.

CONSTRUCTION ST-PAUL LIMITEE

La Direction

MEMBRE: Association canadienne des bonnes routes
Association du béton du Québec
Association des constructeurs de route du Québec

Construction St-Paul Ltée

ST-PAUL D'ABBOTSFORD — COMTÉ ROUVILLE — QUÉBEC

Pelles mécaniques — Béliers mécaniques — Grattes mécaniques — Compresseurs à air — Fardiers — Excavation — Egouts — Fossés — Aqueducs — Routes — Drainage — Sable — Pierre — Gravier — Béton préparé — Blocs, briques et tuyaux de béton.

GRANBY	ST-PAUL	MARIEVILLE	466-4611	COWANSVILLE	263-4144
Outillage	379-5771-2	CHAMBLY	866-7110	MONTREAL	866-7110
Ciment	379-5773-4	FARNHAM	293-4122	COMTABILITE	378-9049
ST-CESAIRE	469-2461	ST-HYACINTHE	773-1028	VALCOURT	532-3202

RENDEZ-VOUS D'HOMMES D'AFFAIRES

TÊTE À TÊTE

POUR LA DÉTENTE



KNOWLTON
STAGE HOUSE ENR.

NOS SPÉCIALITÉS

Steaks grillés sur charbon de bois.

Canards du Lac Brome

Homards

VENEZ DÉGUSTER UNE DE NOS DÉLICIEUSES SPÉCIALITÉS :

Venez vous détendre dans une atmosphère de bien-être à notre...

BAR RUSTIQUE OU À LA CAVE DE L'ESTRIE

VOS HÔTES M. ET M^{me} MAURICE PROTEAU
KNOWLTON, QUÉ. TÉL.: 243-6636

(à l'intersection des routes 39 et 52)

Marine Industrie: du travail pour au moins trois ans !

SOREL — Avec les contrats en cours, le chantier de Marine Industrie Limitée, à Sorel, est assuré du plein emploi durant plus de deux ans. Il occupe actuellement près de 3,000 hommes.

La Division de la Construction navale a commencé la construction de 3 des 7 cargos polyvalents porte-containers de 15,600 tonnes pour le compte d'armateurs français; il en est de même de l'un des deux pétroliers de 8,000 tonnes qui seront livrés, à une année d'intervalle, à Branch Lines Limited. En outre, un traversier est aussi inscrit au carnet de commandes pour le compte du Gouvernement provincial.

Marine Industrie s'est également fait octroyer par la Commission canadienne du blé un contrat de 500 wagons pour le transport de cette céréale, et, par la Compagnie Ontario Northland, un contrat de 25 wagons plats de 70 tonnes. Il y a également de bonnes perspectives d'avenir en ce qui concerne la poursuite de la fabrication de cette dernière catégorie de wagons.

Pour ce qui est de l'équipement hydro-électrique, il est, en ce moment, procédé à la fabrication de quatre turbines et de trois alternateurs pour Churchill Falls, ainsi que de six alternateurs pour "Manic 3".

La "femme" au travail, autre force économique

Il y a encore peu de temps, rares étaient les femmes restant sur le marché du travail après avoir contracté mariage. Seules les jeunes filles employaient leur temps de liberté à se faire des revenus qui leur permettaient de se constituer un trousseau et garde-robe tout en pratiquant le sport très féminin de la chasse au mari.

Mais, les temps ont changé et les impératifs de notre société ont bouleversé us et coutumes. De plus en plus de femmes travaillent, pour différentes raisons personnelles, économiques ou sociales et se font une place au soleil.

Si on se base sur les statistiques du gouvernement fédéral à ce sujet, il y aurait plus de 2,500,000 femmes au travail à travers le Canada. Et voici quelques précisions tirées de la brochure "Faits et données" publiée au début de 1972:

• En 1970, il y avait 2,690,000 femmes dans la population active, soit une augmentation de 62.3 pour cent sur 1960:

• Les femmes mariées constituent 56.7 pour cent de la main d'œuvre féminine de 1970. En 1960 elles n'étaient que 45 pour cent;

• 32 pour cent de toutes les femmes mariées faisaient partie de la main d'œuvre active en 1970 alors qu'en 1960, elles n'étaient que dans une proportion de 19.2 pour cent.

• 85.4 pour cent des femmes célibataires âgées de 25 à 34 ans font partie de la population active. Il en est de même de 43.7 pour cent des femmes mariées âgées de 20 à 24 ans.

• En 1960, 1965 et 1970, l'Ontario comptait le taux le plus élevé de participation des femmes dans la population active; les provinces des maritimes venaient au dernier rang.

• 1.55 pour cent des femmes employées à plein temps se sont absentes de leur emploi pour cause de maladie pendant une semaine entière comparativement à 1.85 pour cent de la main d'œuvre masculine. L'absentéisme est donc plus fréquent pour le sexe dit "fort".

Chez nous, rien ne tombe à l'eau.

La construction navale est un métier qui exige une grande précision, car un navire doit être une entité par lui-même.

À 500 milles en mer, il est impossible d'appeler qui que ce soit pour effectuer des réparations. Nous ne pouvons donc compter que sur la qualité de nos propres produits.

Notre longue expérience nous permet de fabriquer

toute une gamme de produits à rendement sûr, des produits durables, qui sont utilisés dans des domaines autres que ceux de la navigation.

Par exemple: des turbines géantes et des alternateurs pour les immenses centrales hydro-électriques canadiennes, des wagons de chemin de fer pour le Mexique et pour l'industrie minière.

La haute qualité de nos produits n'est plus à prouver, qu'il s'agisse d'une grue géante ou de wagons spéciaux pour le transport de métal en fusion.

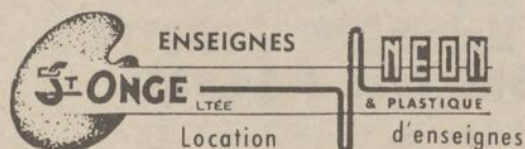
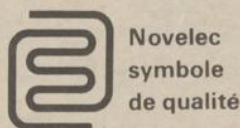
Communiquez avec nous. Vous constaterez que chez nous, rien ne tombe à l'eau.

Marine Industrie Ltée

Montréal • Sorel
(514) 849-2131



*Nous avons à coeur
le développement économique
de notre région*



190 Denison Est

Tél. 372-4303

*Nous sommes heureux de
coopérer pour le développement
économique régional*



T. FEELEY & SONS
GENERAL MACHINE SHOP WORK

185 LAVAL, GRANBY
378-6353

*Il nous est agréable de coopérer
au développement commercial
et industriel de
Granby et de la région*



GRANBY PAPER BOX LTD.
1800, RUE GUY, GRANBY, P. Q.
TEL. 378-6022

M^c FORTIN, PRES

570, RUE GUY
GRANBY, P. Q.
TEL. 378-6022

Bienvenue aux industriels et
hommes d'affaires en notre ville.

CONSEIL MUNICIPAL

PAUL-ANDRÉ ROY, maire

Windsor Holloway
André Bélanger
Albany Casavant
Marcel Gousy

Fred C. Marsh
Georges Beaulac
Maurice Dupuis
Paul-A. Potvin

René Bellefeuille, secrétaire-trésorier
WATERLOO, QUÉ.



MARLU LIMITED

tricots

540, rue Edouard, Granby
9300 boul. St-Laurent, Montréal, Qué.

Nous sommes heureux de participer
au développement de notre ville
et notre région



CONDUITES CONDELLS LIMITÉE

BROMONT, QUÉBEC

695 Boul. de l'Aréogare

534-2032

Pour que les assistés sociaux reviennent sur le marché du travail: L'Opération placement

Le Premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, annonce le lancement d'une "Opération Placement" dont le but est de procurer un emploi aux personnes aptes au travail et qui faute d'emploi, dépendent de l'aide sociale pour leur subsistance.

Cette opération sera menée par un comité directeur formé d'un représentant de chaque ministère concerné, soit ceux du Travail et de la Main-d'oeuvre, des Affaires sociales et des Finances. M. Gérard Frigon, conseiller spécial au Conseil exécutif, a été nommé président à plein temps de ce comité.

M. Frigon devra soumettre chaque mois au Conseil des ministres, par l'intermédiaire du ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Jean Cournoyer, un rapport des discussions, des solutions préconisées et des progrès relatifs au mandat confié à l'Opération Placement.

On sait que beaucoup de personnes, qui dépendent de l'aide sociale, sont cependant aptes au travail et désireuses d'occuper un emploi. Or, il y a un manque de personnel dans certains secteurs de l'économie du Québec.

Les spécialistes soutiennent qu'il y a deux sortes de causes qui empêchent certaines personnes d'accéder au marché du travail: d'une part, les causes d'ordre subjectif, comme le fait de ne pas connaître un métier, ou bien des inadaptations diverses; d'au-

tre part les causes d'ordre objectif parmi lesquelles on cite surtout la mécanisation, les faiblesses du secteur industriel, le manque de coordination et les difficultés administratives.

Action coordonnée

Or, plusieurs ministères ont des programmes et des ressources aptes à juguler jusqu'à un certain point ces causes et à faciliter le placement de ces personnes. C'est pourquoi le gouvernement a estimé que s'imposait une action coordonnée de ces ministères, et également d'associations d'industries: c'est le but de l'"Opération placement".

Le mandat de l'OPERATION PLACEMENT est quadruple:

— Mettre sur pied, sans délai, un système de prospection des demandes et offres d'emplois en faisant usage de toutes les données disponibles, tant dans les divers ministères qu'auprès des associations d'industries. Centraliser toutes ces demandes et offres d'emplois.

— Obtenir des bureaux régionaux de l'aide sociale la référence immédiate aux bureaux de placement de la main-d'oeuvre du Québec des listes d'assistés sociaux avec mention de la scolarité, de l'entraînement professionnel et des deux dernières occupations des requérants. Analyser soigneusement cette main-

d'oeuvre pour connaître son aptitude à occuper les emplois disponibles.

— Prendre les mesures appropriées afin de diriger immédiatement au travail les candidats qui sont prêts à occuper un poste et orienter les autres dans divers programmes de nature à faciliter leur retour au travail.

— Constituer avec les organismes de planification une banque de projets de développement d'emplois qui seront analysés et évalués.

L'OPERATION PLACEMENT pourra s'adjoindre des collaborateurs, spécialistes des mêmes ministères ou d'autres, ainsi que des spécialistes choisis à l'extérieur du gouvernement.

Une piste...

Saviez-vous que tout particulier laisse derrière lui une piste de données, pratiquement pour tous les actes accomplis au cours de sa vie, de l'obtention d'un passeport à l'achat d'une voiture?

Le rassemblement des données commence à la naissance et se développe impitoyablement jusqu'à la mort. L'Association des consommateurs du Canada vous rappelle qu'il appartient aux provinces de légiférer en matière de rassemblement et de diffusion des données personnelles.

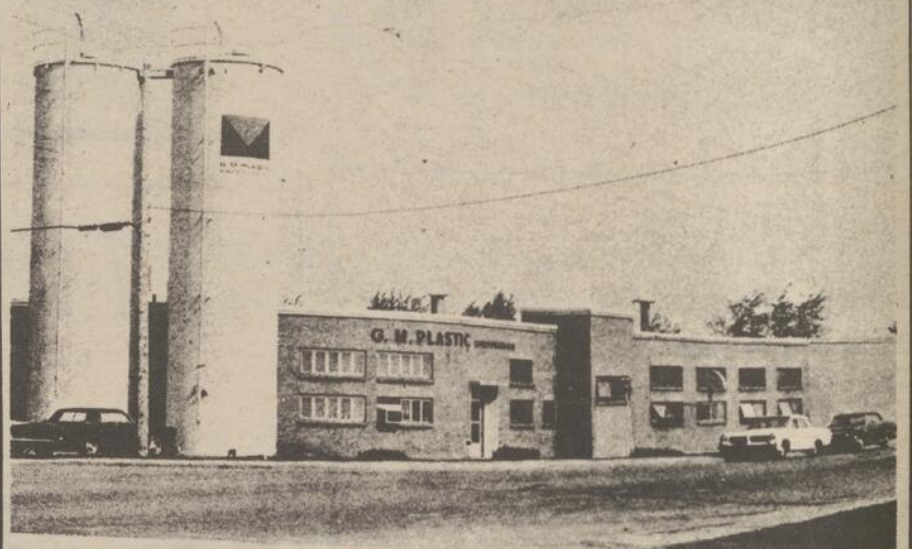
L'A.C.C. incite les consommateurs à éprouver la législation provinciale. Le siège de l'Association est situé à 100, rue Gloucester, Ottawa.



G. M. PLASTIC
corporation

HEAD OFFICE AND PLANT • GRANBY, QUE., CANADA

G.M. Plastic est fier d'être membre de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès de notre ville et de notre région. De notre usine à Granby, de nombreux produits en plastique sont vendus et expédiés partout au Canada et aux marchés d'exportations dans le monde entier.



G. M. PLASTIC CORPORATION

250, rue Robinson S., Granby

Québec

Banque de santé

L'Association des consommateurs du Canada signale que le ministère fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social a l'intention de mettre en place un système d'enregistrement sur ordinateur de l'état de santé des 35,000 habitants des Territoires du Nord-Ouest.

Le système, qui renfermera des renseignements sur la santé des particuliers, les médecins, les installations et les problèmes sociaux du genre assuétude à la drogue et alcoolisme, est peut-être le plus étendu qui soit envisagé au Canada.

Hors frontière

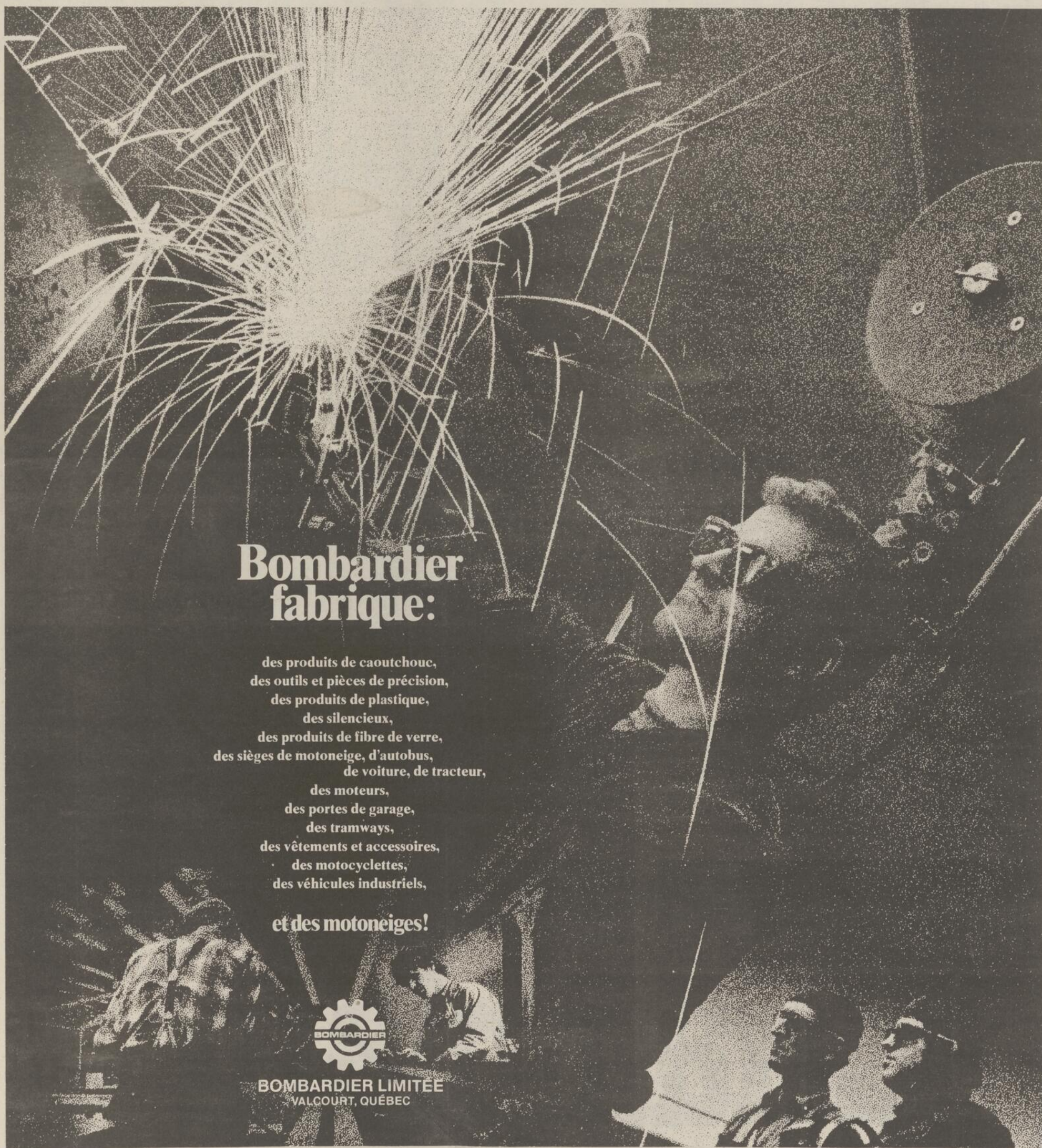
Bien que les systèmes d'information canadiens relatifs aux données personnelles sont à peu de choses près similaires à ceux de la plupart des pays occidentaux, un nombre important de leurs banques de données sont situées en totalité ou en partie au-delà de nos frontières.

L'Association des consommateurs du Canada attire votre attention sur ce fait, car ces banques échappent ainsi à la législation canadienne. Le siège national de l'A.C.C. est situé à 100, rue Gloucester, Ottawa.

Gain du public

L'Association des consommateurs du Canada est d'avis que la "Saskatchewan Credit Reporting Agencies Act" représente une percée accomplie pour les consommateurs sur le plan de leur protection légale. En effet,


le consommateur de la Saskatchewan peut maintenant, sur demande, se voir communiquer le nom et l'adresse de toute personne ayant obtenu sur lui un rapport du bureau de créance au cours des 12 mois précédents.



**Bombardier
fabrique:**

- des produits de caoutchouc,
- des outils et pièces de précision,
- des produits de plastique,
- des silencieux,
- des produits de fibre de verre,
- des sièges de motoneige, d'autobus,
de voiture, de tracteur,
- des moteurs,
- des portes de garage,
- des tramways,
- des vêtements et accessoires,
- des motocyclettes,
- des véhicules industriels,

et des motoneiges!



BOMBARDIER LIMITÉE
VALCOURT, QUÉBEC

Bourassa situe le Québec en Nord-Amérique

Devant les hommes d'affaires de la Métropole américaine, le Premier ministre du Québec a tenu à situer l'économie et la politique du Québec au sein de la communauté nord-américaine.

C'est ainsi qu'il a pu déclarer:

Pendant que je suis en train d'évoquer les facteurs politiques et culturels dans le cadre de notre administration publique, j'aimerais traiter brièvement de la question du rôle du Québec dans la fédération canadienne.

Comme vous le savez, le gouvernement actuel du Québec s'est prononcé à de nombreuses reprises en faveur du fédéralisme en tant que système de gouvernement pour le Canada.

Si nous différons souvent d'opinion avec Ottawa quant à ce qui constitue un partage efficace des pouvoirs, c'est parce qu'une répartition nouvelle des responsabilités et des compétences législatives entre les deux niveaux de gouvernement nous apparaît plus que jamais nécessaire, afin d'éviter le gaspillage de nos efforts.

Nous nous sommes prononcés souvent en faveur du lien fédéral parce que nous estimons que le fédéralisme est le système qui permet le mieux aux Québécois de remplir leur rôle au sein de la communauté mondiale. Le Québec, à cause de sa langue et de sa culture, a des priorités qui peuvent être parfois différentes de celles du reste du Canada.

Il s'ensuit que la position du Québec au cours des négociations constitutionnelles peut être différente lorsqu'on examine les propositions formulées par les autres provinces canadiennes et par les autorités fédérales. Ceci ne signifie pas que les Québécois désirent s'isoler de leurs concitoyens; cela veut dire plutôt qu'ils veulent renforcer le système fédéral par une réorganisation progressive des institutions politiques.

S'il est exact que l'immensité géographique, la diversité culturelle et la proximité d'une très grande puissance politique ont contribué à l'établissement au Canada d'un système fédéral de gouvernement il y a plus de cent ans, le mode d'organisation et le développement de notre pays ont suscité par contre des problèmes au cours des années, problèmes qui ne

pouvaient même pas être prévus il y a un siècle. Certains défauts, qui ont fait depuis cette époque leur apparition, doivent être maintenant corrigés.

Signe de renouveau

Le résultat des dernières élections fédérales peut être certainement interprété comme étant un signe du renouveau du régionalisme au Canada. De ce point de vue, la population perçoit le gouvernement central comme étant assez loin des réalités de l'existence quotidienne, occupé qu'il est par les vastes problèmes qui sont les siens sur le plan national et à l'échelle internationale.

C'est pourquoi le fédéralisme canadien doit répondre le plus vite possible aux aspirations des Canadiens de toutes les régions du pays.

C'est de cette façon que toutes les régions du Canada trouveront dans le système fédéral une forme de gouvernement qui correspondra à leurs intérêts et à leurs espoirs.

Toutefois, nous ne devons pas seulement considérer le Canada, nous devons également envisager la situation de l'ensemble de la communauté nord-américaine.

Pendant de nombreuses années, et en particulier depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, les Canadiens ont fréquemment fait allusion à leurs "relations spéciales" avec les Etats-Unis. Il est presque certain que les liens étroits qui unissent nos deux pays souverains sont uniques au monde.

Cependant, au cours des dix-huit derniers mois, les relations spéciales entre le Canada et les Etats-Unis semblent en voie de modification.

D'une part, les nationalistes canadiens sont préoccupés par la domination économique exercée par les Etats-Unis au Canada. D'autre part, il existe une tendance incontestable vers une expansion rapide, à l'échelle mondiale, des grandes entreprises américaines multinationales.

Une solution ?

J'estime que le Marché commun européen peut nous servir de modèle dans la formulation des répon-

ses à ces questions en nous permettant de nous rendre compte que lorsque l'essor n'est pas général, en fait il n'y a pas d'essor véritable.

Le Canada, parce qu'il est un pays d'importance relative en termes de population et de marchés, se doit d'avoir sur le plan international une pensée et des perspectives économiques d'une portée particulièrement vaste.

Pour réaliser ses objectifs économiques, le Québec devra ainsi dépasser ses limites provinciales et envisager des orientations économiques nouvelles au sein de la communauté nord-américaine.

Je n'ai pas besoin de vous souligner que cette démarche n'a rien d'unique. Je citerai l'un de vos compatriotes, Peter Drucker, qui déclarait: "Le monde entier n'a maintenant qu'une seule économie, que ce soit dans ses espérances, dans ses réponses et dans son comportement."

Le professeur Drucker souligne également que l'économie globale d'aujourd'hui a été réalisée par le monde des affaires plutôt que par les gouvernements; l'activité économique dépasse les frontières nationales.

Je suis revenu récemment d'une conférence en Grande-Bretagne, conférence au cours de laquelle l'expansion de la Communauté économique européenne et l'incidence sur les marchés internationaux de la deuxième plus grande puissance économique du monde susciterent un intérêt considérable.

Au cours de ces réunions, et lors des rencontres que j'ai eues depuis deux ans, en Belgique, en Allemagne, en France et en Italie, j'ai été à maintes reprises impressionné par les nombreux parallèles et les fortes ressemblances existant entre la Communauté économique européenne et la communauté économique qui fonctionne de fait en Amérique du Nord.

Bien que les souverainetés politiques doivent être maintenues, l'existence d'une communauté économique transnationale qui dépasse les limites nationales et provinciales est néanmoins une réalité dont nous devons tirer parti au maximum.

Si nous examinons l'avenir, le meilleur exemple de ce type de croissance est peut-être le potentiel existant dans le domaine de l'énergie.

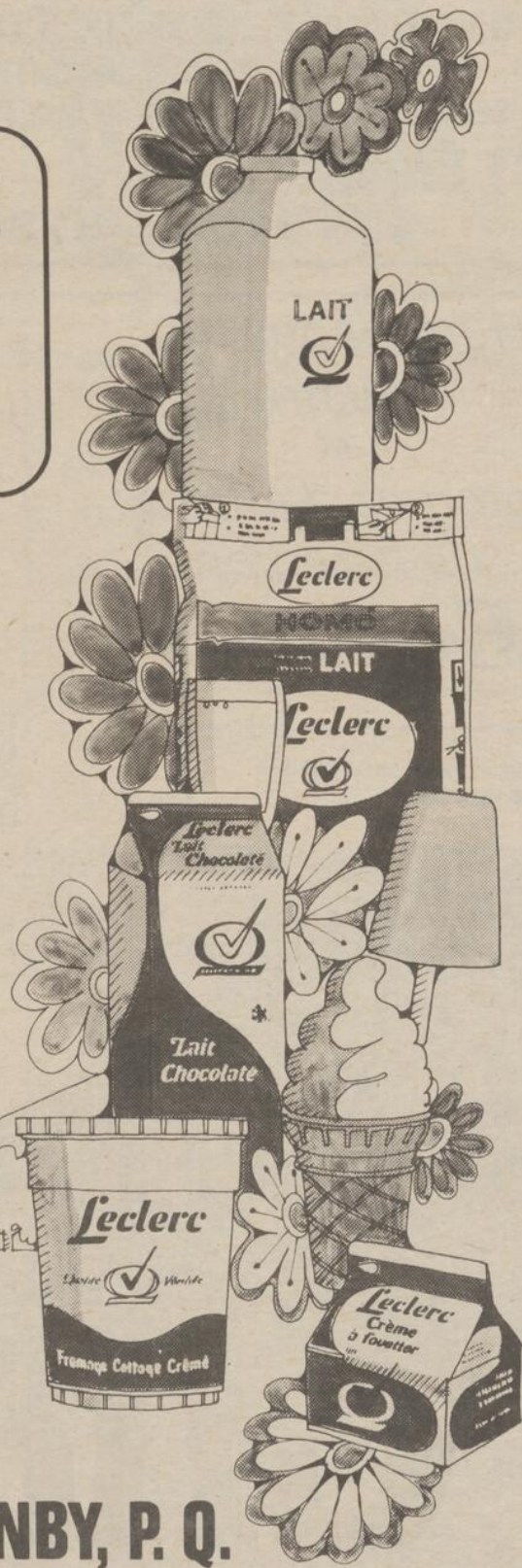
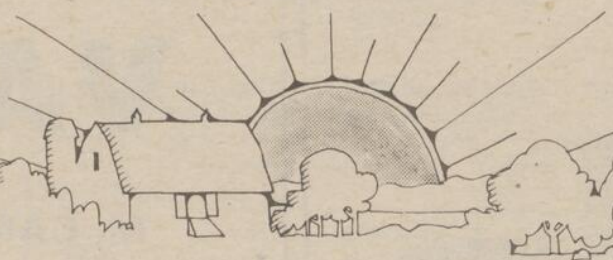


LES ROULOTTES
Champlain

Maintenant, plus que jamais l'industrie laitière, No 1 du pays

COOPÉRATIVE AGRICOLE
DE GRANBY
Leclerc 

Le meilleur
LAIT
SOUS TOUTES
SES FORMES




COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY, P. Q.

10, RUE LAVAL, GRANBY, TÉL.: 378-7981

Nos tarifs postaux n'ont pas tellement changé...

Tout le monde est fermement convaincu que les tarifs postaux ont augmenté considérablement depuis la création de la Confédération du Canada en 1867.

Il n'en est rien. En effet, lors de la création du Canada, le tarif postal s'établissait à 5 cents par demi-once de courrier de première classe.

Mais, dès le 1er juillet 1868, on ramenait le tarif à un taux plus réaliste de l'économie de l'époque, soit un cent pour une demi-once de courrier de première classe. Ce tarif fut appliqué durant 20 ans.

En 1889, tout en laissant le prix du timbre à un cent, on portait le poids des lettres à une once, diminuant de ce fait de moitié le coût du courrier, pour ceux qui voulaient se pévaloir de ce droit. Toutefois, si la lettre était distribuée par facteur, les usagers devaient coller un second timbre.

Le 8 août 1908, nouvelle réduction des tarifs postaux; facteur ou pas, le coût de la lettre de une once est de un cent.

15 avril 1915, première augmentation: imposition de ce qu'on appelle "la taxe de guerre". La lettre de une once demande 2 cents pour être acheminée.

La taxe de guerre survécut à la paix. Le 1er avril 1943, augmentation de un cent. On appose désormais des timbres de 3 cents. 1er juillet 1951: on abandonne les deux taxes de guerre — 1915 et 1943 — mais on conserve le tarif de 3 cents.

1er avril 1954: augmentation de 2 cents. Le tarif est de 5 cents. 1er novembre 1968, "une cenne" de plus: 6 cents; 1er juillet 1971, 7 cents et 1er janvier 1972, 8 cents.

Si seulement la livre de boeuf n'avait pas augmenté plus rapidement ni plus spectaculairement...

Les Buandiers de Granby (1972) Ltée

SERVICE DE LOCATION

UNIFORMES, FORTREL, COTON, NYLON

NETTOYAGE À SEC — ENTREPOSAGE

SERVICE DE LOCATION DE TOILETTE AU COMPLET

791 PRINCIPALE

GRANBY

378-3983 — 378-7711

*Hommages aux
industriels*

et

*hommes d'affaires
de la région*

Esmond

THE ESMOND MILLS LIMITED
GRANBY, QUÉBEC

FABRIQUONS:
Couvertures de lits
Descentes de lits
Nappes



Exemption de taxe sur les machineries industrielles

La Loi modifiant la Loi de l'impôt sur la vente en détail (44), sanctionnée le 8 juillet dernier, détermine les conditions requises pour que la vente de la machinerie industrielle effectuée entre le 19 avril 1972 et le 31 mars 1975 soit exemptée de la taxe de vente et pour que la machinerie apportée au Québec durant la même période soit également exemptée. Elle précise toutefois que l'exemption ne s'applique pas à la location de telle machinerie.

Ces conditions sont contenues dans un nouvel article 15a qui définit aussi la machinerie industrielle comme étant celle utilisée pour la fabrication et la transformation de produits en excluant l'équipement de bureau, le matériel roulant ainsi que l'équipement destiné au chauffage, à l'éclairage et à la ventilation des édifices.

Afin que cette exemption de taxe sur la machinerie industrielle puisse être appliquée en son sens véritable, le Conseil exécutif du Québec a adopté, le 30 août 1972, le règlement numéro 2567 qui apporte certaines précisions au sujet des termes contenus dans le nouvel article 15a de la loi et sur d'autres points particuliers.

Ce règlement décrit de la façon suivante ce que peuvent signifier diverses expressions relatives à la nouvelle exemption de taxe:

a) "fabrication ou transformation" signifie l'ensemble des activités qui, à l'intérieur d'un complexe manufacturier, permettent de produire des biens matériels; ces activités débutent à l'endroit où la matière première subit sa première transformation et se terminent à l'endroit où le produit à fabriquer atteint sa forme finale, en incluant la phase d'emballage ou d'emballage s'il y a lieu. L'emballage ou l'emballage effectué par une personne autre que celle qui a fabriqué ou transformé, ainsi que l'entreposage, ne sont pas considérés comme des activités de fabrication ou de transformation;

b) "machinerie" signifie une machine ou un ensemble de machines concourant à la fabrication et à la transformation de produits;

c) "machine" signifie un mécanisme ou un ensemble de mécanismes combinés pour recevoir une forme d'énergie, la transformer et la restituer sous une forme

plus appropriée ou pour produire un effet donné et comprend aussi les moules, matrices, ciseaux et toutes autres pièces composantes à l'exclusion des pièces de rechange;

d) "matériel roulant" comprend les locomotives, wagons et autres véhicules circulant sur une voie ferrée, ainsi que tout véhicule automobile, remorque et chariot circulant ailleurs, mais ne comprend pas les ponts-grues;

e) "pièces de rechange" signifie les biens acquis pour prolonger la durée ou l'efficacité d'une machine et inclut les moules, ciseaux, matrices et tout autre bien de même nature acquis pour remplacer des biens identiques rendus inutilisables par suite d'usure ou de détérioration.

Le règlement 2567 précise aussi que l'exemption prévue à l'article 15a de la loi s'applique à la machinerie utilisée pour la fabrication ou la transformation de produits, que cette machinerie soit acquise complètement assemblée ou en pièces détachées.

Il stipule de plus que cette exemption ne s'applique pas aux pièces de rechange.

CHEZ NOUS, C'EST BOMBARDIER

... et ce pourrait être vous également

à cause des avantages exceptionnels tels que nouvel aqueduc régional, facilité de logement, proximité des centres touristiques et nombreux autres avantages offerts par la municipalité.

CORPORATION MUNICIPALE DE VALCOURT

M. CAMILLE ROUILLARD, maire

— Conseillers —

PIERRE POITRAS
GASTON VINCENT
DENIS ALLAIRE

JEAN-GUY ROBICHAUD
PAUL DALPÉ
JEAN-PAUL SAMSON

PAUL-ARMAND GIGUERE, notaire, secrétaire,
GASTON VIEL, trésorier

Selon M. Roger Charbonneau

Malgré le chômage, les hommes d'affaires restent confiants

Au cours d'une entrevue accordée à Radio-Canada le 19 décembre 1972, monsieur Roger Charbonneau, ex-directeur et professeur à l'École des Hautes Etudes commerciales et homme d'affaires réputé, commentait la conférence de presse du ministre de l'Industrie et du Com-

merce, monsieur Guy Saint-Pierre, sur la situation économique du Québec.

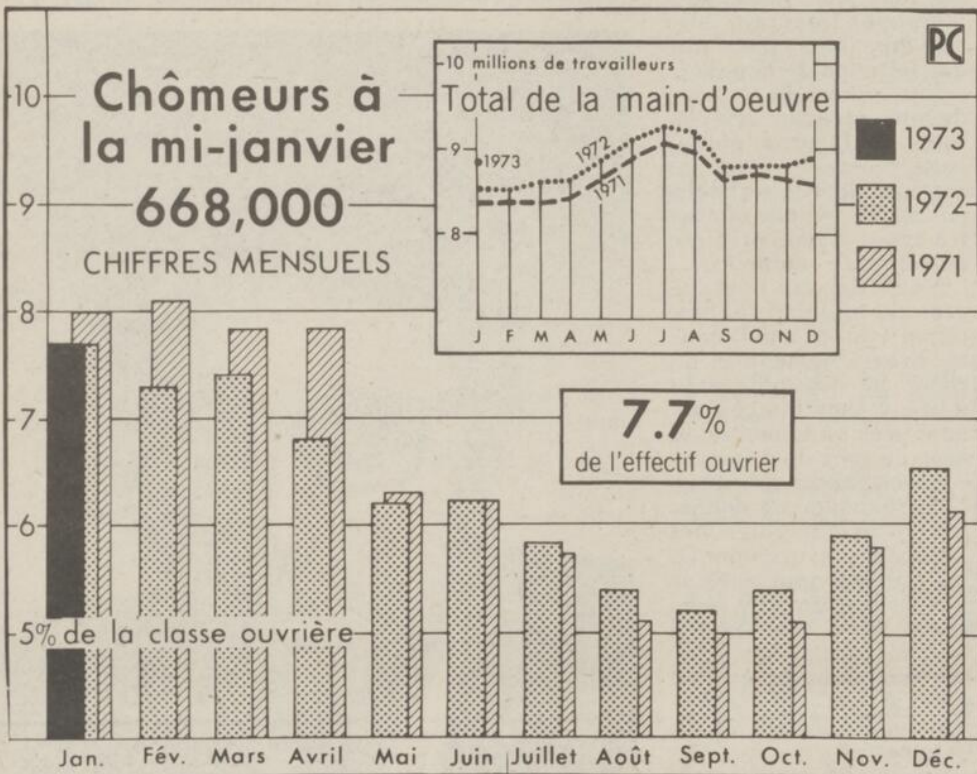
Constatant un taux de productivité de 4.2%, monsieur Charbonneau a affirmé que c'était là un phénomène extraordinaire compte tenu du fait que la tendance régulière dans les pays industrial-

sés à travers le monde est de 2%. "4.2%, c'est énorme", a-t-il dit.

Quant à la situation de chômage que le Québec connaît à l'heure actuelle, M. Charbonneau y a vu différentes causes: d'abord, selon lui, une telle hausse de la productivité incite davantage les industriels à pousser

l'utilisation de leur capacité de production, en allongeant graduellement les semaines de travail ou en permettant aux employés de faire du temps supplémentaire. "Ce n'est que lorsque toutes les possibilités de hausse de la production auront été épuisées de ce côté que l'on songera à créer de nouveaux emplois," explique-t-il, précisant que le Québec bénéficiera à moyen et à long termes de la hausse du taux de productivité qui se traduira par une augmentation plus marquée de la population au travail.

Par ailleurs, monsieur Charbonneau souligne que le Québec a une population plus jeune que la moyenne observée dans le reste du Canada. Cela veut dire "que vous avez donc plus de gens qui viennent sur le marché du travail chaque année et que ces gens qui commencent à consommer, qui ne sont pas encore des consommateurs complets, ne créent pas une demande pour de nouveaux produits". L'expert financier note que la population du Québec s'est accrue cette année d'une façon très minime comparativement au reste du Canada. Ceci, selon monsieur Charbonneau, peut avoir des conséquences énormes sur le développement économique du Québec. Moins de population, moins de consommation.



A la mi-janvier 1973, le Canada comptait approximativement 668,000 chômeurs à travers son territoire, soit autant que l'an dernier à la même époque et .3 pour cent de moins qu'en 1971. C'est donc un pourcentage de 7.7 pour cent des travailleurs qu'il y avait alors et une aggravation assez nette de la situation. En décembre, le Canada avait 8,929,000 personnes au travail. En janvier il n'y en avait plus que 8,881,000.

Photo Presse canadienne

C-I-L **AGROCENTRE** **POUR TOUS VOS BESOINS** **AGROCENTRE** **C-I-L**

D'engrais chimiques (En vrac ou en sacs) et des produits suivants: Herbicides-Semences-Insecticides-Corde à presse, etc.

VOYEZ VOTRE REPRÉSENTANT AGROCENTRE C.I.L.

LES ENGRAIS CHIMIQUES HARBEK Inc.
200, rue Comeau N., Farnham, Qué.
RAOUL TOUPIN, gerant. Tél.: 293-3131
DENIS DION, gerant adjoint.

ATTENTION AU PAIN GaiLuRon

UN TEL RÉGAL, UN TEL DÉLICE QU'ON NE PEUT S'EN PASSER UNE FOIS QU'ON L'A GOÛTÉ.

La première tranche est une révélation; la deuxième, une confirmation. Un pain comme celui-là, ça mérite les honneurs de la table à tous les repas (et même entre). Essayez-le! Il n'en faut pas plus pour qu'il se gagne un ami de plus.

GaiLuRon

LE BON PAIN DE CHEZ NOUS QU'ON DÉGUSTE AVEC JOIE

Le pain et les délicieux produits GaiLuRon sont vendus et fabriqués par

La Boulangerie RACINE Ltée

Votre boulanger depuis 1911

209 YORK GRANBY 372-3383

VOUS SEREZ TRÈS BIEN REÇU

Nous pouvons vous aider à...

- faire un meilleur achat
- satisfaire un besoin
- faire le voyage dont vous rêvez

Voyez comme le coût d'un prêt plan-à-terme est raisonnable si vous y êtes admissibles.

VOUS EMPRUNTEZ	REMBOURSEZ EN	MENSUALITÉ	COÛT DE L'EMPRUNT
\$1,000	12 mois	\$ 88.86	\$ 66.32
\$1,500	18 mois	\$ 91.48	\$ 146.64
\$2,000	24 mois	\$ 94.16	\$ 259.84
\$2,500	24 mois	\$117.70	\$ 324.80
\$3,000	30 mois	\$116.26	\$ 487.80
\$3,500	36 mois	\$116.26	\$ 685.36
\$5,000	48 mois	\$131.68	\$1,320.64
\$7,500	60 mois	\$166.84	\$2,510.40

Taux d'intérêt 12%

J.M. POTVIN
DIRECTEUR
98, rue Principale, Granby
TÉL: 372-3303

J.G. BOUDREAU
DIRECTEUR
590, rue Principale, Granby
TÉL: 378-8458

BANQUE ROYALE
une équipe à l'esprit ouvert!

Hommages de



COLLOIDS

OF CANADA LTD.

GRANBY, QUE.

Manufacturing Chemists

**Notre région est en
plein essor et nous en
sommes heureux**



Glendon Brown

Meilleurs vœux de
succès
aux hommes d'affaires
et industriels
de la région

GLENDON BROWN

Député de Brome
à l'Assemblée nationale
du Québec

**SUCCÈS
AUX INDUSTRIELS
ET HOMMES
D'AFFAIRES
DE LA RÉGION**
HEWARD GRAFFTEY
DÉPUTÉ
DE BROME-MISSISQUOI
AUX COMMUNES



HEWARD GRAFFTEY

*Il nous est agréable de coopérer
au développement commercial et industriel
de Granby et de la région.*

**STEDFAST RUBBER CO. (CANADA)
LIMITED**



**P.O. BOX 577
GRANBY TÉL: 378-8441 QUÉBEC**

Hausse de 23.6 pour cent Bourassa révèle les projets et souligne l'augmentation

Le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, lors de sa rencontre avec les membres de l'Economic Club de New York, s'est plu à décrire le présent et l'avenir du Québec ainsi que les projets de son gouvernement, les espoirs et les aspirations des Québécois.

Selon M. Bourassa, l'année 1972 a été caractérisée par un renouveau dans la confiance à l'égard du Québec et de son avenir. Les travailleurs et les hommes d'affaires, l'ensemble du Canada et les pays étrangers, font preuve d'un optimisme nouveau à la suite de l'amélioration de notre climat social, devant la réorganisation de nos fiançailles publiques, du fait, enfin, des initiatives prises par le gouvernement pour assurer un progrès économique rapide.

Le Québec a notamment bénéficié en 1972 du rétablissement économique qui a commencé en Amérique du Nord au cours du dernier trimestre de 1970.

Le produit national brut a enregistré l'augmentation de 9.6%, soit la plus élevée des cinq dernières années. Le taux de croissance réel fut de 5.4%. Le revenu personnel s'est accru de 9.7%. Les ventes au détail ont augmenté de 11.2% pour les neuf premiers mois de 1972 par rapport à la même période de 1971. Après un accroissement de 11.2% en 1971, les investissements privés et publics ont connu une nouvelle progression, soit 13.9%, en 1972.

Enfin, dans le secteur manufacturier, il y a eu une augmentation de 23.6% dans les dépenses d'investissement.

Notre grande priorité de 1973 continue d'être, avant toute autre considération, le développement économique. Nous avons toutes les raisons de considérer l'année 1973 avec optimisme. Le P.N.B. québécois devrait s'accroître de 9% et nous pensons que cette augmentation devrait être accompagnée par une amélioration de l'emploi.

En revanche, nous devons orienter nos efforts de façon à guider cette croissance vers les secteurs dont la technologie est de pointe et vers les types d'industrie qui doivent être renforcés.

Nous devons poursuivre cet objectif à long terme tout en continuant, à brève échéance, à créer de l'emploi pour notre main-d'œuvre, dont près de la moitié est âgée de près de 24 ans.

Pour réaliser cet objectif et afin de coordonner les différents rôles des agences gouvernementales qui oeuvrent dans le secteur économique, nous avons créé un comité interministériel des affaires économiques qui est présidé par notre ministre de l'Industrie et du Commerce.

Ce comité a pour responsabilité la surveillance directe de nos principaux projets de nature économique. Nous avons également réussi, à mon avis, à améliorer l'activité des organismes publics qui oeuvrent en vue de promouvoir le développement industriel au Québec grâce à la création de la Société de développement industriel qui sera, désormais, l'instrument principal du gouvernement, afin que soit stimulé l'essor industriel.

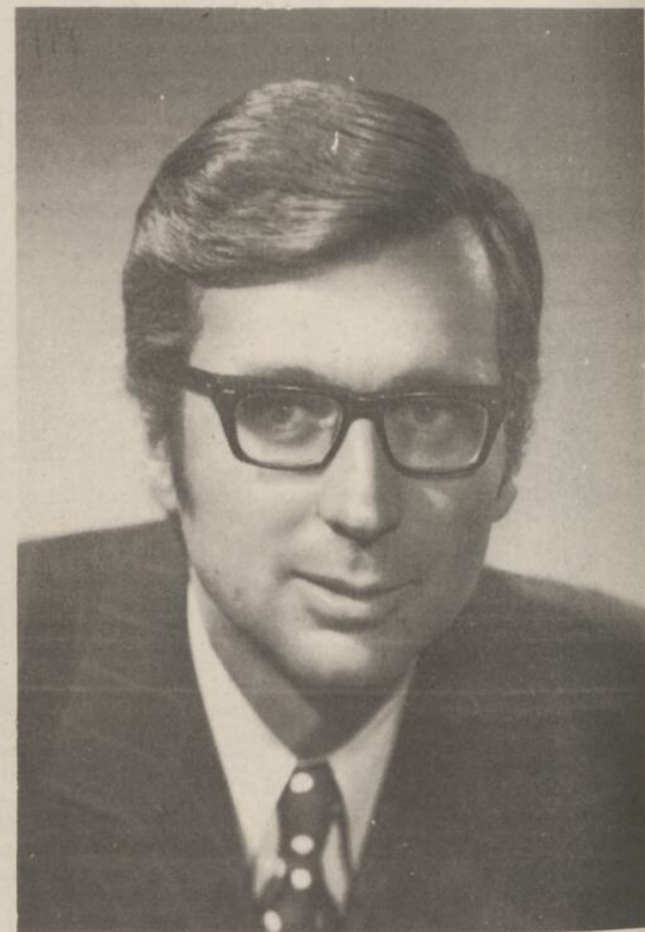
Cependant, le gouvernement ne peut pas mettre en valeur le Québec à lui tout seul, de même

que le gouvernement ne peut avoir à lui tout seul les solutions aux problèmes que pose notre progrès social.

Attente populaire

Les gouvernements se sont déjà lancés dans plusieurs domaines dont

biomédicales et tant d'autres domaines dont l'incidence se fait sentir sur notre existence quotidienne. En même temps, les citoyens s'attendent à ce que leur gouvernement soit de plus en plus actif en ce qui concerne le logement, l'éducation, le bien-être, la santé et



M. ROBERT BOURASSA

on ne soupçonnait même pas l'ampleur il y a quelques années. La collectivité exige en effet que les autorités deviennent de plus en plus présentes dans certains secteurs bien spécifiques: recherche scientifique, technologie spatiale, contrôle de la pollution, expériences

le développement industriel.

Les gouvernements exigent de la part de la population une certaine coopération et souvent de la participation, lorsque personnes et organismes sont concernés par ces programmes. De même, le monde des af-

*Nous sommes fiers d'être membres de la
communauté industrielle de Granby et
de participer au progrès sans cesse
grandissant.*



A HAFNER FABRIC

Hafner Fabrics of Canada Ltd.
RUE ST-CHARLES SUD
GRANBY, P.Q.

ts de son gouvernement n des investissements

faibles reconnaît qu'il a une responsabilité quant à la solution de ces problèmes. Le fait d'assumer cette responsabilité n'est pas seulement à l'avantage du public en général; cette prise de responsabilité correspond également aux intérêts du monde des affaires.

L'Etat ne peut pas tout faire à lui tout seul; c'est pourquoi il est normal qu'il fonctionne avec l'aide et la coopération du secteur privé. En revanche, il appartient à l'état d'être un véritable instrument moderne d'administration publique.

Les instances administratives québécoises ont connu une croissance absolument phénoménale au cours de la dernière décennie. Ce fut une période pendant laquelle une certaine hâte et l'urgence caractérisant certaines situations rivalisèrent à l'occasion avec le souci de l'efficacité administrative. Lorsque nous avons pris le pouvoir, en 1970, il était grand temps que quelqu'un retrouve ses manchettes et modernise rapidement l'administration gouvernementale.

L'administration publique doit donner aux citoyens les meilleurs dividendes possibles de tous les points de vue. C'est pourquoi les paramètres suivants sont à la base de notre action:

Ménagement administratif

Tout d'abord, il est essentiel que le fonctionnement de l'administration soit harmonisé et, pour ce faire, il importe que tous les mécanismes en soient parfaitement connus. C'est un fait que vous connaissez certainement que, lorsqu'un fonctionnaire ignore pourquoi il doit exiger qu'une formule soit remplie en deux ou trois exemplaires, ce même fonctionnaire voudra à son tour

réclamer quatre ou cinq copies supplémentaires afin d'être sûr de ne pas se tromper. Et c'est ainsi qu'une administration publique s'enraie.

D'autre part, il est nécessaire que moins d'importance soit accordée à la sécurité d'emploi en ce qui concerne les fonctionnaires des niveaux intermédiaires et supérieurs. Cette conception doit être remplacée par une rémunération appropriée qui correspondra à des critères extrêmement rigides de sélection afin que les postes de ces deux niveaux soient remplis par des gens compétents.

Les fonctionnaires doivent acquérir, quel que soit leur niveau, une certaine polyvalence. Les fonctionnaires supérieurs, qu'il s'agisse des directeurs généraux ou des sous-ministres, ne doivent pas faire le même travail pendant de nombreuses années.

En fait, il semble plus désirable de leur permettre, dans la mesure où ce sont de véritables administrateurs, d'exercer leur compétence et de relancer leur imagination créatrice en les nommant à des postes différents tous les trois ou cinq ans, par exemple.

Le nouveau système de contrôles établis en fonction d'objectifs définis, que nous avons adoptés, donne également aux ministères et aux agences gouvernementales une plus grande autonomie dans la direction de leurs propres affaires, ceci grâce à des délégations d'autorité en vue de la programmation et de la réalisation de projets dont les budgets ont été approuvés.

Les ministères et les organismes gouvernementaux reçoivent, au moment d'établir leurs systèmes de gestion financière, toute l'autorité néces-

saire pour assumer leurs différentes responsabilités.

Ce que nous affirmons, c'est que, même dans l'administration publique, nous avons la responsabilité de justifier auprès de la population, par son coût/bénéfice existant entre les ressources utilisées et les bénéfices obtenus. C'est cette relation qui, au cours d'une pé-

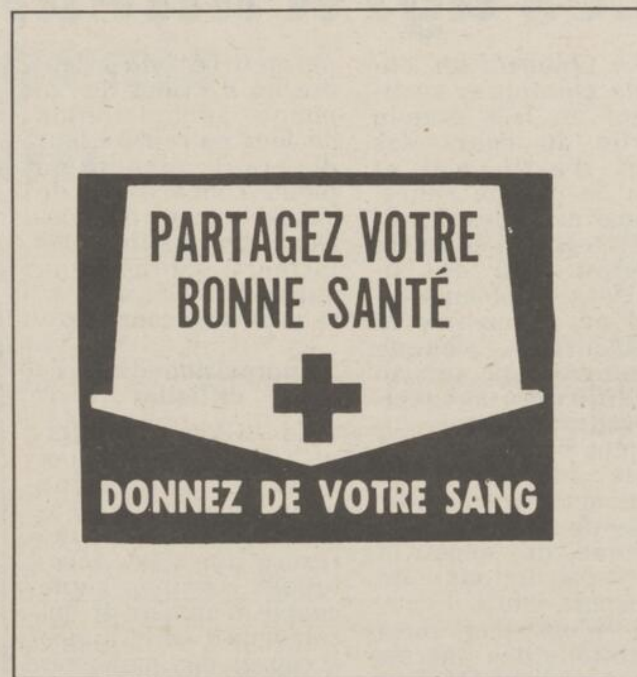
riode spécifique, servira de base à nos décisions.

Ceci ne veut pas dire que nous ne ferons pas entrer en ligne de compte les facteurs politiques, culturels et autres impondérables dans notre processus de décision; ceci signifie que l'incidence totale des considérations d'ordre économique sera envisagée au moment de l'élaboration des programmes gouvernementaux.

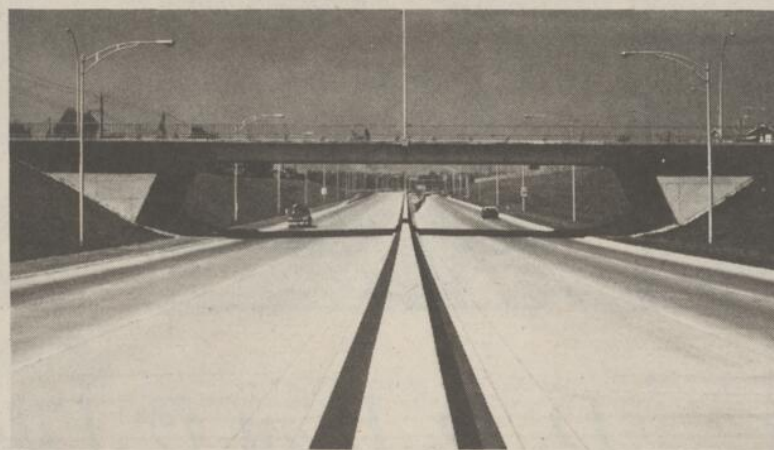
Le Québec en pleine expansion grâce au BÉTON

Le béton, fait avec du ciment "Canada-Lafarge", permet de réaliser, au Québec, des ensembles architecturaux et des travaux de génie qui dépassent l'imagination. Le béton est économique, durable et ses utilisations sont multiples. Il a une grande souplesse d'adaptation, ce qui donne naissance à d'authentiques chefs-d'oeuvre.

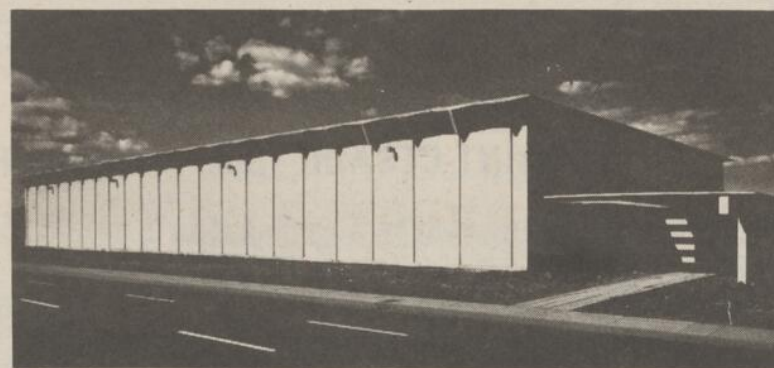
Veillez communiquer avec notre bureau régional de vente pour tous vos besoins de ciment, et pour obtenir la documentation gratuite et les renseignements techniques que nous tenons à votre disposition.



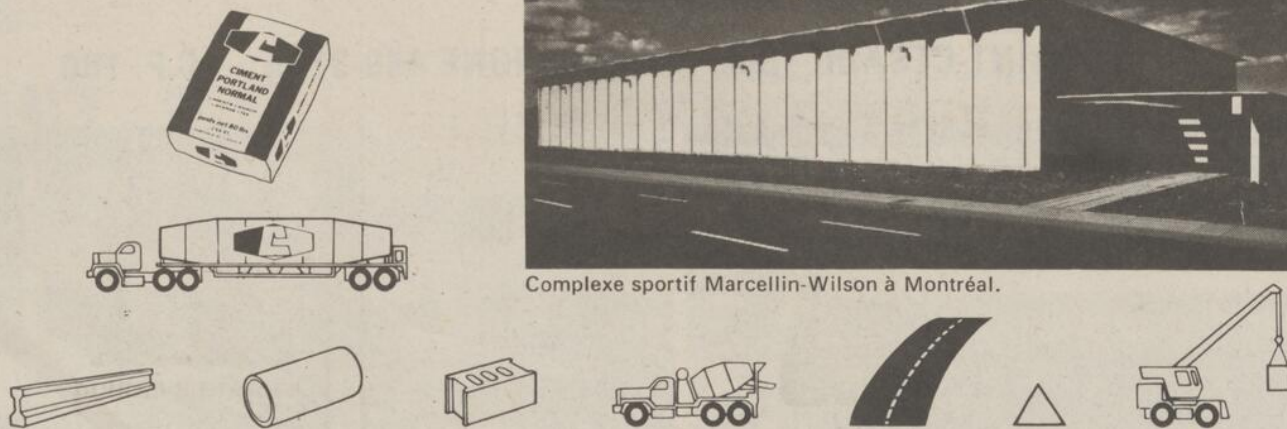
Immeuble de bureaux à Westmount (Qué.)



Autoroute Papineau-Leblanc à Duvernay (Qué.)



Complexe sportif Marcellin-Wilson à Montréal.



Ciments Canada Lafarge Ltée

DIRECTION RÉGIONALE DU QUÉBEC:
625, av. du Président Kennedy, Montréal 111, Qué.
Tél: 514-849-5621

MORRIS
MACHINE SHOP ENR.

R. Deslauriers, prop.

DESSINATEUR - MACHINISTE

72 Avenue Denison

Tél.: 372-7572 Granby, Qué.

Les agriculteurs du Québec auront quelques

Au Québec, les engrais chimiques se livrent en très grande partie au cours des mois d'avril, mai et juin de chaque année. Même avec des conditions très avantageuses offertes pour des livraisons d'automne ou d'hiver, ce commerce rencontre, chaque printemps, sa somme de difficultés habituelles telles la température plus ou moins favorable allongeant ou raccourcissant la période des semailles, la période de dégel et ses restrictions de transport, etc...

Il n'est pas dans l'habitude des Engrais Chimiques du Québec, Inc. de faire des prévisions ou de publier des mises en garde, mais plutôt de faire des recommandations pratiques touchant la meilleure utilisation des engrais selon les sols et les cultures.

Mais devant le développement de certains éléments nouveaux, il nous apparaît nécessaire de laisser les sentiers battus et de soumettre aux agriculteurs des faits et circonstances qui leur

permettront de prendre les décisions que la bonne administration de leur entreprise leur dictera de prendre en pleine connaissance de cause en vue de contrôler, au possible, des facteurs qui peuvent, aujourd'hui, être encore sous leur contrôle.

Approvisionnement difficiles

Le "Chicago Tribune" du 18 janvier souligne un phénomène nouveau dans les engrais chimiques: une rareté qui s'est développée depuis une couple d'années et qui commence cette année à causer des embarras qui se traduiront par une situation tragique dans beaucoup de régions. Cette rareté des éléments dont on a besoin pour fabriquer des engrais composés est due aux causes suivantes:

- 1) rareté de wagons pour le transport des engrais en Amérique du Nord, un très grand nombre de wagons étant utilisés pour le transport des céréales vers les ports d'exportation;
- 2) la difficulté de

garder du phosphore pour le marché de l'Amérique du Nord, étant donné que les prix d'exportation sont beaucoup plus intéressants, actuellement, pour les mines de phosphore, que les

prix du marché domestique (prix canadiens compris).

3) la rareté actuelle de gaz naturel en Amérique du Nord, gaz dont on se sert pour la fabrication de l'ammoniaque néces-

saire à la production des engrais azotés.

4) l'autorisation donnée récemment par le Département de l'Agriculture des États-Unis de libérer 15 millions d'acre supplémentaires pour semis 1973 de récoltes exigeant de fortes quantités de fertilisants.

Toutes ces conditions nouvelles laissent, à travers toute l'Amérique du Nord, le sentiment précis et depuis longtemps anticipé, qu'il y aura très bientôt une rareté d'engrais azotés et c'engrais à haute concentration phosphorique.

D'autre part, le "Wall Street Journal" du 22 janvier, après avoir analysé la situation générale des transports de céréales aux États-Unis, conclut ainsi:

"Les engrais chimiques sont habituellement transportés en wagons-trémies qui sont aussi des wagons à céréales. Leur transport commence au début de février et cette année, "on ne sait pas quand ce transport commencera", déclarait un haut

placé dans le monde du transport par rail. La situation des engrais chimiques sera critique cette année".

La situation chez nous

Les manufacturiers et fournisseurs d'engrais chimiques opérant au Québec rapportent déjà une rareté marquée de certains éléments comme les engrais concentrés azotés et phosphoriques que nos producteurs aiment utiliser depuis quelques années.

A cause du très faible volume d'engrais appliqués à l'automne 1972 suite aux retards de récolte et aux intempéries, les entrepôts sont partout remplis à capacité et il est évident qu'on ne pourra en aucun endroit renouveler les stocks avant d'avoir libéré des espaces. On est à peine à trois mois de la saison des semailles et à 2 mois de la fermeture des routes au trafic lourd.

Il faudrait, au Québec, livrer en quelque 3 ou 4 semaines, un total de 250.000 tonnes d'engrais et des mil-

La S.C.H.L. a dévoilé son tout nouveau programme

M. Herbert W. Hignett, président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, a dévoilé, à Toronto, un programme visant à donner des garanties à l'acheteur d'une maison.

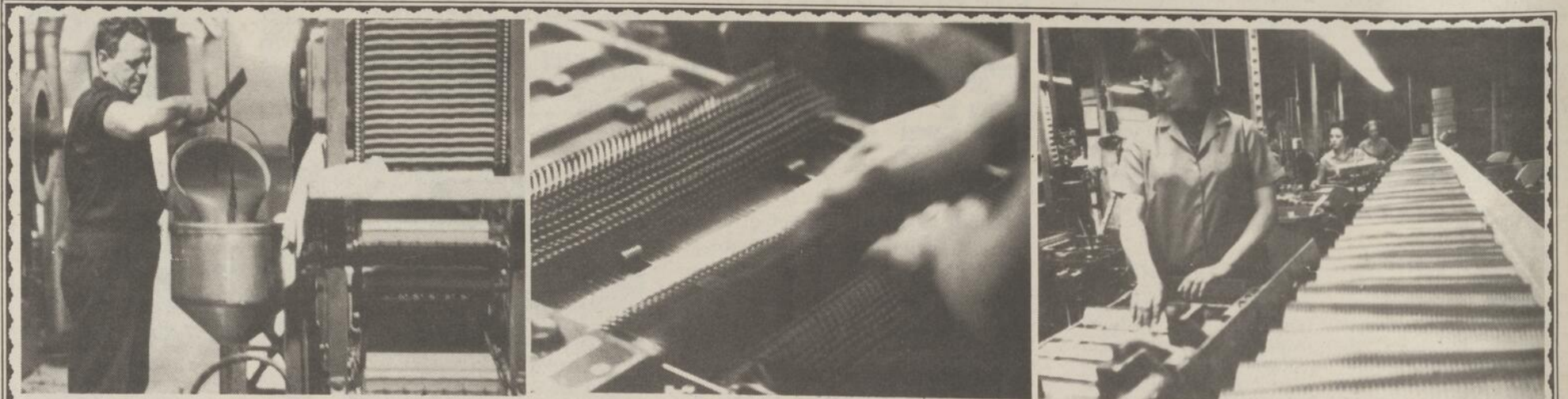
M. Hignett, qui prenait la parole devant les membres de l'Association canadienne des constructeurs de maisons, a précisé que le programme comporterait la création d'un organisme sans but lucratif, dans lequel s'inscrirait les constructeurs, l'inspection des maisons en voie de construction et l'établissement de critères de qualité.

Selon M. Hignett, un tel programme pourrait être appliqué sur une base coopérative.

Il a soutenu que, dans le domaine de l'habitation, la protection du consommateur faisait grandement défaut. Il a souligné qu'on pouvait obtenir des garanties à l'achat d'une automobile ou d'une télévision, mais que lorsqu'il s'agissait de l'achat le plus important de la vie d'un homme, c'est-à-dire sa maison, le consommateur était laissé sans protection.

Il faudrait, selon M. Hignett, que l'acheteur soit assuré contre l'entrepreneur qui faillirait à terminer la construction de la maison ou à satisfaire à la garantie et contre des défauts de construction qui apparaîtraient plus tard.

Le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. Ron Basford, a annoncé une nouvelle loi qui protégerait l'acheteur d'une nouvelle maison contre les défauts de construction dus à la main-d'oeuvre.



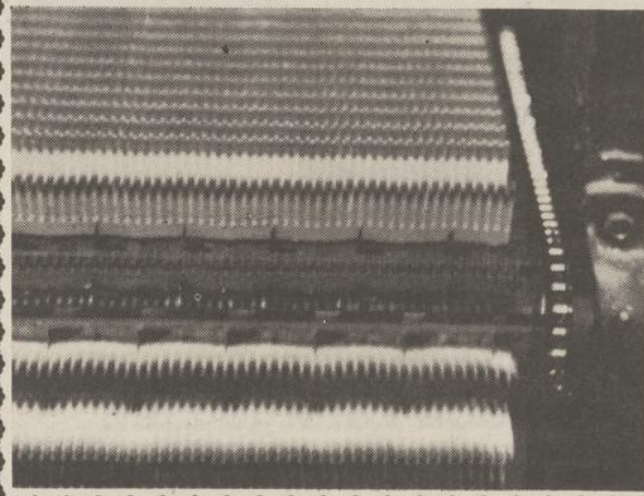
D. D. Bean & Fils (Canada) Ltée.

FABRICANTS D'ALLUMETTES EN LIVRETS

SAINT-CESAIRE, Qué.

TELEPHONE 469-3135

C.P. 180



Difficultés à se procurer les engrais chimiques dont ils auront besoin

liers de producteurs demanderont à leurs fournisseurs d'en faire eux-mêmes l'épandage.

Ces demandes arriveront toutes ensemble et trop tard pour faciliter le réapprovisionnement des fournisseurs. Cette année, à cause des conditions dont on connaît les effets, il y aura plus de derniers servis, que de premiers.

Changements dans les prix

Certains ont été surpris des hausses de prix des engrais chimiques à l'automne 1972. Il ne faudrait pas se surprendre des hausses qui affectent ces produits manufacturés avec une matière première importée parfois de fort loin.

De plus, les services qui accompagnent la vente des engrais ont considérablement augmenté tels ceux des analyses, du service et de l'information technique, des crédits,

du transport et de l'épandage sans parler de la fabrication, des facilités d'entreposage et des installations anti-pollution.

Qualité exceptionnelle

Dans l'autre plateau de la balance, il y a le fait que les engrais chimiques granulaires acuellement distribués sur le marché, sont des produits de très grande qualité soumis aux exigences d'une loi fédérale qui oblige à l'inspection et à l'analyse fréquente.

Recommandations pratiques

Suite au développement d'une situation dont les principaux éléments ne sont plus sous notre contrôle, c'est-à-dire la rareté de certains produits, les difficultés de transport, de réapprovisionnement et d'épandage qu'on entrevoit pour le printemps, il y a lieu

de faire les recommandations suivantes aux agriculteurs qui feront face à des situations difficiles au printemps.

1) s'assurer que tous les engrais dont ils auront besoin pour le temps des ensemencements leur seront livrés en temps;

2) pour ceux qui ne peuvent obtenir une telle assurance, il leur faudrait de toute nécessité, prendre livraison immédiate d'une certaine quantité de leurs engrais;

3) enfin, et ici c'est une précaution élémentaire à prendre pour tous les retardataires, rencontrer leur fournisseur régulier pour discuter immédiatement, d'abord, des formules d'engrais dont il pourra disposer au printemps (certaines formules étant déjà épuisées), des quantités qui se-

ront disponibles et, enfin, du temps où ces engrais pourront être livrés.

Certains auront des surprises et après avoir fait un tour d'horizon auprès des manufacturiers et distributeurs opérant au Québec, les directeurs des Engrais Chimiques du Québec, Inc., sont conscients que les recommandations qu'ils suggèrent sont marquées au coin d'une prudence éclairée.

Les producteurs agricoles se doivent d'en tirer profit dans le plus bref délai.

Le ministre Tetley revendique son titre de Québécois

"Je hais le coup de la Brink's. Pour moi, c'est plus qu'une insulte, c'est une grave injustice", a affirmé vendredi le ministre des Institutions financières, M. William Tetley, au cours de sa conférence annuelle du début de l'année.

Un journaliste venait d'évoquer ce célèbre coup de la Brink's sur la question de l'exode des sièges sociaux à Montréal en faveur de Toronto. A ces mots, le ministre et député de Montréal Notre-Dame-de-Grâce a bondi sur son siège:

"Je vous demande pardon de me fâcher, mais tout le monde croit qu'un anglophone est un gars qui a appuyé ce geste", dit-il avec un fort accent.

"En tout cas, c'est pas vrai en ce qui me concerne. Je hais cette affaire plus que vous ou peut-être autant que vous", d'ajouter le ministre.

Dans sa confession spontanée, qui survient presque trois ans après et à l'aube d'une nouvelle élection, il précise qu'il n'a pu réagir immédiatement à "cette fuite de capitaux du Québec", une affaire lancée deux jours avant le scrutin du 29 octobre. "Mais j'aimerais bien savoir qui est le responsable de ce coup", conclut le ministre.

**AYEZ RECOURS
AUX PETITES ANNONCES
DE
La Voix de l'Est**

Quelques notes au sujet de la Coopérative Monterégienne de Rougemont...

La Coopérative Monterégienne fut établie à Rougemont, Québec, en 1940, pour fabriquer et mettre en vente les produits des pomiculteurs des Cantons de l'Est de la Province de Québec.

Au cours de sa première année en affaires, la Coopérative utilisa un total d'un peu plus de 12,000 boisseaux de pommes. Pendant les années de la deuxième Grande guerre, il n'y avait que très peu d'activité dans cette usine à cause de la pénurie des boîtes en métal et du sucre.

L'usine reprit de nouveau après la guerre et, depuis lors, a sans cesse augmenté le volume des pommes employées dans la fabrication de ses produits. La Coopérative compte aujourd'hui plus de 300 membres situés dans les principales régions pomicoles de la province, et utilisé à l'heure actuelle 600,000 boisseaux de pommes.

De fait, la Coopérative Monterégienne est devenue la plus importante manufacture du genre dans la Province de Québec.

La Coopérative paie ses membres pour le transport de leurs pommes à l'usine. On leur paie des versements pour ces pommes au fur et à mesure que les produits sont vendus.

(Le pourcentage de la récolte des pommes du Québec employées dans la manufacture est couramment estimé à 9,5% pour tout le Canada. Environ sept millions de boisseaux de pommes furent récoltés dans le Québec au cours de la saison dernière.

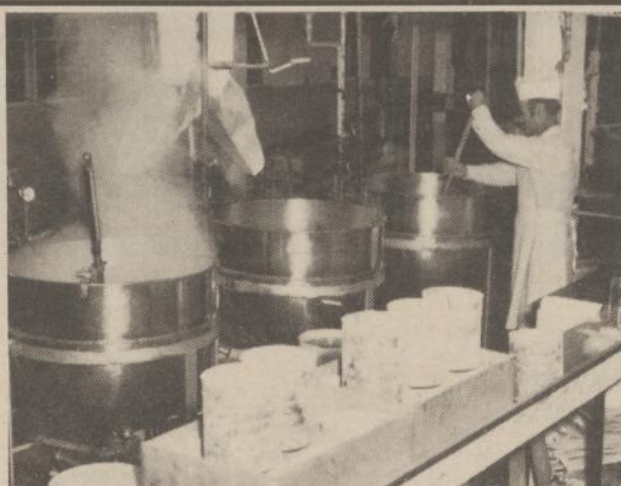
Les produits de la Coopérative Monterégienne à l'heure actuelle comprennent jus, nectar, sauce, pulpe, pommes à tarte, gelée, beurre de pomme et pommelade-confiture de pommes et d'oranges. Cidre de pommes semi-doux, mousses.

On a fait l'installation à l'usine de la Coopérative de deux presses-jus à haute pression du genre européen le plus récent. (Il n'y en a que trois de ce genre en Amérique du Nord.) Cette presse peut manipuler 40 tonnes de pommes en 10 heures.

Un procédé de pulpe continu et automatique peut fabriquer cinq tonnes de pulpe de pomme à l'heure. Cette pulpe est entreposée dans les réservoirs à doublure en émail de verre. Chaque réservoir mesure 40 pieds de longueur et leur capacité combinée est de près de 2,500,000 livres.

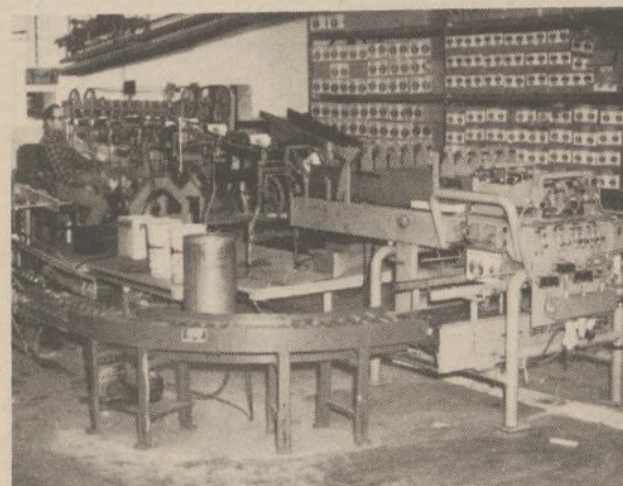
L'usine peut mettre en boîtes 24,000 gallons par jour, soit l'équivalent de plus de 175,000 boîtes de 19 onces. Tout le jus produit à la Coopérative est maintenant additivé de vitamine.

Le Bureau de Direction de la Coopérative Monterégienne est le suivant: M. Charles-Émile Lévesque de Rougemont, président; M. Maurice Cardinal de S-Hilaire, vice-président; M. Roger Côté de Rougemont, directeur; M. Raymond St-Pierre de St-Hilaire, directeur; M. Glorian Barré de l'Ange Gardien, directeur; M. Roland Pigeon de Verchères, directeur; M. Raynald Mailloux de St-Paul Abbotsford, directeur; M. Claude Davignon, secrétaire-gérant.



LA COOPERATIVE MONTEREGIENNE DE ROUGEMONT, P.Q.

(Photos J. Petit)



L'Association des consommateurs du Canada et les bureaux de crédit

Dans un de ses bulletins d'information, l'Association des consommateurs du Canada met le grand public au fait de ses droits et prérogative sur le dossier qui peut être "monté" par les

bureaux de crédit et avertit du rôle que ceux-ci sont appelés à jouer dans notre société.

Vous voulez acheter une nouvelle voiture ou vous faire ouvrir un compte de crédit? Vous

assurez-vous de la demande d'emploi? La décision qui sera prise par l'octroyeur de crédit, la société d'assurance ou l'employeur éventuel peut dépendre des renseignements contenus dans le fichier d'un bureau de créance situé bien loin de vous et dont vous ne soupçonnez peut-être même pas l'existence.

Que savez-vous au sujet de votre cote de solvabilité? Qu'est-ce qu'un bureau de créance? Que contient un dossier de crédit? Etes-vous avertis lorsque quelqu'un demande la communication de renseignements contenus dans votre dossier? Avez-vous accès à celui-ci pour pouvoir l'examiner et, si besoin en est, rectifier les informations qu'il contient?

Le terme "bureau de créance" s'applique à toute agence d'information ou bureau central qui rassemble, emmagasine et diffuse des renseignements relatifs à la solvabilité, les aptitudes, la valeur professionnelle, le cautionnement ou l'assurance d'un particulier donné. Le travail de ces bureaux consiste donc à vendre ou à échanger des informations. Leurs activités sont intéressées et, comme tous les autres commerçants ou hommes d'affaires, ils espèrent et comptent bien réaliser un profit.

Le bureau de créance moyen, dont le domaine est exclusivement financier, est enregistré dans ses

dossiers des renseignements fort divers: le nom du consommateur, son âge, son lieu de résidence actuelle et ses adresses précédentes, sa situation matrimoniale, la composition de sa famille, l'endroit actuel où il travaille et ses emplois antérieurs, son comportement en tant que payeur et ses dettes en cours. En plus de ces détails, le dossier contient des décisions judiciaires et des avis relatifs aux dettes, des renseignements sur les hypothèques, sur biens, meubles, enregistrés, les contrats à terme et les condamnations.

Le fichier du bureau moyen ne renferme pas de renseignements subjectifs ou intimes. Les enquêtes font cependant une large part à la subjectivité, car un grand nombre des renseignements qu'elles impliquent sont des "opinions" ou d'ordre "caractériel". Les voisins et confrères du consommateur sont interrogés, en particulier lorsque les renseignements demandés sont d'ordre personnel, ont trait à un emploi ou à une assurance.

Un particulier peut fort bien ne pas savoir qu'on a communiqué des renseignements sur lui à un octroyeur de crédit, une société d'assurance ou un employeur éventuel. Il serait très simple d'y remédier en notifiant la chose au consommateur, mais cette démarche rencontre une forte opposition au sein de la profession.

Assurer aux producteurs un niveau de vie décent

— BOURASSA

Québec, le 7 février 1973 — "Le plan intégré de développement agro-alimentaire vise d'abord à réaliser une agriculture capable d'assurer aux producteurs un niveau de vie décent. A cette fin, il comprend des mesures de consolidation agricole, une politique de crédits à court, moyen et long terme, un programme intensifié d'amélioration foncière du sol et d'aide à l'industrie animale, des moyens de formation professionnelle et technologique à la disposition des jeunes et des adultes."

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui à Montréal devant mille personnes le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, à l'occasion du banquet en l'honneur du cinquantième anniversaire de la Coopérative fédérée de Québec.

Après avoir souligné le bilan impressionnant de cet organisme qui, avec son réseau de quelque 200 coopératives affiliées réparties dans toutes les régions du Québec, comprend 45.000 sociétaires, M. Bourassa a déclaré que de tels résultats "apportent une nouvelle preuve de la capacité des Québécois de réussir dans le domaine économique."

Le chef du gouvernement du Québec a signalé l'essor de l'industrie laitière au Québec grâce aux encouragements concrets accordés par le gouvernement provincial à l'industrie agro-alimentaire, comme dans le cas, par exemple, des

fusions d'usines de pasteurisation. M. Bourassa s'est réjoui de l'accroissement des revenus nets totaux des agriculteurs du Québec, revenus qui sont passés de \$225 millions en 1971 à \$236 millions en 1972, soit une augmentation de \$11 millions.

Le contexte canadien

Le Premier ministre d'autre part situé l'agriculture québécoise dans son contexte canadien.

En ce qui concerne les grains de provende, il a déclaré que le gouvernement du Québec favorise au niveau de la ferme une politique d'auto-provisionnement céréalière, et demande, au niveau canadien, que "le prix jugé acceptable pour le commerce des grains à l'intérieur des Prairies soit le même pour les acheteurs de l'Est."

M. Bourassa a rappelé le caractère essentiellement laitier de l'agriculture québécoise et a déclaré qu'en conséquence on ne peut "accepter les contraintes actuelles que fait peser la Commission canadienne du lait sur le développement de notre industrie laitière, surtout au moment où les besoins nationaux ne sont même pas comblés et qu'en 1972 on a dû importer au Canada 20 millions de livres de beurre."

"Voilà pourquoi, a déclaré le Premier ministre, nous disons que la partie des contingents de mise en marché qui n'est pas utilisée dans l'une ou l'autre des provinces devrait être offerte à la province qui peut produire davantage, donc au Québec. La Commission canadienne du lait devrait autoriser les producteurs du Québec à grossir leurs contingents, d'autant plus que cela pourrait se faire sans risque de surplus. Nous voulons donc voir le Québec contribuer encore davantage au progrès de l'agriculture canadienne."

Dans le cadre du partage des marchés avec les autres provinces, M. Bourassa a indiqué que le Québec négocie fermement afin de conserver les marchés déjà acquis et, également, d'avoir une part équitable dans l'ensemble du marché canadien (exemple: le poulet).

Hommages
aux industriels et
aux hommes d'affaires
de la région



MARCEL OSTIGUY
DÉPUTÉ DE ROUVILLE

H. Vincent Inc.

Saint-Valérien, Cté. Shefford Tél.: (514)

549-2212 - 2213

PRODUITS MANUFACTURIERS DE:



CYLINDRES HYDRAULIQUES DIVERS, BACK-DOZERS, LOADERS INDUSTRIELS, CHARRUES À NEIGE, PRESSES DE TOUTES SORTES, ÉPANDEURS À CHAUX ET À SEL, ÉPANDEURS À ENGRAIS NATUREL ET PURIN, ÉCUREURS D'ÉTABLE.

SPÉCIALITÉS:

MACHINERIE SUR COMMANDE, ATELIER DE RÉPARATION DE CYLINDRES HYDRAULIQUES, CHAÎNE DE PRODUCTION ET D'ASSEMBLAGE.

Hommages à toute la population
de St-Césaire et de la région

Tél. 469-3161

CAISSE POPULAIRE ST-CÉSAIRE

M. Robert Coderre, gérant

1201 AV. ST-PAUL

ST-CÉSAIRE

J.A. BLAIS
Inc.

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES
BOOTS & SHOES MANUFACTURERS

P. GERMAIN OSTIGUY
président

TÉL. (514) - 469-3197

SAINT-CÉSAIRE

Co. ROUVILLE, QUÉ.

SALLE DE VENTE

52 rue Arvida,

"PLACE BONAVENTURE"

Nouvelle crise monétaire

Les gouvernements cherchent avec fièvre "la solution miraculeuse"

Face à la gravité de la crise monétaire actuelle, les gouvernements européens — à l'exception de la Suisse — et du Japon ont annoncé, dimanche, que les marchés des changes seraient fermés lundi, alors que des consultations internationales se déroulaient fébrilement dans les capitales européennes.

La décision de fermer les marchés a été annoncée successivement à Tokyo, Paris, Londres, Bruxelles et Bonn. Dans les autres pays, la décision éventuelle de fermer les marchés doit être prise lundi matin.

À Tokyo, on laisse entendre que le gouvernement nippon semble prêt à laisser flotter le yen si l'Allemagne fédérale est prête à en faire autant pour le mark.

Conférence internationale

À Londres, on estime dans les milieux financiers qu'une conférence internationale pourrait être convoquée dès le début de cette semaine au cas où l'on ne parviendrait pas entre-temps à un règlement intérimaire de la crise actuelle. Selon des informations en provenance du Japon, la conférence pourrait avoir lieu, à Paris, dès aujourd'hui.

Pérégrinations de Volker

Les multiples consultations internationales qui se sont déroulées dimanche tendent à accréditer cette hypothèse. Le sous-secrétaire américain au Trésor, M. Paul Volker, spécialement chargé de questions monétaires, s'est entretenu dans le courant de la journée avec le ministre français

de l'Economie et des Finances, M. Valéry Giscard d'Estaing.

Depuis jeudi, M. Volker a eu des consultations à Tokyo, Bonn et Londres. Dans la soirée de dimanche, il se rendait pour une visite éclair à Rome, avant de regagner Paris. Le suivait peu après dans la capitale française le ministre italien du Trésor, M. Giovanni Malagodi, accompagné de son directeur général, M. Gastone Niconi.

À Paris

À Paris, à l'issue de l'entretien qu'il a eu avec M. Volker, M. Giscard d'Estaing s'est rendu à Orville, où réside le président Georges Pompidou pendant le week-end, pour lui rendre compte des discussions.

Un porte-parole du ministère des Finances a précisé que le ministre avait consacré une bonne partie de l'après-midi à des entretiens téléphoniques avec des "contacts" européens.

Taux flottant du mark

À Bonn, à la demande du gouvernement fédéral, les "lander" ont décidé de fermer les marchés "jusqu'à nouvel ordre". Cette décision délivre le Bundesbank de son obligation d'intervenir sur les marchés pour soutenir le cours officiel du dollar comme elle l'a fait au cours des dix derniers jours de transactions en épongeant quelque six milliards de dollars.

La fermeture des marchés entraînera un flottement "de fait" du mark dans les transactions de banque à banque et l'on s'attend à ce que la devise allemande flote en hausse dès les premières heures de transactions, lundi.



AUBIN et ST-PIERRE Inc.

ÉQUIPEMENT AGRICOLE ET INDUSTRIEL



CHEMIN ROXTON — GRANBY

372-5869

BOUL. LAURIER ST-HYACINTHE

774-5356

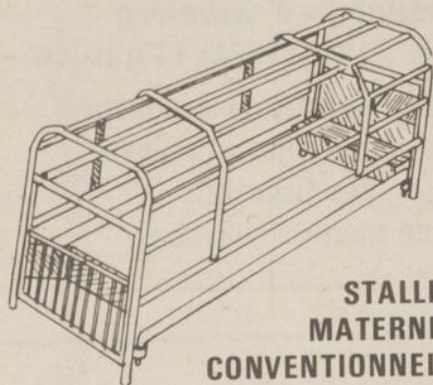
LIGNE DIRECTE AVEC GRANBY 372-7161



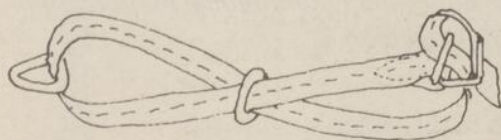
SOUVENT IMITÉ JAMAIS ÉGALÉ

IDEAL

TOUJOURS DE L'AVANT DANS INNOVATION



STALLE À MATERNITÉ CONVENTIONNELLE



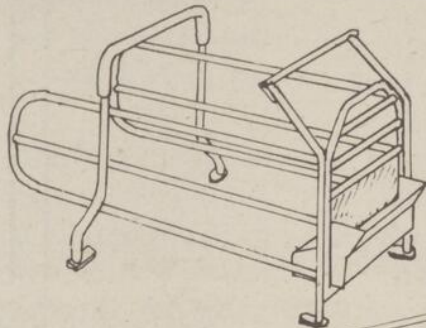
Pourquoi... adopter nos sangles pour truies?

C'est la méthode qui, actuellement est la plus économique et la plus pratique lorsqu'il s'agit d'investir pour les truies gestantes et les maternités. Elle vous offre un gain de place appréciable et un prix de revient matériel plus réduit.

En attachant vos bêtes, vous êtes assurés d'une économie de temps et d'un maximum de sécurité pour les porcelets. Ces avantages ont largement contribué à ce que nous soyons les pionniers dans l'innovation au Québec.

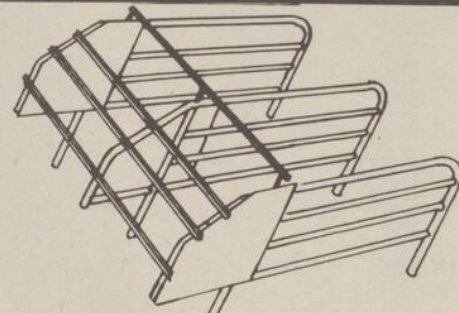
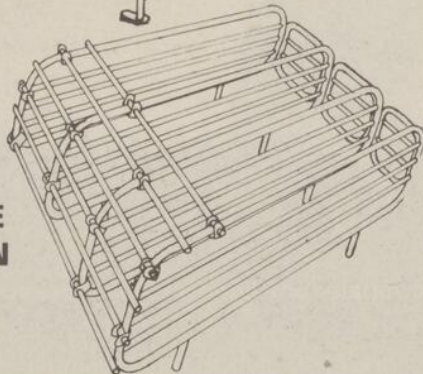
Sangle tout nylon avec boucle spéciale anti-glissante sans coutures apparentes, donc élimination des risques de blessures pour les bêtes.

Larg. 1 1/2". Long. 5 1/2". Ancre de sol en acier galvanisé, chaînette et manille galvanisées.

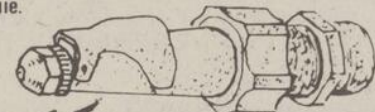


STALLE DE GESTATION LIBRE

STALLE À MATERNITÉ AVEC SANGLES DE NYLON



Stalles de gestation pour truies attachées
Éléments de base de 4 compartiments sur lesquels s'ajoutent, à volonté, les compartiments supplémentaires — se posent sur gisoir cimenté à faible pente dirigée vers couloir de déjection ou fosse à lisier — barrières tubulaires espacées de 24", garnies à l'avant de toles nervurées assurant la tranquillité de chaque truie.



TÉTINE À COCHON



Si vous avez des problèmes de porcherie... voyez IDÉALE. Eux ils l'ont la solution!

COUPON POUR DOCUMENTATION

LA MACHINERIE IDÉALE CIE LTÉE
SAINT-CÉSAIRE, Cté Rouville, Qué.
Tél.: 469-3133

Veillez m'envoyer plus d'information sur

Équipement IDÉAL pour porc

Nom

Adresse

Propriétaire Etudiant

LA MACHINERIE IDÉALE CIE LTÉE

ST-CÉSAIRE, CTÉ ROUVILLE, QUÉ

SOUVENT IMITÉ JAMAIS ÉGALÉ

Tout va-t-il aussi bien qu'on le dit pour l'industrie de la construction?

Le vieil adage veut que quand "la construction va, tout va" sur le plan économique d'un pays, d'une nation.

Au Québec, en 1973, où en est l'industrie de la construction? Jusqu'à quel point cette sphère importante de notre activité est-elle en bonne santé? Jusqu'à quel point les gouvernements supérieurs s'occupent-ils de sa prospérité?

A ces questions, "Construction", le magazine de l'Association canadienne de la construction, apporte quelques réponses.

Dans l'élaboration d'une stratégie globale applicable au Canada, il importe de reconnaître pleinement l'importance et le rôle essentiel que joue l'industrie de la construction:

— la construction est la plus grosse industrie du Canada et ses programmes figurent au premier plan de l'activité économique dans toutes les régions du pays. On prévoit que la valeur du programme de construction, en 1973, sera d'environ 16,5 milliards de dollars, s'établissant à peu près au sixième de la dépense nationale brute du Canada.

— la construction est une industrie de croissance tant en ce qui concerne le volume qu'en ce qui concerne l'emploi. Le programme annuel de construction a triplé depuis 1946. Dans son neuvième exposé annuel, le Conseil économique du Canada prévoit pour la construction un taux de croissance relative plus considérable.

au cours des années '70 que ce fut le cas dans les années '60 et, d'ici 1980, un accroissement de la proportion de l'emploi total.

— la construction est une industrie de production. Les cinq sixièmes ou presque du programme de construction rapportent à la création d'un vaste éventail de nouvelles immobilisations.

— la construction est une industrie en très grande partie indigène. La majeure partie du programme de construction au Canada est exécutée par des compagnies fermées appartenant à des Canadiens. De même, c'est au Canada que se font en grande partie les achats de matériaux et d'outillage de construction, d'une valeur de 7,5 milliards par année. Ces achats,

les traitements et salaires de près de six milliards par année des employés de la construction, les frais généraux, etc., ont de profondes répercussions sur l'emploi et sur le niveau général de l'activité économique du Canada.

Il faut reconnaître aussi que la création de la richesse et l'amélioration du niveau de vie dépendent d'un essor économique soutenu. C'est l'expansion de la base industrielle qui, à la longue, assure le financement des dépenses d'équipement des collectivités: habitations, écoles, universités, hôpitaux, installations récréatives, etc.

Solutions à adopter

Pour que l'industrie de la construction bénéficie de l'expansion qu'envisa-

ge pour elle le Conseil économique, il faudrait que les gouvernements adoptent des politiques délibérément expansionnistes par la création d'un climat favorable aux investissements et par la reconnaissance des conditions et des besoins particuliers de la construction.

Ce à quoi doit tendre essentiellement une stratégie industrielle adaptée à l'industrie de la construction est la stabilisation à longueur d'année du niveau d'activité de la construction et l'avènement d'un taux de croissance plus uniforme d'une année à l'autre.

Il faudrait que les gouvernements considèrent le programme de construction comme une valeur intrinsèque et non pas comme un élément régulateur de l'économie en général.

Une approche concertée, de la part des gouvernements et des entreprises dans la mise à exécution de cette stratégie fondamentale pour l'industrie de la construction, est d'autant plus importante que quelque 35% du programme de la plus grosse industrie du Canada est tributaire des corps publics et que le

programme, dans une proportion de plus de 50%, est subventionné ou influencé par les gouvernements et par leurs politiques.

Pour arriver à mieux stabiliser la demande de construction, l'Association canadienne de la construction recommande aux gros acheteurs de services de construction du secteur public et du secteur privé d'établir leurs propres projets et leurs programmes à plus long terme et de tenir alors compte de ces données dans leurs prévisions à moyens termes.

Une stratégie industrielle adaptée à l'industrie de la construction fait appel à des objectifs étroitement reliés les uns aux autres, notamment:

— la stabilisation des relations du travail entre le salariat et le patronat dans le cadre d'une législation spéciale répondant aux besoins de la construction;

— l'établissement par voie de législation, d'une cotisation perçue au profit d'une Caisse de développement de l'industrie de la construction ayant pour but de financer les travaux de recherche et de développement de l'industrie.

Il n'est pas dans la lune...



Ce technicien de l'Hydro-Québec a revêtu ce costume pour réparer une ligne à haute tension sans que vous soyez privés d'électricité.

L'Hydro-Québec utilise des techniques éprouvées et en développe aussi de nouvelles, afin de vous assurer un service efficace et continu. Nos techniciens se servent de costumes et d'outils spéciaux appelés "instruments vivitechniques", permettant de travailler sur une ligne électrique sous tension.

La plupart des vérifications et réparations nécessaires sont maintenant faites sans interruption du service même sur des lignes de 735 000 volts. Bien entendu, nos techniciens suivent des règles de sécurité très sévères, afin d'éviter les accidents. Malgré leur costume bizarre, ils ne sont jamais dans la lune. L'Hydro-Québec ne néglige rien pour vous assurer un service efficace, propre et sans interruption.

propre
propre
propre



KLOCKNER-MOELLER
L.TÉE

FABRICANTS DES CONTRÔLES
ÉLECTRIQUES INDUSTRIELS
Siège social et usine, Granby, Québec

Succursales à
VANCOUVER, WINNIPEG
LONDON, (2) MONTREAL ET QUEBEC

Des distributeurs dans la plupart
des autres villes s'occupent
des dispositifs
de contrôle individuel.

Meilleurs vœux de succès
Nous sommes heureux de coopérer au
développement commercial et industriel
de notre région.

GICLEURS



SPRINKLERS

FERNAND FORTIN, PRÉSIDENT

Distributeurs d'équipement
de protection contre incendie

435, ROBINSON S. - GRANBY, QUE.
TEL.: GRANBY (514) 372-4896
Montréal (514) 861-5221



L'HOMME D'AFFAIRES

**Extrait du discours prononcé par Monsieur Paul Desmarais Président du Conseil et Directeur général de Power Corporation of Canada Ltd., devant la Chambre de Commerce du District de Montréal, le 15 septembre 1972.*

Le champ d'action de l'homme d'affaires québécois est le même que celui de tous les hommes d'affaires du monde. Il est partout où son dynamisme lui fera chercher un marché. C'est là où nous devons être des créateurs. C'est difficile, mais passionnant. Nous avons eu tendance à chercher nos références dans le passé, à nous dire que, si nos affaires avaient bien fonctionné jusqu'à présent, il n'y avait pas de raison que ça cesse.

Nous devons à partir de maintenant chercher nos points de repère dans l'avenir. Nous devons éveiller notre conscience du futur. Avoir le sens du futur pour nous, c'est s'informer de tout ce qui s'invente ici et ailleurs. C'est concevoir nos marchés à l'échelle canadienne et internationale. C'est planifier à long terme. Quel que soit le domaine dans lequel nous travaillons, utilisons les outils que la technologie nous apporte. Étudions les outils au lieu de nous en méfier.

Soyons des innovateurs. Tentons de faire aussi bien, sinon mieux, que les autres pays de technologie avancée. Profitons du champ d'action sans limite qui est offert aux hommes imaginatifs pour étendre nos entreprises. Le futur est aux grands ensembles. Sur l'échiquier du monde économique, nous pourrions remporter des victoires.

A mon point de vue, l'homme d'affaires québécois se trouve dans une position unique. Qu'il soit ambitieux et c'est lui qui demain aura le "leadership" des affaires au pays. Plus l'envergure de nos affaires sera importante, plus le Québec en bénéficiera. Nous avons tout à gagner en nous associant aux entreprises prospères qu'elles soient nationales ou internationales. Dans cette nouvelle société qui est déjà la nôtre, nos concurrents sont partout. À des milliers de milles d'ici, on produit en fonction du marché canadien.

Pour réussir dans cette concurrence internationale, l'homme d'affaires canadien doit se tenir à la fine pointe de l'actualité industrielle et commerciale. Il doit être parfaitement informé des marchés. C'est de cette manière qu'il pourra produire à des taux concurrentiels, qu'il pourra trouver de nouveaux débouchés. Il faut maintenant aller chercher le client là où il se trouve. Hier, c'était dans le quartier, dans la ville, dans la province, où se faisait la production. Aujourd'hui, le marché se trouve dans tous les pays de la planète.

N'oublions pas que nous sommes des Nord-Américains, et même si notre culture est différente de celle de nos voisins du Sud, notre mode de vie est nord-américain. Nous partageons ce continent avec un pays de 200 millions d'habitants. Et le Canada doit s'efforcer d'être aussi dynamique et économiquement intelligent que les États-Unis. Je ne crois pas que nous puissions nous offrir le luxe de l'isolement économique. Nous devons utiliser à notre avantage les capitaux et l'expérience de nos voisins.

En tant que citoyens du monde, les sentiments de fraternité humaine nous commandent d'être conscients que nos immenses richesses doivent aider les populations qui en sont privées. Cette forme de redistribution des richesses créera un plus grand équilibre dans l'économie mondiale.

Si nous voulons réussir l'an 2000, nous devons être conscients du formidable potentiel de notre pays et de notre population. Nous devons adopter une plus large vision du monde, changer notre attitude mentale dans un climat de discipline, de rigueur et d'excellence, et lutter de toutes nos énergies pour devenir un grand peuple.

Guy Saint-Pierre affiche un optimisme

Le ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec est optimiste quant à l'avenir immédiat de l'économie québécoise. C'est ce qui ressort d'une entrevue obtenue par l'Électeur, édition de janvier-février 1973.

Mais Guy Saint-Pierre, le détenteur du portefeuille de cet important ministère, qui est-il comme homme, comme politicien, comme ministre? Partant de là, quel crédit peut-on donner à son optimisme?

L'HOMME

Guy Saint-Pierre est âgé de 38 ans. Ingénieur civil, il possède une formation militaire qui lui confère un rien de radeur. Il est grand et sa personne dégage une impression de force tranquille.

En mars 1970, quand il décide de militer dans le Parti libéral ou mieux de se porter candidat aux élections provinciales, il entend relever un défi. "C'est à titre de citoyen et après une sérieuse

consultation avec ma famille que j'ai décidé de me présenter aux élections. J'étais prêt à servir comme simple député au pouvoir ou dans l'opposition. Je me suis dit que je devais cesser de critiquer la société les pieds sur un tabouret devant mon foyer. Ma femme était de mon avis, nous avons pris ensemble la décision de tenter de changer quelque chose au Québec par une action politique directe."

Depuis lors, il a occupé

durant près de 2 ans le poste de ministre de l'Éducation. De cette période, il garde un excellent souvenir. "Je n'avais rien demandé à personne, et quand le Premier Ministre m'a offert le poste de ministre de l'Éducation, j'ai accepté avec un certain enthousiasme. Ce secteur n'était pas directement relié à mes activités professionnelles, je l'ai "appris" en quelque sorte avec passion. Il m'a ouvert des horizons nouveaux et m'a permis de réfléchir sérieusement à

des problèmes importants des Québécois".

Respectueux de l'autorité, Guy Saint-Pierre entretient une solide amitié pour Robert Bourassa qu'il a connu à Londres à une époque où les deux étaient boursiers et étudiants de niveau universitaire.

Quand, en février 1972, il est nommé ministre de l'Industrie et du Commerce, il met le même acharnement à l'apprentissage de son nouveau métier.

Homme d'entreprise, il est préparé à cette nouvelle fonction. Il connaît les problèmes du secteur privé et entretient des relations privilégiées avec celui-ci.

"Le Québec, dit-il, a besoin d'esprit d'entreprise, il a besoin de la libre entreprise. Personnellement, je considère que la liberté d'entreprise est aussi essentielle que la liberté de parole, d'association, de travail, d'expression, que la liberté religieuse, ou que toute liberté individuelle." En pratique, toutefois, Guy Saint-Pierre considère la liberté d'entreprise comme limitée par le bien commun. Il faut également, selon lui, protéger cette fleur fragile contre les attaques puissantes de certains monopoles ou cartels.

Le capitalisme de libre entreprise n'est pas une doctrine fluctuante qui s'accommode de tous les abus et il le sait.

Il connaît l'histoire américaine qui a illustré par des batailles juridiques célèbres et bruyantes son respect de la libre entreprise. Pour lui, la libre entreprise est une règle difficile à observer.

Le Québec économique en '73

Et où en est le Québec, au début de 1973, sur le plan économique?

La question est vaste, il y répond directement, presque brutalement.

"Le Québec a connu en 1972 sa meilleure année depuis 5 ans. Tous les indicateurs économiques nous permettent d'être optimistes. Le Produit national brut s'est accru cette année de 9.6% à comparer à 7.7% et moins pour les années précédentes. Le revenu personnel a augmenté en 1972 de 10.5% contre 9.0% en 1971, la productivité du Québec s'est accrue de 4.2% en 1972, ce qui est un taux très élevé par rapport à l'ensemble du monde et aux années passées. Dans le seul secteur manufacturier, les immobilisations se sont accrues au Québec de 23.6% en 1972".

"Nous nous retrouvons au seuil de 1973 avec des perspectives économiques encourageantes dans tous les secteurs. Je crois que les efforts des deux dernières années porteront fruit en 1973 et en 1974 et que nous recueillerons alors pleinement les investissements privés massifs qui témoignent de la confiance de

l'entreprise au développement économique du Québec.

1972, et les 100,000 emplois?

L'année 1972, dans la perspective des maintenant traditionnels 100,000 emplois n'a-t-elle pas été un peu sombre?

"L'année 1972 a marqué la création au Québec de près de 60,000 nouveaux emplois. Néanmoins, 30,000 emplois sont disparus dans cette période, ce qui nous laisse un total net de 30,000 nouveaux emplois environ à la fin de 1972. Mais, malgré certains objectifs du gouvernement Bourassa, on ne peut pas imputer au gouvernement la responsabilité de cette réussite partielle. Il aurait été facile pour nous de créer 100,000 emplois comme dans certains pays du monde où l'on a effectivement décidé de créer à tout prix des milliers d'emplois sans augmenter l'efficacité ou la productivité d'un état. Nous aurions pu faire comme certains pays européens et ajouter des percepteurs de billets dans tous les autobus, faire démaner la neige d'un côté à l'autre de la rue par des milliers de Québécois. Mais, nous avons voulu plutôt agir à long terme en favorisant une hausse de productivité du Québec.

Cette hausse de productivité s'est manifestée surtout dans les secteurs traditionnels, comme le textile ou les pâtes et papiers. Au lieu de créer de nouveaux emplois dans ces secteurs, nous avons favorisé par des mesures fiscales l'achat de machinerie nouvelle. Avec cette machinerie nouvelle et le même nombre d'hommes, parfois même un peu moins, notre industrie produit à des coûts concurrentiels et se développe de nouveaux marchés mondiaux. Ces nouveaux marchés entraîneront dans les années qui viennent des investissements totalement nouveaux dans une industrie vraiment concurrentielle au niveau international. Et qui dit investissements nouveaux avec une productivité accrue, dit nouveaux emplois.

On peut donc prévoir une forte hausse de l'emploi cette année et en 1974, alors que se manifesteront de plus en plus la confiance que témoigne l'entreprise privée à l'égard du Québec".

Cette année, pourtant, la plupart des Québécois ont travaillé et le revenu moyen par famille s'élevait à \$10,000 au Québec tandis que le salaire hebdomadaire moyen était d'environ \$143.00. Quant à ceux qui n'ont pu travailler, nous avons tenté de soulager leur misère par des allocations diverses tant dans le domaine de l'aide sociale que sur le plan de l'assurance-chômage."

FAITES-EN NOTRE AFFAIRE

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

EST SUR PLACE POUR VOUS AIDER À:

- LANCER
- EXPLOITER
- DÉVELOPPER
- ET RENTABILISER VOTRE ENTREPRISE

CONSULTEZ NOTRE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL:

M. JEAN MARC POLIQUIN
ÉDIFICE MONTVAL
201, PLACE CHARLES-LEMOYNE
LONGUEIL
QUÉBEC
(514) 873-4446



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

inaltérable en l'avenir économique du Québec

Stagnation du Québec

Quelles sont les raisons de cette "stagnation du Québec en matière économique?"

Il est peut-être un peu rapide d'étendre le mot de stagnation à tous les secteurs de l'économie québécoise. Néanmoins, il existe une force de stagnation qui est due, en partie, au manque d'esprit d'entreprise des Québécois. Beaucoup de Québécois investissent en dehors du Québec, alors que la majorité des Ontariens investit dans sa province.

Il manque au Québec une confiance dans l'entreprise locale. Mais il manque aussi de ces hommes d'entreprises qui sortent leurs congénères de la torpeur ou du marasme.

Si le Québec comptait quatre ou cinq Armand Bombardier de plus — c'est une image un peu simple peut-être, mais qui comporte sa part de vérité — si le Québec comptait cinq Armand Bombardier de plus, il n'y aurait peut-être pas eu de chômage cette année.

Par ailleurs, il faut avouer que les Québécois hésitent à entrer dans la grande entreprise. La plupart des professionnels francophones se retrouvent dans les administrations publiques, municipales, etc... alors que la grande entreprise est souvent abandonnée aux anglophones. Il est possible de transformer cette grande entreprise et de la rendre plus québécoise. Mais il faut pour cela des audacieux plus nombreux encore que nous n'en possédons à l'heure actuelle.

Pour la main-d'oeuvre, on remarque aussi que la main-d'oeuvre québécoi-

se a très peu de mobilité. Si l'on nous donne en exemple les pays de plein emploi comme une certaine gauche ne se gêne pas pour le faire, je crois que l'on donne un exemple aberrant. Nous pourrions nous aussi décider d'envoyer des professeurs bûcher du bois parce qu'il manque de bûcherons. Nous pourrions comme l'URSS, la Chine populaire, l'Albanie ou même certains pays socialistes modérés envoyer des diplômés travailler en usine. Mais nous croyons que tous ces gens seraient les premiers à pousser de hauts cris si nous tentions de porter atteinte à leur "liberté". Il existe certainement chez nous un problème de chômage, mais il existe également un problème de mobilité de la main-d'oeuvre car à l'heure qu'il est, il y a 43.000 emplois ouverts dans l'industrie au Québec et personne n'en veut.

Donc, présence des diplômés au monde industriel, mobilité de la main-d'oeuvre et esprit d'entreprise, voilà trois lacunes que nous devons corriger.

Dans le secteur économique, parallèlement aux indicateurs que vous citez plus tôt, existe-t-il des activités qui se sont déroulées dans le ministère de l'Industrie et du Commerce, au gouvernement et qui sont susceptibles de faire évoluer la situation?

"En 1972, nous avons tenté de mettre en oeuvre divers mécanismes pour mieux contrôler notre économie. Sur le plan du gouvernement dans son ensemble, nous avons formé cette année le groupe ministériel des Affaires économiques.

Il s'agit d'un groupe de coordination. Ce groupe,

nous l'avons voulu flexible. Il réunit ministres et hauts fonctionnaires intéressés au développement économique du Québec. Pas question de superministère de regroupement de structures, une simple coordination latérale qui a donné des résultats intéressants dans les secteurs de la pétrochimie, des pâtes et papiers, de l'énergie, des transports.

D'autre part, nous avons tenté cette année de remettre un peu d'ordre dans les organismes para-gouvernementaux comme la Société de Développement Industriel et la Société Générale de Financement. Ces deux sociétés connais-

saient certaines difficultés que nous avons tenté d'aplanir au cours de l'année.

Je crois pouvoir dire que l'une et l'autre de ces sociétés connaîtront une évolution plus facile et plus logique grâce à certaines modifications législatives et administratives avec lesquelles les membres de la direction étaient généralement en parfait accord".

"On peut prévoir de nombreuses nouvelles d'investissements, le progrès des secteurs comme l'énergie et la pétrochimie, des marques nouvelles de confiance en l'économie québécoise.

Pour nous, nous pré-

voyons l'ouverture de bureaux du Québec au Japon, à Toronto, notamment pour découvrir de nouveaux marchés et intéresser de nouvelles industries.

Il me semble que 1973 sera une année encore meilleure que 1972, c'est-à-dire la meilleure année du Québec depuis 1966, sur le plan économique.

Nous voulons dévoiler aux Québécois de vastes objectifs à long terme en cette année, mais surtout, nous voulons les inciter à travailler ensemble avec réalisme à l'avènement d'un Québec économiquement fort et autonome.

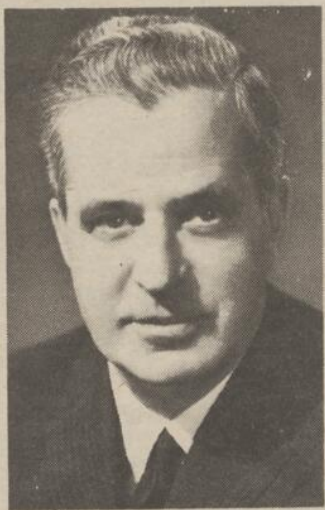
La santé économique, c'est un aspect essentiel

de la santé sociale. Nous ne nous permettons pas de l'oublier."

En 1973, fort de son dynamisme personnel et de l'appui de ses collaborateurs, Guy Saint-Pierre tentera de susciter la confiance des Québécois, spécialement dans le secteur industriel avec lequel il entend maintenir des relations soutenues.

Pour lui, il n'y a pas de miracles en politique, mais l'"art du possible" est souvent quasi-miraculeux. Il tentera d'obtenir la confiance du secteur économique, et si l'on en croit l'éditorialiste Claude Ryan, "il possède les éléments nécessaires à susciter cette confiance".

Vous connaissez nos trains, camions, navires, avions, hôtels et télécommunications. Mais...



Hommages et meilleurs voeux de succès aux industriels et hommes d'affaires de la région

J.J. BERTRAND

DÉPUTÉ DE MISSISQUOI

... le mouvement des gens et des choses, de même que l'élaboration des idées ne constituent qu'un aspect des activités du Canadien Pacifique. De concert avec le Canada, nous oeuvrons dans plusieurs autres domaines moins apparents. Par exemple, nous prenons une part active à la mise en valeur de ressources naturelles du Canada telles que le pétrole et le gaz, les minéraux et l'immeuble, ce qui contribue à l'essor du pays. Et le progrès du pays sert tous les Canadiens. C'est pourquoi nous disons:

Au Canadien Pacifique, vous y êtes pour quelque chose.

Canadien Pacifique

A moins que...

Notre système compétitif lui-même est menacé...

Pendant des années, le monde des affaires a supplié les gouvernements de s'attaquer aux problèmes économiques.

Voilà maintenant que des porte-parole de ces mêmes milieux financiers commencent à trouver que l'intervention gouvernementale dans l'économie est trop prononcée. Aussi, ces hommes d'affaires estiment-ils que le secteur privé devrait revendiquer une bonne partie de l'initiative qu'il a graduellement cédée à l'Etat.

"Les gouvernements ont tendance à devenir de plus en plus gros", affirme M. Henri de Puyjalon, président de l'Association canadienne de la construction. "Mais les gouvernements ne constituent plus la réponse globale. Il est temps que nous nous mettions nous-mêmes en quête des réponses à nos propres problèmes", affirme M. de Puyjalon.

D'autres hommes d'affaires ont prédit que l'étatisation de l'économie irait s'accroissant en Amérique du Nord où les ressources naturelles vont s'amenuisant. Les principes d'Adam Smith concernant la distribution des produits et des services s'appliquaient peut-être il y a 200 ans, mais une planification plus centralisée s'impose dans ce monde moderne des plus compliqués.

Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de ce que les plaintes des grandes entreprises au sujet des supergouvernements surviennent au moment de la présentation du budget et, curieuse coïncidence, c'est lundi prochain, le 26 février, que le ministre des Finances John Turner présentera le sien.

M. de Puyjalon estime qu'il a été trop facile dans le passé aux hommes d'affaires de réclamer l'assistance gouvernementale chaque fois qu'un problème surgissait. Les gouvernements ont été saisis régulièrement de requêtes pour réduire les dépenses publiques, abaisser les taxes et les impôts, et adopter diverses mesures protectionnistes et des tarifs directs.

Si le système de l'entreprise privée n'a pas le courage de trouver des solutions à ses propres problèmes, il ne devrait pas se plaindre passivement de l'intrusion gouvernementale.

... le plus formidable marchandage économique!

Tandis que la plupart des grands marchés des changes demeureront fermés, aujourd'hui lundi, en raison de la vague de spéculation sur le dollar, certains indices laissent présager l'imminence d'une conférence monétaire internationale à Paris. Une telle réunion grouperait les représentants des gouvernements les plus directement intéressés par les désordres monétaires actuels. L'indice le plus marquant est le retour dimanche soir, à Paris, de M. Paul Volcker, sous-secrétaire américain au Trésor, qui est arrivé en compagnie de M. Giovanni Malagodi, ministre italien du Trésor. M. Volcker avait quitté Paris en début d'après-midi et n'a passé qu'une heure à Rome avant de reprendre l'avion pour Paris. Par ailleurs M. Takashi Hosomi, conseiller écouté du ministre nippon des Finances, est attendu lundi à Bonn d'où il pourrait poursuivre sa route vers Paris au cas où une conférence monétaire internationale s'y déroulait.

Marchés fermés

Durant la journée de dimanche, on annonçait successivement que les marchés des changes resteraient fermés lundi à Tokio, Londres, Paris, Rome, Bruxelles et Francfort.

La fermeture des marchés des changes signifie que les devises des prin-

cipaux pays seront protégées des pressions spéculatives pendant la durée d'éventuelles négociations.

Ces négociations viseront probablement à aboutir à une série d'ajustements entre monnaies, avec flottement individuel ou collectif des devises les plus fortes, telles que le yen japonais ou le mark allemand.

Ceci éviterait d'avoir à soutenir des taux fixes en attendant une série de réajustements plus durables qui pourraient inclure une dévaluation du dollar par rapport à l'or.

Solutions?

Dans les milieux financiers ouest-allemands, on voit deux moyens de sortir de la crise:

1. Un nouveau réaligement des principales devises occidentales, suite à une négociation internationale.

2. Un "flottement" collectif des monnaies du Marché commun par rapport au dollar, et une mesure similaire prise par le Japon. L'Allemagne fédérale a toujours rejeté un flottement du seul mark ou l'adoption d'un système de double marché tel qu'il est pratiqué en France, Belgique et Italie.

A Paris

La crise qui ébranle encore une fois le système monétaire mondial, cache derrière son vocabulaire technique réservé

aux initiés, le plus formidable marchandage économique de l'après-guerre. Il s'agit pour chacun des gouvernements impliqués de préserver la croissance et le plein emploi, ou d'accepter un ralentissement de l'activité économique et donc un certain chômage.

L'emploi a toujours été l'une des premières préoccupations d'un gouvernement et les syndicats ouvriers suivent son évolution avec vigilance. Or, sans que cela soit apparent, le grand marchandage sur les monnaies n'a pas d'autre objet.

Lorsque le président Nixon envoie au Japon et en Europe M. Paul Volcker, secrétaire adjoint au Trésor, cette démarche est immédiatement interprétée par les observateurs comme le signe que les Etats-Unis recherchent à nouveau à faire réévaluer les autres monnaies par rapport au dollar.

Le mark allemand

Tâche difficile: c'est pour maintenir l'emploi en évitant par exemple que le demi-million de Volkswagen exportées aux Etats-Unis ne coûtent tout d'un coup trop cher et ne se vendent plus que le gouvernement allemand résiste depuis 15 jours à la ruée de la spéculation et s'oppose à une nouvelle réévaluation du deutchmark.

Il en va de même pour le Japon, mais aussi pour

tous les autres pays. En Suisse, pays sans grands problèmes sociaux, l'inquiétude croit dans les milieux industriels depuis que le franc suisse, contraint de flotter le 23 janvier, s'est renchéri de quelque 8 pour cent par rapport au dollar. On craint donc dans ces milieux pour les exportations de produits hautement élaborés, notamment horlogers, vers la zone dollar. La valeur des monnaies entre elles a les mêmes conséquences à l'intérieur de l'Europe et c'est ce qui explique que le refus de toucher au franc opposé par Paris freine encore plus les Allemands car ce serait aussi leurs exportations vers la France qui pâtiraient d'une réévaluation.


Union monétaire européenne

Lorsque les Etats-Unis "veulent exporter leur chômage", comme le disait un banquier suisse, ils créent donc également des tensions à l'intérieur même du Marché commun. Lorsqu'il s'agit de l'emploi, de l'expansion nationale, la grande ambition communautaire s'est toujours effacée jusqu'à présent. A chaque fois, l'ébauche d'une union monétaire européenne a toujours craqué sous les pressions américaines. Reste à savoir si, pour une fois, ces intérêts nationaux se rejoignent face à l'attaque américaine.



TUPPERWARE

La meilleure chose qui peut arriver à votre cuisine



La Cité de Cowansville

Vise haut et loin pour l'établissement de nouvelles industries. Nous sommes heureux de vous faire connaître d'autres aspects de Cowansville par l'entremise du supplément économique de La Voix de l'Est. Nous sommes fiers des réalisations passées et nous sommes prêts pour avancer vers de nouveaux sommets.



M. ROLLAND DÉSORDY, Maire
de Cowansville



LE CONSEIL MUNICIPAL DE **COWANSVILLE**



Jean Leduc,
Gérant municipal

C.E. Comeau,
Trésorier

Me Gérard Turmel,
Aviser légal

Georges Bernier,
Greffier

CONSEILLERS

**ARMAND BEAUREGARD
GILLES BISSON
HUBERT CHALIFOUX**

**ROSAIRE RAYMOND
NORMAND BROWNING
JEAN-PAUL SIROIS**



Glen, une station de ski familiale!

Par Jacques Fleury

De temps à autre, dans l'Estrie, on entend vanter les beautés de tel ou tel centre de ski. Toutefois, il en est un dont on entend parler moins que les autres et pourtant, qui mérite que l'on s'y arrête pendant quelques instants.

Cette station de ski, c'est bien la station Glen Mountain qui se caractérise sur toutes les autres de l'Est, puisqu'elle est connue de tous comme

étant depuis sa fondation une station de ski familiale.

Cette réputation est intimement liée au désir de son fondateur, propriétaire et maintenant gérant, M. Ed Persons. En effet, selon les propos de M. Persons, on vise à Glen à maintenir réunie toute la famille.

C'est d'ailleurs dans cette optique qu'à Glen, on met l'accent un peu plus que dans les autres stations de ski de l'Estrie

sur les prix familiaux, le ski familial, les tarifs réduits pour les familles de cinq personnes et plus et les billets de saison familiaux, à des prix qui se veulent très acceptables pour une famille de cinq skieurs.

En fait, la famille est un élément important à Glen, un important pivot de la société que l'on ne veut pas disjoindre en établissant des prix trop élevés.

Et que fait-on des

membres de la famille trop jeunes pour tenter de suivre leurs aînés sur les pentes. Eh bien à Glen, on les laisse prendre leurs ébats aux bas des pentes et puis, il y a toujours l'étang qui se transforme en hiver en un magnifique rond de glace. Enfin, il y a la pente réservée aux toboggans où tous, grands ou petits, peuvent s'amuser en toute sécurité.

Au-delà de tout cela s'élève bien sûr le majestueux Mont Glen avec ses pentes pour novices, intermédiaires et experts. En effet, tous peuvent skier selon leur habileté à Mont Glen, que ce soit dans les descentes abruptes avec des dénivellations prononcées ou dans

des pentes plus aisées et même très faciles.

Le Mont Glen a d'ailleurs une histoire bien à lui qui offre même ses aspects légendaires lorsque racontée par M. Persons. En effet, vous regardant de ses yeux bleus qui ne peuvent cacher une expression de franchise et de douceur, le quinquagénaire vous défile d'un trait l'histoire de sa montagne.

Il raconte ainsi que c'est en 1954 qu'il a survolé une première fois la montagne de Glen avant de la gravir un peu plus tard avec un certain Johanson qui doit bien maintenant faire tout près de 90 ans. Ce Johanson était alors chargé de promouvoir tous les cen-

tres de ski des Laurentides.

A cette époque, M. Persons possédait d'ailleurs des options d'achat sur les flancs du Mont Sutton et ne semblait pas trop intéressé à acquérir la montagne de Glen.

C'est à la suite d'un revirement de situation d'ailleurs qu'on l'incita à venir faire un tour à Glen et ce fut un peu comme un coup de foudre puisque c'est le certain Johanson qui lui indiqua tout bonnement que la montagne se prêtait de façon parfaite à l'implantation d'un centre de ski à cet endroit.

Celui-ci lui conseilla de tracer telle ou telle piste à tel ou tel endroit.

Puis le projet fut remi-



SPÉCIAL MARS — AVRIL

MAISON MOBILE 14' X 52'
MEUBLÉE
CONSTRUCTION QUÉBÉCOISE

\$8500.

PAIEMENT INITIAL
AUSSI PEU QUE
\$850.

BALANCE: 10 ANS PAR LA BANQUE



DÉVELOPPEMENT G.S.D. Inc.

ROMÉO LAGUE, président

TRAILER PARC

TÉL: 263-0978

WEST BROME, R.R. No 2, QUÉ.

HOMMAGES DE

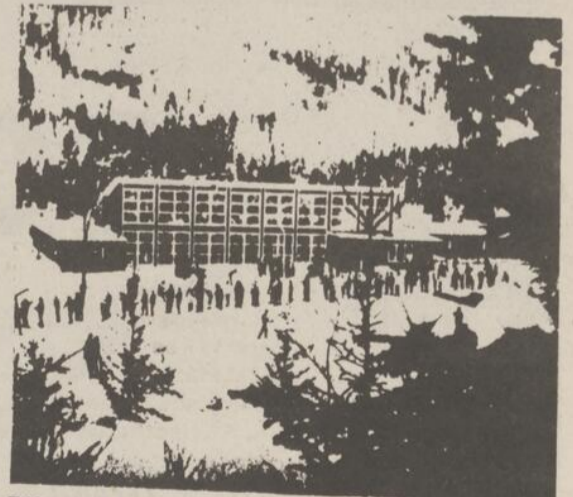


TRANSPORT LTÉE.
COWANSVILLE, QUÉ.

Glen Mountain LE RENDEZ-VOUS DES SKIEURS



Ecole de ski pour enfants tous les samedis matin. Tarifs spéciaux sur semaine. Location à la boutique de ski. Vente et réparation.



Télesièges .. un chalet pouvant servir vos liqueurs préférées ainsi qu'une nourriture de fins gourmets... Une ambiance qui vous invite à demeurer parmi nous... également un programme de leçons qui fera de vous le "Pro" de tout votre entourage et

le meilleur Ski en famille dans tous les Cantons de l'Est.

**ÉCOLE DE
SKI
M. ROD ROY**

pour information: Téléphoner: 243-6044 ou UNI-4082 ou écrire Glen Mountain Knowlton, Qué.

Mr. Ed Persons, gérant



Glen Mountain, la seconde plus ancienne station de ski du comté de Brome conserve d'année en année son charme. Sur cette vignette, les pistes pour novices se distinguent par la lettre A, les pistes pour skieurs intermédiaires, par la lettre B, et enfin la lettre C désigne les pistes réservées aux experts.

(Photos C-Line Jobin)

sé pendant quelques années et ce n'est que vers 1961-1962, alors qu'on tournait sur les flancs du Mont Glen le film "My side of the mountain", que fut vraiment fondée la station de ski Glen Mountain.

Qui de vous ne connaît pas le réputé chanteur Théodore Bickel, et un autre acteur un peu moins connu celui-là, Teddy Eccles? Ce furent eux en quelque sorte les héros de ce film qui se voulait une production pour tous et dont l'intrigue était celle d'un jeune garçon s'enfuyant de son domicile pour se réfugier dans la montagne.

Le Mont Glen avait d'ailleurs été choisi pour cette super-production d'alors après six semaines de recherches à travers le Canada, selon M. Persons: "C'est probablement à cause de ses conifères que le Mont Glen a été choisi" indique M. Persons.

Pentes

Lors de son inauguration, cette station de ski, ne comportait pas bien

sûr un aussi grand nombre de pentes qu'aujourd'hui. En effet, elle n'avait que cinq pentes, comparativement à 11 aujourd'hui, dont trois au sommet de la montagne et deux, au bas des flancs.

Depuis sous la gouverne de M. Persons, qui fut aussi maire de Sweetburg pendant 12 ans et conseiller municipal de cette localité pendant 12 ans également, la station de ski Glen Mountain a totalement été transformée.

Elle accueille chaque saison entre 22,000 et 25,000 skieurs bien que M. Persons prenne le soin de souligner que cette saison-ci est une bien piètre saison, en raison de la pluie, n'ayant d'égale sur cet aspect que la saison 1971-72.

M. Persons rappelle toutefois ce que comportait les installations de Glen Mountain lors de la première année d'opération. Il s'agissait alors de deux arbalètes bien que le chalet ait été construit dans sa formule actuelle.

Par la suite, il y eut les

motels et le bar et en 1964, un télésiège, en 1970, un "pomalift" et en 1971, une troisième arbalète.

Avec toutes ses remontées mécaniques, plus de 2,000 skieurs peuvent se rendre chaque jour à Glen Mountain où l'on dit que la capacité des remontées mécaniques se situe à plus de 3,500 skieurs à l'heure.

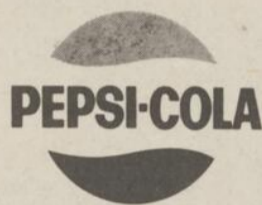
Pistes

Les pistes, au nombre de 11, s'étendent sur environ 9 milles ce qui fait de Glen Mountain une station de ski très respectable comparativement aux autres de l'Estrie. C'est pourquoi d'ailleurs, le gérant Ed Persons classifie sa station au troisième rang dans l'Est, immédiatement après Orford et Sutton.

Parmi les pistes réservées aux novices, il faut souligner les pentes situées au bas de la montagne et identifiées par des A sur la vignette. Ce sont dans l'ordre habituel, les pistes Monte Carlo, Rabbit's Run et Sugar House.

PRENEZ L'INCOLABITUDE

BUVEZ



Pepsi, ça dit tout!

"Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont des marques déposées de PepsiCo, Inc.

Embouteillés et distribués par

Gaston Breton Inc. 740, Principale Granby

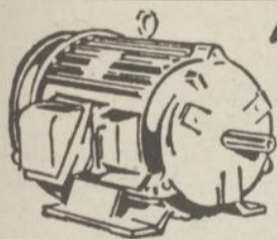
Nous sommes fier d'être membre de la communauté industrielle de Granby et de participer au progrès de notre ville.

ASHWORTH CARD CLOTHING CO. LTD.

316 ST-HUBERT

GRANBY

372-4747



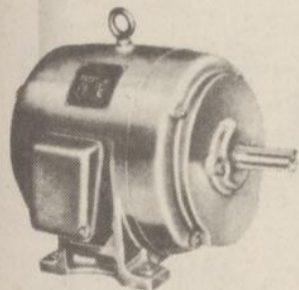
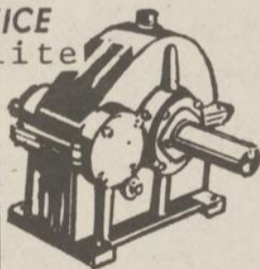
Filion Electrique

VENTE & SERVICE
DIST: Prestolite
Leland
INDUSTRIEL &
COMMERCIAL

POLISSEUSES & BALAYEUSES

635
ST-FRANCOIS
GRANBY

378-2074



NOUS RÉPARONS
Générateurs
Alternateurs
Régulateurs
Démarreurs
Interrupteurs
Indicateurs de vitesse
Moteurs électriques
Tachymètres
Magnétos
Armatures
Testers
Chargeurs de batteries
Outils électriques
Soudeuse

DÉPOSITAIRE: PRESTOLITE — LELAND



Shefford Armature
MFG. INC

490 ST-JACQUES - Granby, Qué.

Tel. 378-9021

Service courtois et rapide
dans toute la région



527, RUE COWIE - GRANBY

Nous sommes heureux de contribuer au progrès de la région.

Turnbull & Fils, Ltée

SYSTÈMES DE CHAUFFAGE
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Tél. 297-2555

SOUTH-STUKELY

EASTMAN

CASE, un programme que l'on découvre

Par Jacques Fleury

Dans quelques mois, plus précisément dès la fonte des neiges, Case célébrera son premier anniversaire.

Case, pour plusieurs industriels cependant, demeure un programme encore trop peu connu, dont on a vaguement entendu parler mais qui, quand même, rappelle une certaine forme d'aide nouvelle, un nouveau programme quoi!

C'est cela! Tout d'un coup l'idée s'illumine et l'on se rappelle que Case, c'est avant tout un programme pour la petite entreprise de moins de 50 employés et d'un volume de ventes n'excédant pas \$5 millions.

C'est un programme nouveau pour de telles firmes situées dans un rayon de 70 milles de Montréal, un programme d'assistance spéciale mis sur pied par le ministère de l'Industrie et du Commerce, sous l'égide de l'ex-ministre Jean-Luc Pépin.

Voilà en quelque sorte la réflexion de l'industriel de la région qui, de plus en plus, entend parler de ce programme que l'on découvre, de cette aide spéciale qui ne vient pas sous la forme de subvention mais beaucoup plus sous la forme d'une aide technique dont ont tant besoin les petites entreprises.

Case, c'est tout cela à la fois, peut-être un médecin pour établir une infirmerie, un expert en étude du temps et mouvement ou un administrateur hors pair qui touchera du doigt les problèmes de tel genre d'industrie.

Case, c'est en fin de compte, une ruche de spécialistes de tous les secteurs qui, au lieu de ne rien faire de leurs dix doigts, puisqu'ils sont à la retraite, ont décidé de faire bénéficier de leur expérience les petits industriels, souvent dépassés par la mesure des difficultés qu'ils rencontrent, chaque jour.

Conçu dans cette optique, Case (Counselling assistance to small enterprises, ou encore Service de consultation pour petites entreprises) n'est pas un service gouvernemental gratuit puisque les industriels doivent en assumer les deux tiers des coûts tandis que le gouvernement fédéral défraie le reste.

Toutefois, quel coût! En effet, chaque conseiller Case reçoit un salaire de \$30 par jour et dans plusieurs cas, le gouvernement défraie même les coûts de transports.

Quelle différence avec les coûts que devrait déboursier la petite industrie qui voudrait obtenir les services d'une firme d'assistance-conseil à environ \$200 par jour!

Près de 100 conseillers, tous des retraités, travaillent sous la direction de M. Guy L'Argent-Bell, coordinateur de Case. Lui-même affirme qu'en dépit de ses 66 ans, il est souvent à son bureau de huit heures le matin jusqu'à très tard, le soir.

Jusqu'à maintenant, les résultats de Case dépassent les espérances puisqu'après avoir connu un début relativement lent, le programme a pris de plus en plus d'ampleur et depuis peu, on perçoit une tendance très marquée pour l'utilisation de ce programme par des industriels Canadiens français.

M. L'Argent-Bell le soulignait lui-même récemment à un journaliste de La Presse: "Au cours des deux premiers mois du programme, 80% des demandes émanaient de firmes anglophones. Depuis deux mois cependant, la situation s'est totalement inversée: ce sont des Canadiens français à 80% qui viennent solliciter nos conseils."

"Si l'on sait que les secteurs en cause, entrepri-



ses manufacturières surtout, sont partagées au Québec à un tiers de Canadiens français, un tiers de Canadiens anglais et un tiers d'origines ethniques diverses, l'on peut juger du bien-fondé d'avoir choisi le Québec comme champ d'expérience" dit-il encore.

En effet, Case demeure un projet-pilote implanté depuis avril 1972 et si les résultats se révèlent concluants, le ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce ne tardera pas à multiplier les bureaux de Case dans chacune des provinces.

Déjà, sans anticiper des résultats de ce premier projet-pilote, on veut ouvrir un second bureau Case à Winnipeg. Entre-temps, on ne fait pas connaître Case à grand renfort de publicité. Mais non!

La preuve? Voici, M. Pierre Bussières de la compagnie Transco Enr. de Montréal écrit ce qui suit:

"Je voudrais aussi féliciter les personnes du ministère de l'Industrie et du Commerce du gouvernement canadien d'avoir conçu un service de ce genre qui était une nécessité pour les petites entreprises."

"Car nous, des petites entreprises," poursuit M. Bussières "n'avons pas les moyens financiers pour se procurer les services des firmes de conseillers mais, bien conseillés, nous pouvons aider à la croissance du Canada."

Ou encore celle-ci de M. G. Meunier, vice-président de la firme Degrémont Canada Ltée:

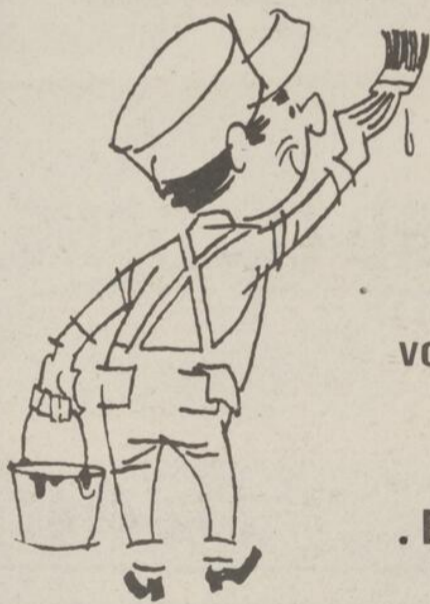
"Nous tenons à vous remercier sincèrement de nous avoir recommandé monsieur Picard qui est venu travailler dans nos bureaux pour une période de 5 jours pour lesquels nous lui avons payé la somme de \$165 qui comprend 5 jours à \$30 et ses frais."

"Nous avons été très satisfaits du travail que M. Picard a effectué chez nous et mettrons sûrement en pratique les recommandations qu'il nous a faites."

Ces lettres de remerciements et d'appréciation, ce ne sont que quelques-unes parmi plusieurs autres. D'autres lettres ont été rédigées par des représentants satisfaits des firmes Philips Optical par exemple ou encore Dunn Carbon & Ribbon Company.

Présentement, seuls l'industrie manufacturière et le secteur du tourisme sont couverts par le programme Case. Toutefois, M. L'Argent-Bell est confiant que Case pourra bientôt englober le secteur des services et couvrir tout le Québec.

Entre-temps, au 1010, rue Ste-Catherine Ouest, les conseillers Case ne manquent pas de travail et souhaitent de jour en jour venir en aide à un nombre toujours plus grand d'industriels qui commencent à découvrir tout ce que Case peut solutionner.



ATTENTION

Messieurs les industriels
Granby Décoration Enr.
vous offre ses services pour
travaux de peinture
intérieur et extérieur
ESTIMATION GRATUITE,

AUSSI SERVICE DOMICILIAIRE

TOUT POUR LA DÉCORATION INTÉRIEUR

SPECIALISTE EN
TAPISSERIE DE VELOURS

DÉPOSITAIRE
DES PEINTURES

PEINTURE
CÉRAMIQUE

SICO

TAPIS • VENTE ET POSE
JOINTS STUCCO INTÉRIEUR

Granby Décoration Enr.

PIERRE BOUTHLETTE, PROPR.

413 AVENUE DU PARC

378-4281

LE PLUS GRAND CHOIX D'AMEUBLEMENTS de BUREAUX à GRANBY

TOUT
POUR LE
BUREAU
VENTE
SERVICE



\$550⁰⁰

CALCULATRICE
ÉLECTRONIQUE
IMPRIMANTE
CAPACITÉ DE
16 CHIFFRES

Olivetti Logos 240

AUTHIER & FRÈRE INC.

ACCESSOIRES DE BUREAU

261 PRINCIPALE

GRANBY

372-3368

Choix de l'hydraulique Économie annuelle de \$200 millions

"Nous devons nous rendre compte que la décision, au sujet de la Baie James, vise strictement à satisfaire les besoins de consommation interne des Québécois."

"Un gouvernement responsable ne pouvait pas courir le risque de manquer d'électricité à la fin des années 70, ou au début des années 80."

"Il ne saurait donc prendre une décision pour qu'un élément aussi irremplaçable et aussi essentiel que l'électricité soit à la disposition des Québécois. Il fallait choisir. Nous avons choisi la Baie James et son énergie hydraulique."

"Nous avons épargné ainsi, aux Québécois, selon des études complètes, quelque 200 millions de dollars annuellement, par le simple fait d'avoir opté pour l'hydraulique plutôt que pour le nucléaire."

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, qui était à Montréal l'hôte d'honneur lors de l'ouverture de la semaine nationale de l'électricité, sous les auspices de la Ligue électrique du Québec et de la Corporation des maîtres électriciens.

"Il est bon, a poursuivi le chef du gouvernement, que les gens sachent que la décision du gouvernement va leur épargner des sommes considérables."

Cette décision voulant épargner également la pollu-

tion des centrales nucléaires: "on sait tous les problèmes des centrales nucléaires aux Etats-Unis, toute la résistance manifestée par la population contre l'établissement de ces centrales qui causent toutes sortes de risques additionnels dont les gens ne veulent plus."

"Chance exceptionnelle"

"Nous avons, en effet, au Québec, a déclaré le Premier ministre, cette chance exceptionnelle d'avoir des ressources hydrauliques abondantes que ne possèdent pas nos concurrents, lesquels doivent subir une crise énergétique sans précédent, comme dans l'Etat de New York où, l'été dernier, par manque d'électricité, ont dû fermer des services aussi essentiels que les hôpitaux."

"C'est alors que l'on se rend compte, a affirmé M. Bourassa, de l'avantage exceptionnel que nous avons, ici, au Québec, d'avoir ces ressources hydrauliques que ne possèdent pas les autres régions de l'Amérique du Nord. Nous avons là le plus grand atout que jamais un gouvernement n'a possédé dans des négociations économiques. Le Québec, pour une fois, possède le bon bout du bâton grâce à son potentiel hydro-électrique, par rapport à des concu-

rents aussi solides que l'Ontario et l'Etat de New York."

"On peut ainsi se rendre compte de la sagesse de la décision que nous avons prise. Le président de l'Hydro-Québec déclarait d'ailleurs récemment, dans une entrevue accordée à un quotidien montréalais, qu'il y a longtemps que la décision de développer la Baie James aurait dû être prise. Je suis heureux qu'elle ait été prise quelques mois après notre élection."

Le Premier ministre a rappelé alors la place que les Canadiens français se sont taillée dans le secteur hydro-électrique. Il a été longuement applaudi par les 500 personnes présentes lorsqu'il a souligné que la force réelle d'un peuple ou d'une nation est intimement reliée à sa force économique.

"Si nous ne voulons pas vivre d'illusions, sous la forme de structures politiques idéalistes, de slogans ou de gros discours, il faut que nous nous attachions à développer cette force économique. Depuis que je suis au pouvoir, je me rends compte à quel point les Canadiens français ont fini de se laisser bernier par de bonnes paroles ou par de grands discours. Nous voulons nous attacher à des réalités concrètes. C'est ainsi, qu'au lieu d'être des démolisseurs, nous voulons être des bâtisseurs."

Nous sommes heureux de participer au développement industriel de toute la région des Cantons de l'Est et en particulier la Ville de Granby



Burlington Industries (Canada), Ltd.
GRANBY, QUE.



M. JOSEPH FLESCHE

Nous sommes fiers de participer au progrès et à l'économie de notre ville et de notre région



VITRERIE MAURICE INC.

JOSEPH FLESCHE, président

DEVANTURE DE MAGASIN — VITRES THERMOS
DESSUS DE MEUBLES — VITRES DE TOUS GENRES
RÉARGENTAGE DE MIROIRS

460, rue Cowie Granby, Qué. Tél. 378-9016

POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT

SNC offre une gamme complète de services couvrant la totalité des aspects environnementaux de l'ingénierie.

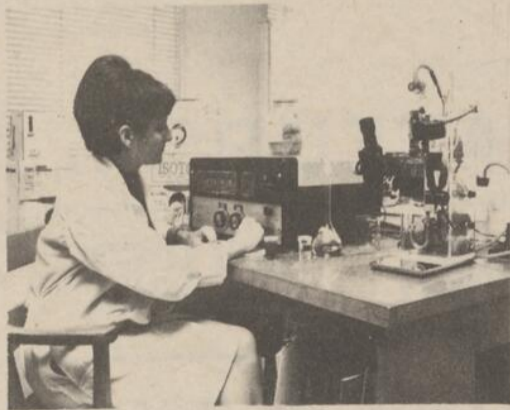
Lutte contre la pollution

SNC possède un service technique complet destiné à évaluer la nature et l'étendue des problèmes reliés à la pollution. Ses ingénieurs peuvent concevoir les systèmes de réduction et d'élimination de la pollution, de quelque nature que ce soit.



Planification urbaine et régionale

Nos ingénieurs, urbanistes et spécialistes de l'environnement s'associent pour appliquer la diversité de leurs compétences à l'étude des répercussions sur le milieu de l'expansion industrielle ou de la croissance démographique. Ils utilisent couramment, dans leur travail, les modèles mathématiques et autres techniques modernes.

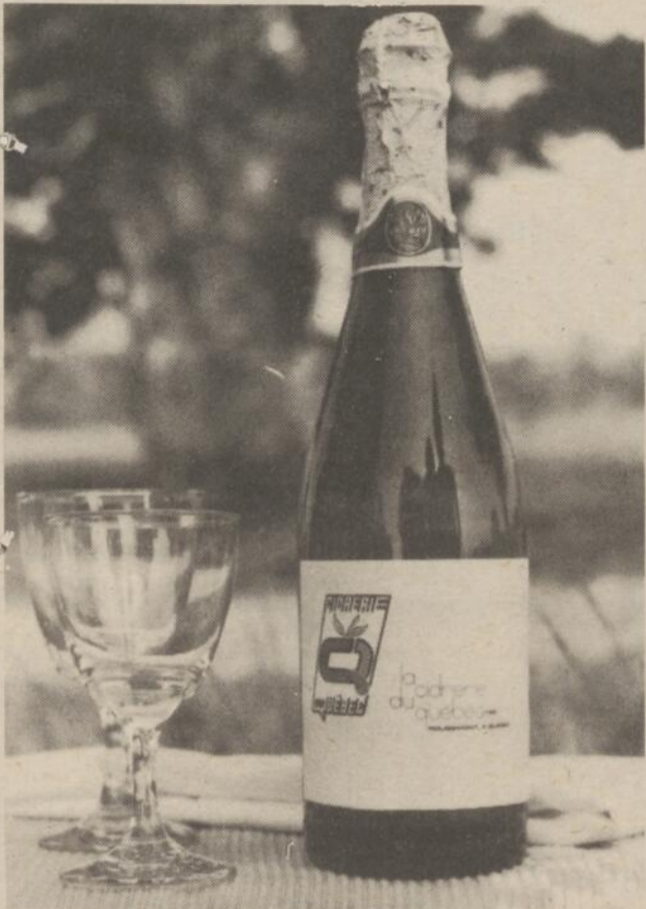


(SURVEYOR, NENNIGER & CHÊNEVERT INC.)
1550, boul. de Maisonneuve ouest, Montréal 107
Renseignements: division de l'Environnement (514) 931-2261 poste 363

Cidrobec, depuis que tu es né...

"Depuis la légalisation de sa fabrication et de sa vente, le 1er novembre 1971, la consommation du cidre québécois s'est accrue de façon remarquable, ce produit connaît, en effet, un succès inespéré..."

Ce commentaire du député du comté de Rouville, M. Marcel Ostiguy, fait le 24 avril 1972, prend toute



sa force quand on sait que la Cidrerie du Québec, à Rougement, à elle seule, produira cette saison au moins 1,500,000 gallons de ses différents crus alors que dès son ouverture elle ne comptait produire (et n'était équipée que pour produire) 300,000 gallons.

C'est dire que de nombreuses modifications ont dû être faites en cours de route. De l'investissement original de \$400,000 on est maintenant monté à \$1,250,000. Alors qu'une dizaine d'employés suffisaient au début pour mener à bien les opérations, on a porté la main-d'oeuvre à plus de trente personnes à plein temps.

Et là ne s'arrêtera pas la progression puisque déjà la Cidrerie, dont les produits sont connus sous l'étiquette de "Cidrobec" a des ouvertures sérieuses vers des marchés extérieurs et compte bien les exploiter dès que possible.

Pour mieux servir sa clientèle, la Cidrerie a cherché quelle présentation plairait le plus, serait la plus pratique. Outre la traditionnelle bouteille de 26 onces elle a donc mis sur le marché un format de 80 onces pour les cidres tranquilles du "Saguenay" et "d'Orléans" qui se vendent aussi en bouteilles de 26 et de 40 onces. La "Curée Mont-Royal" se vend en 12 onces et en 26 onces; c'est un cidre mousseux semi-doux.

Le Gilbert Dionne, la Rosée Laurentienne et la Cidrerie du Québec, trois mousseux de haute classe, se vendent en 26 et en 6 onces, ce dernier format étant très apprécié des jeunes qui préfèrent le cidre à la bière de leurs pères et savent qu'une petite bouteille se "porte" mieux qu'une grosse.

En effet, le cidre du Québec, pour mériter son "appellation" est constamment contrôlé par des chimistes attachés à la "maison" et le pourcentage d'alcool y est rigoureusement exigé.

Déjà, sur le marché on peut trouver plusieurs livres de recettes de cuisine incorporant le cidre aux préparations plus ou moins savantes mais toujours savoureuses. Et l'imagination des cordons bleus du Québec pourvoiera aux manques des auteurs.

On peut donc s'attendre à une succession de découvertes dans ce domaine au cours des prochaines années...

Le marché canadien

L'excédent du commerce des marchandises canadiennes a varié considérablement au cours de ces dernières années, passant de \$1.3 milliard en 1968 à \$800 million en 1969, à \$2.9 milliards en 1970, puis à \$2.1 milliards en 1971 pour retomber à \$1.2 milliard en 1972.

L'excédent de 1972 se situe un peu au-dessous de celui de 1968. Il provient, souligne Statistique Canada, d'une augmentation de \$2.1 milliards, ou de 12 pour cent, des exportations qui ont atteint en 1972 le niveau sans précédent de \$19.9 milliards.

Cette hausse a toutefois été contrebalancée par une hausse, aussi importante, de \$3.1 milliards, ou de 20 pour cent, au chapitre des importations qui ont atteint un niveau de \$18.7 milliards.

Au cours de l'année 1972, le Canada a exporté pour \$13,874 milliards vers les Etats-Unis, pour \$312 millions vers le Royaume-Uni, pour \$961 millions vers le Japon et pour \$1,116 milliard vers les pays du Marché commun européen.

Pendant cette même période, les importa-

tions en provenance des Etats-Unis s'établissaient à \$12,896 milliards, celles en provenance du Royaume-Uni à \$946 millions, celles en provenance du Japon à \$1,102 milliard et celles en provenance de la Communauté économique européenne à \$1,146 milliard.

La part des Etats-Unis dans les importations, souligne l'organisme, a diminué graduellement depuis 1968, passant de 73.2 pour cent à 69 pour cent. Leur part dans les exportations a aussi varié, passant de 71 pour cent en 1969 à 69.7 pour cent en 1972.

Les importations ont augmenté au cours de chacun des trimestres de 1972 alors que les exportations, après une importante augmentation au deuxième trimestre, ont connu une baisse au troisième trimestre, probablement causée par les grèves des transports au Canada et à l'étranger, en particulier au Royaume-Uni et au Japon.

Ce sont les produits de l'automobile, dont la hausse a atteint presque les \$500 millions, qui ont le plus contribué à l'augmentation des exportations en 1972.

**POUR VOS TRAVAUX DE BETON
EXIGEZ NOTRE BETON
" READY-MIX "**

CONSULTEZ....

LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE Ltée



**"PLUS DE 25 ANNEES AU SERVICE DE LA REGION
POUR UNE MEILLEURE QUALITE ET UN SERVICE IMPECCABLE"**



CULTIVATEURS...

DES MAINTENANT - UTILISEZ



LES CARRIÈRES DE ST-DOMINIQUE Ltée

ST-DOMINIQUE CTE. BAGOT TEL: 773-2591

POUR LES CLIENTS DE MONTREAL: 861-5144

Selon le ministre Tetley

En dépit du chômage, notre situation économique et financière est bonne !

En dépit du chômage et de quelques autres difficultés passagères où il se débat présentement, le Québec est dans une meilleure situation économique et financière que beaucoup d'autres provinces canadiennes.

C'est du moins, l'opinion du ministre québécois des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley, qui nous accordait récemment une interview dans ses bureaux montréalais de la Tour de la Bourse, Place Victoria

"Ce n'est pas de l'optimisme béat, nous assure-t-il. Cette confiance dans notre avenir économique, je la fonde sur le fait que l'augmentation de notre produit national brut, après déduction de

L'inflation et le chômage

M. Tetley estime aussi que le marché du capital est bon et il souligne l'intérêt que portent les institutions étrangères au Québec.

"Et pourtant, reconnaît-il, nous sommes aux prises avec ce double problème de l'inflation et du chômage. Même si l'inflation n'est pas anormalement élevée chez nous, il faut la contenir. Je crois que, pour le gouvernement du Québec, le meilleur moyen d'y parvenir est de couper sensiblement le crédit. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait avec le bill 45 qui a amené les maisons d'affaires à restreindre quelque peu le crédit consenti à la clientèle."

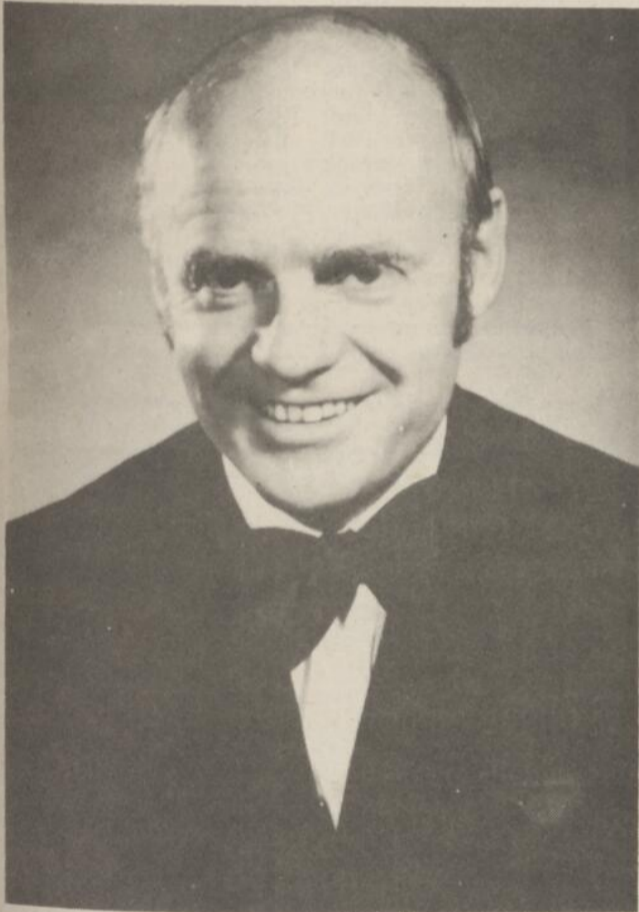
Le ministre ajoute,

cette année, à une refonte complète de la loi des assurances, de la loi des compagnies de fiducie, de la loi des compagnies de finance, de la loi des compagnies. Nous avons déposé un nouveau projet de loi très important concernant les activités immobilières."

Le ministre veut élaborer cette nouvelle législation dans un climat de consultation. Pour atteindre ce but, il projette de créer un comité consultatif des institutions financières, qui coordonnera l'action de son ministère dans les divers secteurs: assurances, compagnies de finance, fiducie, immobilier, etc.

"Notre souci constant est la protection du consommateur, rappelle-t-il. En prenant soin cependant de ne pas créer de tracasseries inutiles au commerce et à l'industrie. Après un an ou plus d'application de notre loi de protection du consommateur, je constate que les commerçants n'en

sont pas du tout mécontents. Mon ministère a poursuivi un double objectif: protection du consommateur et assistance aux commerçants intègres. Si nous avons amené des hommes d'affaires malhonnêtes à plier bagage, ça ne peut que faire l'affaire des commerçants intègres."



M. WILLIAM TETLEY

ce qui est imputable à l'inflation, reste forte depuis 20 ans et qu'elle est plus élevée au Québec que dans les autres provinces du Canada.

"Je constate aussi que le Québec possède des atouts de première importance: le fleuve, ses réseaux de transport ferroviaires et aériens, l'eau (que nous possédons en plus grande quantité que partout ailleurs), le pétrole, le gaz et l'essence.

"Je remarque enfin que — même si cela peut sembler paradoxal et incroyable pour certains — le Québec a un marché du travail plus stable qu'ailleurs. Ainsi, l'an dernier, les heures de travail que nous avons perdues à cause des grèves n'atteignaient pas la moitié du total enregistré par l'Ontario."

avec un sourire en coin, qu'il existe deux autres moyens de combattre l'inflation: la réduction des dépenses gouvernementales et l'augmentation des taxes. Le gouvernement, dit-il, est prêt à réduire ses dépenses dans la mesure du possible, mais il se refuse à hausser les taxes. "Je vois d'ailleurs, dit M. Tetley, en ouvrant une parenthèse, que le gouvernement fédéral va couper ses propres taxes. Ce sera sans doute bon pour le citoyen moyen, pour le salarié, mais cela aura aussi des répercussions inflationnistes!"

Refonte complète des lois

L'année 1973 sera aussi fertile en nouvelles législations. M. Tetley précise que son ministère a élaboré plusieurs projets législatifs importants.

"Nous allons procéder,



NOUS VOUS AIDONS À FAIRE DE BONNES AFFAIRES

Les affaires ne peuvent devenir prospères que lorsqu'elles se traitent dans un climat d'équité et de confiance.

En exerçant son rôle de contrôle et de surveillance auprès des institutions financières et des coopératives,

en veillant à l'application des lois qui régissent les compagnies,

en protégeant les consommateurs dans leurs transactions avec les commerçants,

le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives vous aide à faire de bonnes affaires.

Valeurs mobilières, assurances, assurance-dépôts, compagnies de fiducie, compagnies de finance, courtage immobilier, associations coopératives, caisses d'épargne et de crédit, compagnies, protection du consommateur.



MINISTÈRE DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES, COMPAGNIES ET COOPÉRATIVES



Sinda fait peau neuve et

Par Jacques Fleury

Depuis le 15 avril 1971, de profondes transformations se sont produites au sein de la compagnie Danis et Frères de Granby, si bien qu'il faut presque dire maintenant lorsqu'on jette un bref regard en arrière, que depuis ce temps, Sinda a fait peau neuve et est devenue Roudan.

Roudan Inc., c'est quoi? Eh bien, le plus simplement du monde, c'est la fusion de deux compagnies Sinda et Frères et Roger Rougier Ltée qui sont à vrai dire deux divisions différentes abritant sous le même toit.

Encore? Eh bien, c'est aussi l'heureux mariage de la maison Rougier, un réputé manufacturier d'ameublement de chambre à coucher à la belle princesse qu'était Sinda, le plus gros manufacturier de dinettes au Canada.

Ce mariage s'est produit parce que Sinda avait besoin d'un réinvestissement de capitaux puisqu'elle possédait d'ores et déjà le potentiel de production tandis que Roger Rougier Ltée possédait déjà à cette époque les facilités de distribution et subissait lui-même une profonde réorganisation.

L'histoire du mariage Danis & Frères-Roger Rougier Ltée, c'est en quelque sorte celle aussi de plusieurs compagnies de meubles du Québec qui ont procédé vers la même période à des regroupements, des fusions

ou encore à des absorptions, purement et simplement.

Et Dieu sait que plusieurs autres fusions surviendront au cours des années prochaines dans l'industrie du meuble puisque déjà, les experts prédisent que dans 10 ans tout au plus, il ne restera plus qu'environ 10 ou 12 unités importantes de fabrication du meuble qui manufactureront à elles seules 70% de la production des meubles québécois.

Ce mariage s'est aussi produit au terme d'années difficiles dans l'industrie du meuble québécois puisqu'en raison du climat de récession, les ventes se sont avérées très difficiles au cours des années 1969-1970.

Dès la première année suivant la fusion, la nouvelle compagnie a enregistré une légère augmentation sur l'année précédente tandis qu'en 1972, elle a enregistré une augmentation de 50% du chiffre d'affaires, la valeur au détail des expéditions atteignant \$3.5 millions. Et en 1974, on prévoit une valeur au détail des expéditions de l'ordre de \$5.4 millions.

Ainsi, la compagnie qui emploie présentement près de 135 travailleurs à Granby prévoit créer un minimum de 30 nouveaux emplois ici même, selon la projection des ventes des deux prochaines années.

Réorganisation

Cet avenir optimiste ne serait pas possible aujourd'hui si l'on n'avait pas mis en branle peu après la fusion des deux compagnies d'importantes transformations.

Le département des ventes, dirigé par M. Jacques Quévillon, a été installé à Montréal où l'on s'est occupé de faire place, dans ce département, à l'administration des ventes, au crédit, et au service offert aux clients.

Par ailleurs, furent concentrés à Granby les services administratifs de la production, incluant les achats et le contrôle des coûts de production des usines.

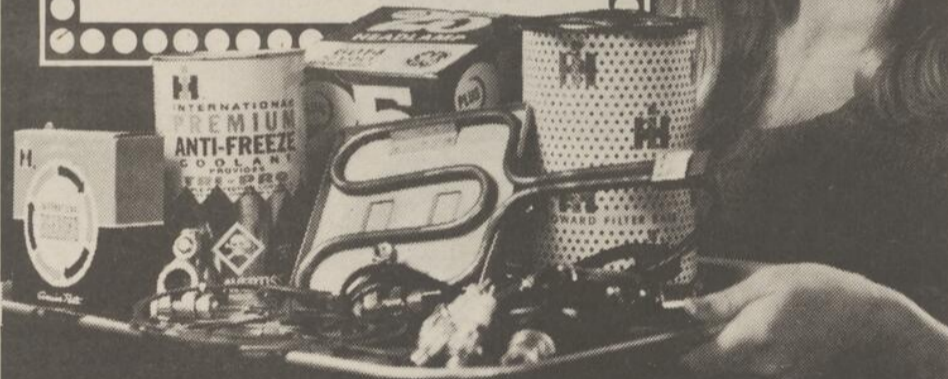
Enfin, des salles de montre ont été établies à Montréal et à Toronto et un bureau de service a été fixé à Montréal pour être en mesure de répondre le plus rapidement possible aux clients situés à travers le Canada.

Révision

Dans une seconde phase, une révision des cadres administratifs des deux compagnies a eu lieu. M. Roger Rougier a ainsi été nommé président de Roudan Inc. et gérant général de Sinda, MM. Arthur et André Danis ont été désignés respectivement 1er et 2ème vice-président tandis que M. Alcide Riendeau est devenu gérant général adjoint et responsable de toutes les opérations à Granby.

LES PIÈCES DE CAMIONS LOURDS C'EST UNE SPÉ- CIALITÉ DE LA MAISON

AU RENDEZ-VOUS DES
ROUTIERS INTERNATIONAL



Toutes les sortes de pièces pour
toutes les marques de camions.



Nous sommes heureux de
participer à l'essor économique
de la région

RAINVILLE AUTOMOBILE
INC.

15, RUE DUTILLY
GRANBY, QUÉ.

TÉL.: 378-3944

SERVICE SANS PAREIL

RAYMOND FONTAINE INC.
Lucien Boudreau,
président

COWANSVILLE, QUÉ.
221, RUE OXFORD

TÉL.: 263-1292

POUR UN MEILLEUR SERVICE

GARAGE DONAT
GINGRAS

789, 2e rue IBERVILLE

SAINT-JEAN 347-7515-6
MONTREAL 658-8991

Spécialiste en réparation d'embrayage
et "Drive Line"

Gerard Harbec Inc.

GRAIN — MOULÉE — CIMENT — CONCENTRÉ
FARNHAM — TÉL. 293-4946 • 293-4334



GÉRARD HARBEC
TRANSPORT INC.
200 NORD, RUE COMEAU
FARNHAM, QUÉBEC, CANADA

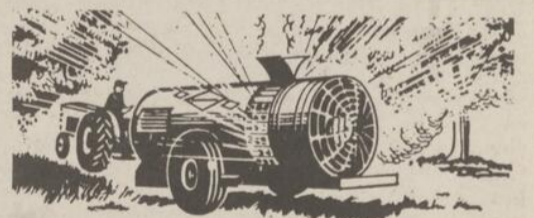


TÉLÉPHONE: 293-4946
MTL. 861-7019

TELEPHONE: 293-4946
MTL. 861-7019

John
BEAN

POMICULTEURS...



CUEILLEUSE POUR BLÉ-D'INDE FRAIS
DE TABLE ET CONSERVERIE

AUGMENTEZ la qualité de vos récoltes
en utilisant une

"Arroseuse" PULVÉRISATEUR 'JOHN BEAN'



GEORGES REEVES

VENTE ET SERVICE — SALE AND SERVICE
LIGNE COMPLÈTE — COMPLETE LINE

650 ROUTE 1

ABBOTSFORD, P.Q. — 514-379-5672

Fresh market sweet corn harvester

... et devient...

Par ailleurs, furent nommés au poste de l'ordonnancement, M. Paul Gosselin, au prix de revient, M. Alain Forest, et au poste de magasinier, M. Serge Ménard. De plus, MM. Armand Fournier et Jean-Claude Danis ont respectivement été nommés aux postes de surintendants des usines Danis & Frères (1) sur la rue Douville et Danis & Frères (2) sur le boulevard Industriel.

Cette révision des cadres a dès lors permis un meilleur contrôle de la main-d'oeuvre de même qu'un meilleur contrôle de la matière.

Egalement, des inventaires de production ont pu être tenus, chose impossible avant la fusion puisque la production était basée sur des demandes présentes ou passées. Présentement, grâce à l'ordonnancement, il est permis d'accorder toute la production en fonction des prévisions des ventes, elles-mêmes établies selon les tendances du marché qui tient compte des fluctuations des régions et des saisons.

Résultat

A la suite de cette fusion, la compagnie Roudan Inc. est maintenant parmi l'une des 10 plus importantes unités de production de meuble au Québec, de même que parmi les 20 plus impor-

tantes au Canada. Elle compte avec ses deux divisions plus de 200 employés situés à la fois à Montréal et à Granby.

Projets

Tout en maintenant la production de ses modèles futuriste, espagnol, colonial, canadien, breton et standard, la direction entrevoit divers projets pour la compagnie.

Le plus important est sans nul doute de déménager sur le boulevard Industriel tous les équipements installés dans l'usine de la rue Douville.

En effet, Roudan Inc. veut aménager dans une seule et même place toutes ses installations, faisant ainsi sur le boulevard Industriel le transfert de ses équipements situés auparavant sur la rue Douville.

D'ailleurs, le terrain est suffisamment grand à l'intersection de la rue Simonds et du boulevard Industriel et le site serait idéal pour effectuer le regroupement des deux usines en une seule.

La capacité de production sur la rue Douville risque d'ailleurs d'arriver sous peu à un point de saturation.

Egalement, la direction de la compagnie désire rénover entièrement la machinerie afin d'augmenter de jour en jour la qualité de ses produits qui prennent une part de



... Roudan

plus en plus importante du marché.

Bien qu'il soit hardu de trouver dès le départ d'excellents travailleurs du meuble à Granby, puisque tout compte fait, Granby n'est pas la capitale du meuble, Roudan s'intéresse à former ces jeunes travailleurs qui veulent vraiment apprendre un métier captivant qui, hier encore, relevait de l'artisanat.

La moyenne d'âge des

deux divisions le prouve d'ailleurs facilement puisque celle des cadres d'opération manufacturière chez Sinda s'établit à 32 ans tandis que celle des cadres administratifs chez Roudan s'élève à 37 ans.

Il s'agit en somme d'une autre page de l'histoire qui se tourne sur les pionniers du parc industriel de Granby, la compagnie Danis et Frères.

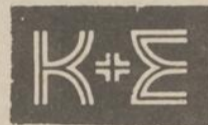
Granby, c'est connu de tous, n'est pas la capitale du meuble. Toutefois, les employés de la division Sinda de Roudan Inc. mettent, tout comme les anciens artisans, toute leur attention à leur travail. Le peintre André Boudreau sable délicatement encore une fois la berceuse qu'il repeindra pour la dernière fois.

(Photos Céline Jobin)

Nous avons à coeur le développement économique de notre région



USINE DE GRANBY

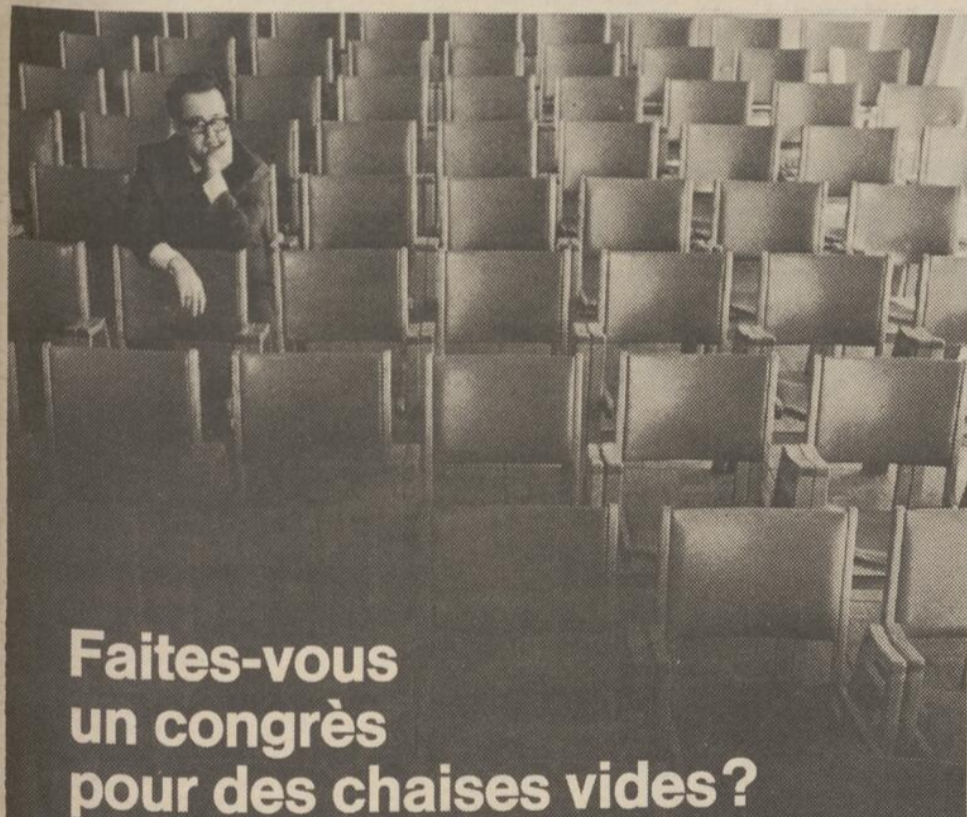


KEUFFEL & ESSER
OF CANADA LIMITED

PAPIERS — PELLICULES — TISSUS
POUR
COPIES — DESSINS — TRACES — PLANS
APPAREILS D'ARPENTAGE

415 Robinson Sud, GRANBY

378-2466



Faites-vous un congrès pour des chaises vides?

Beaucoup de chaises vides ce matin? La veille, vos congressistes ont sans doute fait la tournée des... hic... grands-ducs. Ces choses arrivent rarement à l'Estérel. Là, en plein coeur des Laurentides, vos invités pourront se détendre, se reposer, et participer à leur congrès. L'Estérel est à 50 milles de Montréal. C'est peu, mais suffisamment éloigné pour empêcher vos gens de succomber à la... oh! ma tête... tentation!

La table: Nous ne nous en vantons point. Nos clients le font pour nous.

Salles modernes: Toutes les salles de conférences sont dotées de l'équipement audio-visuel le plus moderne. L'Estérel peut accueillir 600 personnes, en loger 250 dans le confort le plus absolu.

Pour votre prochain congrès, veuillez communiquer avec l'Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Terrebonne, Québec. Au téléphone: 514-228-2571 (Sainte-Marguerite), 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou 1-800-261-3322 (frais virés). Par télex: 05-24464.

À l'Estérel ON EST D'AFFAIRES

Expédiez vos colis par autobus

Le service d'expédition de colis par autobus Voyageur est rapide et soigné. La fréquence de nos départs vous assure l'arrivée à destination le même jour à maints endroits du Québec et de l'Ontario.

24 HEURES SUR 24 — 7 JOURS PAR SEMAINE
VOS COLIS FILENT VERS LEUR DESTINATION

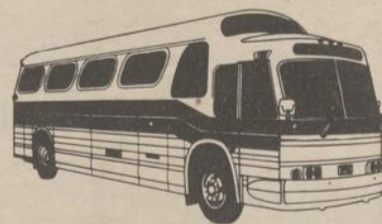
Dès l'arrivée du colis, nous prévenons le destinataire pour qu'il puisse en prendre livraison immédiatement.

Les colis sont acceptés pour expédition aux Terminus d'Autobus suivants:

GRANBY
16 RUE CENTRE
TÉL: 372-4266

WATERLOO
907 RUE FOSTER
TÉL: 539-0029

Voyageur



Pour tous les autres endroits desservis par Voyageur, on peut expédier et recevoir les colis par l'entremise de notre Agent local.

La politique gouvernementale provoquera-t-elle la colère des consommateurs canadiens?

Le Comité d'étude sur les prix des aliments butera sûrement sur la politique de subventions dont un porte-parole du ministre de l'Agriculture avait dit, il y a quelques années, qu'elles ne "résolvaient pas les problèmes" et que le gouvernement met pourtant encore en oeuvre.

Prenons le cas des oeufs

Il y avait un surplus d'oeufs en début d'année 72 et les prix chutaient. Le gouvernement distribuait alors \$2.25 millions de subventions, puisés dans l'argent des consommateurs, pour aider les fermiers à tuer leurs poules et "stabiliser" le prix des oeufs.

En janvier 1973, Statistiques Canada annonce que le prix de détail des oeufs a grimpé de 20 pour cent par rapport à janvier 1972. D'autre part, l'indice global des prix à la consommation en janvier 73 marquait une hausse de 2 pour cent par rapport au mois précédent.

Chute de la production

Le programme de subventions pour "tuer les poules pondeuses" a eu un effet immédiat: il y avait 7.4 millions de pondeuses de moins en 1972 par rapport à 1971. Leur nombre moyen passait de 28.1 millions à 26.7 millions.

Le résultat des politiques de subventions à la "stabilisation" du prix des oeufs fut donc une chute de 4.6 pour cent de la production. Celle-ci a baissé de 40.8 millions de douzaines en 1971 à 39 millions de douzaines en 1972 et le prix des oeufs à la ferme passait de 35.2 cents la douzaine à 42.7, soit une augmentation de 21 pour cent pour cette période d'un an.

Colère

Le gouvernement américain fait face au même problème et la First National City Bank de New York déclarait qu'avec la moitié des prix la colère des consommateurs "pourrait être plus forte que le pouvoir de pression des agriculteurs" qui, depuis 1930, dominent le congrès américain et assurent l'adoption des politiques de subventions.

Les hausses des prix des aliments ont cependant été plus fortes au Canada qu'aux Etats-Unis et le comité d'étude doit découvrir pourquoi. La décision du gouvernement canadien de payer pour qu'on tue des poules pondeuses avec l'argent des contribuables et consommateurs pour ensuite voir le prix des oeufs monter de 20 pour cent, pourrait bien déclencher au Canada une colère similaire à celle qui s'élève aux Etats-Unis obligeant le gouver-

nement à voir dans quelle mesure il est responsable des hausses des prix à la consommation.

Coût de la vie

Le coût de la vie a fait, une fois de plus, un bond important au cours du mois de janvier alors que l'indice des prix à la consommation est passé de 143.3 en décembre à 144.5, soit une augmentation de 0.8 pour cent.

Il faut remonter à 1961 pour retrouver une progression aussi rapide en l'espace d'un mois.

Les prix des produits alimentaires ont contribué de nouveau à faire monter davantage l'indice général des prix puisqu'ils ont avancé de deux pour cent.

L'autre facteur le plus important de la hausse du coût de la vie est l'habitation dont l'indice a augmenté de 0.8 pour cent.

De fait, l'augmentation moyenne observée entre les mois de décembre et janvier, au cours des cinq dernières années, a été de 0.3 pour cent.

Au chapitre de l'alimentation, dont l'indice est passé de 147.1 à 150 en janvier, les prix du boeuf et du porc ont progressé respectivement de 5.8 pour cent et 2.7 pour cent tandis que l'indice de la viande, du poisson et de la volaille a avancé de 3.4 pour cent.

Depuis janvier 1972, l'indice de la viande, du

poisson et de la volaille a augmenté de plus de 15 pour cent et le prix du porc a connu une hausse importante de 28 pour cent.

Les légumes n'échappent pas à la règle générale et leur indice s'est accru de 5.4 pour cent le mois dernier.

Le prix des fruits a augmenté en moyenne de deux pour cent et depuis janvier 1972, les prix des légumes ont connu une majoration de 16 pour cent et celui des fruits de 11 pour cent.

En général, tous les principaux éléments de consommation ont suivi la tendance à la hausse en janvier, sauf l'habillement et les transports dont les prix ont diminué respectivement de 0.3 pour cent et 0.1 pour cent.

Entre janvier 1972 et janvier 1973, l'indice général des prix à la consommation a progressé de 5.7 pour cent.

L'alimentation a connu la progression la plus marquée depuis janvier 1972 alors qu'elle a augmenté ses prix de 10 pour cent, le prix des aliments consommés à la maison avançant de 10.3 pour cent et celui des repas pris au restaurant de 7.8 pour cent.

Le secteur de l'habitation a également connu une augmentation de prix en raison surtout de la hausse des prix des élé-

ments logement et entretien du logement.

L'indice est passé de 146.8 à 148 en janvier dernier et entre janvier 1972 et janvier 1973, il a progressé de 5.3 pour cent.

L'un des rares éléments de consommation, l'habillement, a accusé une diminution de prix et son indice est tombé de 135.1 à 134.7 en janvier.

Cette diminution est surtout attribuable aux soldes saisonniers d'un certain nombre d'articles.

Au cours des douze derniers mois, l'indice des prix de l'habillement a progressé de 3.5 pour cent.

L'indice des transports a également diminué le mois dernier de 0.1 pour cent en raison, notamment, de la baisse du mode de transport urbain.

Entre janvier 1972 et janvier 1973, l'indice des transports a connu une faible augmentation de 0.8 pour cent.

Les secteurs des soins personnels et de santé ainsi que des loisirs et lecture ont augmenté de seulement 0.1 pour cent pendant que l'indice des tabacs et alcools progressait de 0.4 pour cent.

Une augmentation du prix de la bière au Québec et en Alberta sont en partie responsables de la majoration des prix des tabacs et alcools.

Préparation

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Guy Saint-Pierre, a déclaré, au cours d'une entrevue, qu'un plan général de développement économique pour la province était en préparation et qu'il serait mis de l'avant lors de la conférence fédérale-provinciale des Premiers ministres en mai.

M. Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, avait déclaré jeudi, qu'il attendait que le gouvernement du Québec soumette un tel plan aux autorités fédérales.

M. Saint-Pierre a déclaré qu'il était frappé par "l'ouverture" du gouvernement fédéral vis-à-vis des besoins des provinces et de leurs priorités dans le domaine du développement économique.

Dans une entrevue accordée au Devoir à Ottawa, M. Jamieson avait dit qu'un plan de développement devait venir des provinces, non pas d'Ottawa, et que, sans un tel plan, il ne pouvait revoir ses programmes pour les adapter aux besoins de la province de Québec.

M. Guy Saint-Pierre a déclaré que même si les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale devaient être plus généreuses, elles devaient être coordonnées à tous les niveaux.

138 ANNÉES DE SERVICE

ASSUREZ -VOUS AVEC

La Compagnie d'Assurance

Missisquoi & Rouville

SIEGE SOCIAL: FRELIGHSBURG QUE.

LA PLUS ANCIENNE COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTROLEE PAR DES CANADIENS

TEL. 298-5251

INCENDIE AUTOMOBILE RISQUES DIVERS

BROMONT EN VEDETTE PAR LA DIVERSITÉ DE SES PISTES

LE SKI...
SPORT FASCINANT !

LE SKI...
SPORT FASCINANT
POUR TOUTE
LA FAMILLE !

LE SKI...
CHEZ-NOUS !

A moins de 5 minutes de la sortie 44 de l'autoroute des Cantons de l'Est, Bromont se dresse devant vous, vous offrant ses 15 milles de pistes toujours en parfaite condition. Cinq (5) remontées mécaniques dont un tout nouveau télésiège double de 4,500 pieds permettent aux amateurs de ski de faire de plus en plus de descentes, puisque l'attente au pied des deux montagnes deviendra quasi inexistante. Le ski, un sport familial qui devient de plus en plus populaire. A chaque année, un pourcentage évalué à près de 10% vient gonfler le flot des skieurs qui dévalent les pentes enneigées des centres de ski de chez-nous.

Et plus qu'ailleurs, les raisons étant à la fois simples et complexes, des familles entières profitent de leurs journées de congé pour se griser de ski et pour s'abreuver de cet air pur de nos montagnes.

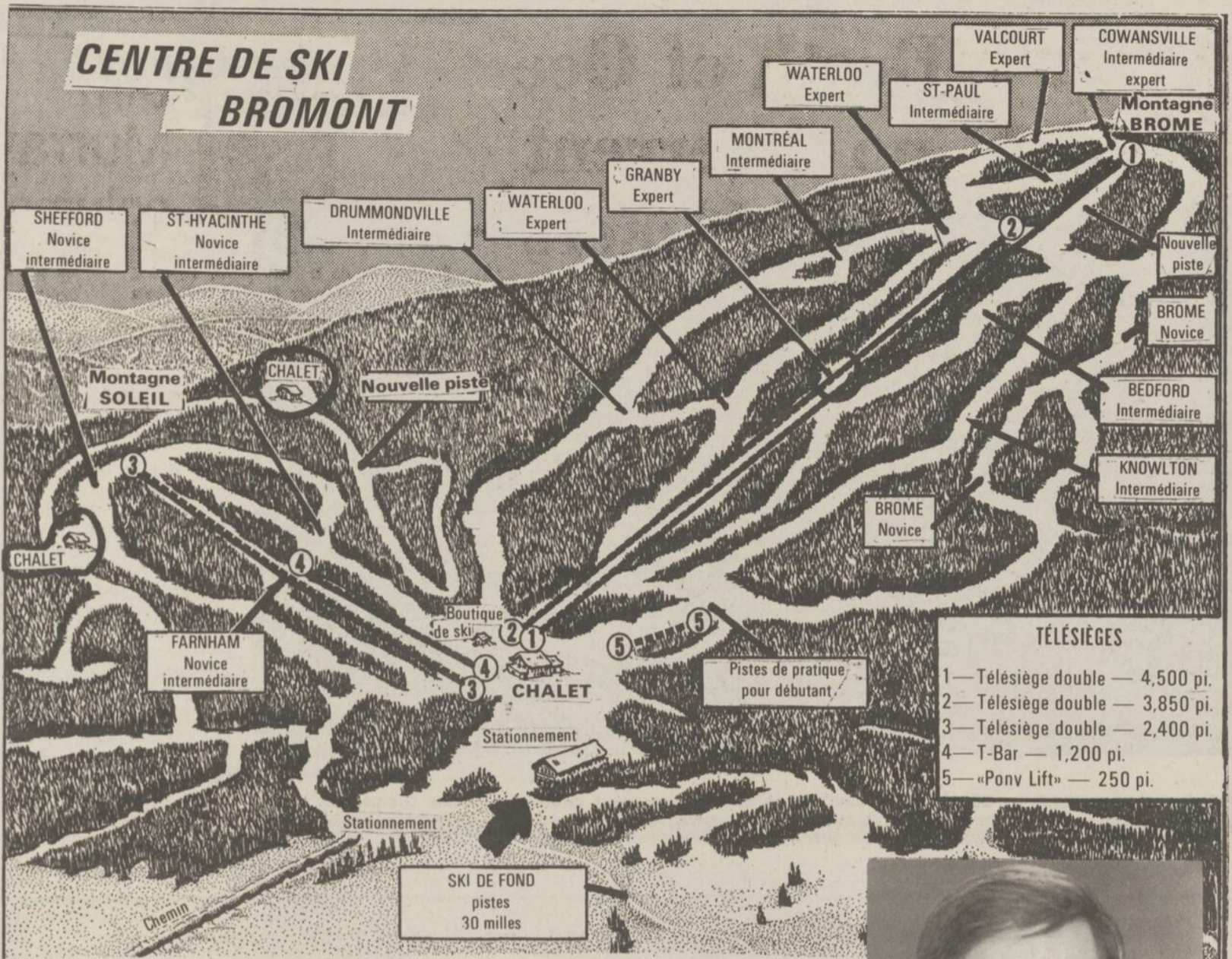
En moins de 7 ans, le centre de ski de Bromont s'est fait connaître et apprécier par les skieurs du Québec, du Canada et des Etats-Unis.

Cette année grâce à cet atout touristique sensationnel qu'est l'aéroport régional de Bromont, près de 2,000 skieurs venant du New York métropolitain atterriront à Bromont, skieront à Bromont et ainsi qu'à différents centres de ski de la région, en plus d'apporter la valeur puisque de retour chez eux, les personnes venues ici «en parleront».

L'avion nous a éloignés de notre montagne et de nos skis mais cette vue «à vol d'oiseau» nous permet de constater combien le ski et pourquoi le ski à Bromont est populaire.

Bromont est le seul centre de ski important dans l'Est de la province qui permet aux fervents de ce sport de le pratiquer en soirée.

Sept (7) soirs par semaine, jeunes et moins jeunes se prévalent de cette sensation de skier sous les étoiles... et sous les réflecteurs. Les jeunes d'ailleurs profitent du fait qu'ils ne leur en coûte rien pour faire du ski en soi-

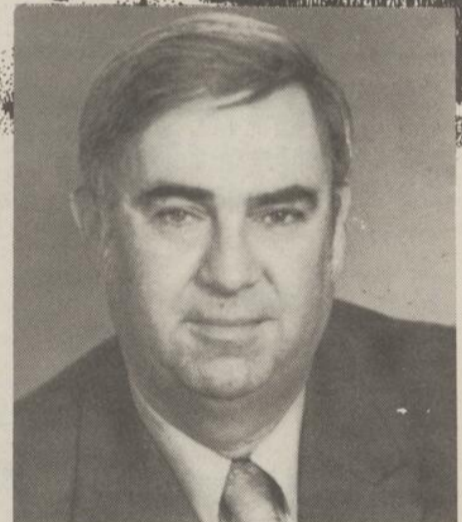


TÉLÉSIÈGES

- 1—Télésiège double — 4,500 pi.
- 2—Télésiège double — 3,850 pi.
- 3—Télésiège double — 2,400 pi.
- 4—T-Bar — 1,200 pi.
- 5—«Pony Lift» — 250 pi.

BROMONT

QUEBEC, CANADA



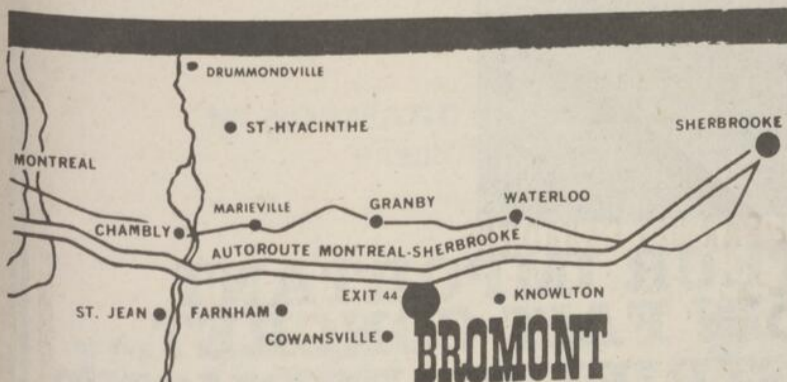
M. GERMAIN DÉSORUDY
VICE-PRÉSIDENT ET GÉRANT GÉNÉRAL

rée sur semaine. Les dames sont particulièrement choyées à Bromont puisqu'elles ne paient pas le mardi soir si elles sont accompagnées de leur mari ou de leur ami.

Ski en soirée, ski en plein soleil, ski en famille, ski entre amis, de plus en plus de ski et de plus en plus à Bromont parce que Bromont vous offre plus.

Plus de descentes grâce au nouveau télésiège double. Plus de temps sur les pentes, parce que moins loin de chez-vous.

En un mot, le ski à Bromont c'est bien, c'est bon, c'est pas loin et c'est... plus.



BROMONT, QUE. Tél. 534-2200

MONTREAL — 861-6152



Bromont va avoir bientôt 10 années d'existence...!

La Ville de Bromont fut fondée en 1964 par un groupe d'hommes d'affaires dynamiques et avant-gardistes qui désiraient planifier et développer un immense territoire situé au coeur des Cantons de l'Est, dans un site enchanteur et pittoresque merveilleusement comblé par la nature.

Cette planification fut effectuée en tenant compte de nos traditions familiales mais en y appliquant toutes les connaissances scientifiques expérimentées dans nos villes modernes nord-américaines.

Le site de Bromont fut choisi à cause des immenses possibilités qu'il offre. Située à seulement 45 minutes de Montréal, à la sortie 44 de l'autoroute des Cantons de l'Est, au centre d'une région montagneuse, approvisionnée en eau potable par plusieurs rivières et ruisseaux, desservi par le chemin de fer Canadien Pacifique (ligne Montréal-Halifax), par un aéroport régional doté d'un aérogare et d'une piste éclairée de 6,000 pieds, cette ville sera le modèle des futures villes canadiennes de l'an 2,000.

Bromont fut aussi développée comme centre de villégiature, afin de permettre aux gens vivant dans nos cités polluées et congestionnées, de s'évader en quelques minutes et de refaire leurs forces morales et physiques en communiquant avec la nature et en y pratiquant les sports de leur choix.

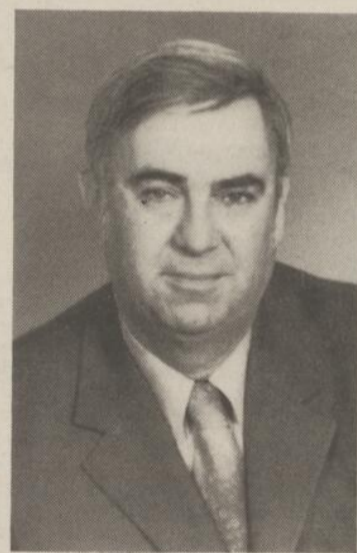
Vue aérienne de Bromont

Gâce à cette vue érinne eBromnt on peut mieux se rendre compte du cadre enchanteur dans lequel la ville se développe non seulement sur le plan résidentiel, mais encore sur le plan touristique, sportif et industriel.

BROMONT
QUEBEC, CANADA

Aéroport & parc industriel régionaux

Regional Airport & Industrial Park



Germain Désourdy
maire de Bromont

L'AEROPORT DE BROMONT, FACTEUR IMPORTANT DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE... UN FAIT CONCRET... SITUÉ AU COEUR DU PARC INDUSTRIEL DE BROMONT

VILLEGIAURE...

INDUSTRIEL...

DOMICILIAIRE...

NOUS SOMMES HEUREUX DE PARTICIPER AU PROGRÈS DE LA RÉGION

**NOUS AVONS PARTICIPÉ À LA CONSTRUCTION
DE I B M COMME SOUS CONTRACTEUR**

**À Varennes pour l'Hydro-Québec nous avons obtenu le contrat de RDC
et la colonisation souterraine de l'Hydro-Québec également.**



NORMAND GRÉGOIRE, président

●
**NOTRE COMPAGNIE OPÈRE
DEPUIS 1966**

●
**PARMI NOS AUTRES RÉALISATIONS:
LA CAISSE POPULAIRE DE ADAMSVILLE**
et la mise en construction du
garage Bernard à Cowansville



N. GRÉGOIRE CONSTRUCTION INC.

BUREAU DE DIRECTION :

M. NORMAND GRÉGOIRE,
PRÉSIDENT

Mme SUZANNE GRÉGOIRE,
VICE-PRÉSIDENTE

M. SERGE GRÉGOIRE,
TRÉSORIER

TÉL. 263-4317

ADAMSVILLE, P.Q.

263-4717

Le Comité de surveillance de la publicité aux enfants a examiné plus de 60 pièces

Le ministre des Institutions financières, compagnies et coopératives, M. William Tetley, annonce que, depuis l'établissement du Comité de sur-

veillance de la publicité destinée aux enfants, le 24 novembre 1972, quelque 60 pièces publicitaires ont été examinées avant qu'elles ne soient

diffusées et une trentaine de plaintes ont été reçues.

Il a noté que le Comité avait accompli, jusqu'à maintenant, un travail remarquable. Le ministre s'est, par ailleurs, déclaré très satisfait de la composition du Conseil qui est formé de six membres ainsi répartis: deux représentent le secteur de la publicité, deux, les associations de consommateurs et deux autres, le gouvernement.

Expliquant à nouveau le rôle de ce Comité, qui est de recevoir les plaintes de la population et d'analyser, d'approuver ou désapprouver les pièces conçues et produites par les agences de publicité avant leur diffusion, M. Tetley a tracé un court bilan du travail effectué.

Des trente plaintes, une douzaine ont été référées au directeur, avec recommandations de cesser cette publicité. Douze autres ont été jugées non fondées et six sont restées en suspens à cause de renseignements incomplets.

Les quatre autres sont encore à l'étude. Pour les quelque 60 pièces publicitaires soumises, les commentaires du Comité sont ainsi répartis: quelque vingt pièces ont été acceptées avec changements; une dizaine allaient aussi à l'encontre de certains articles du règlement: pour ces dernières, une recommandation a été faite pour que cette publicité ne soit pas placée pendant, ou immédiatement avant ou après des émissions destinées aux enfants; une pièce fut complètement rejetée, alors qu'une vingtaine ont été acceptées et que sept ne concernaient pas le règlement.

Le ministre a ajouté qu'à la suite des recommandations du Comité, le directeur de l'Office de la protection du consommateur (Mlle Niquette Delage), a déjà fait parvenir aux publicitaires dont les messages n'étaient pas conformes aux articles du nouveau règlement, des avis leur indiquant les modifications à apporter.

M. Tetley a renouvelé son invitation aux agences de publicité pour que celles-ci fassent parvenir à l'Office de la protection du consommateur, au bureau de Montréal, toutes pièces publicitaires qu'elles voudraient faire examiner par ce Comité avant qu'elles ne soient diffusées par les médias.

Il a souligné qu'une évaluation complète de l'efficacité du règlement pour la publicité destinée aux enfants se devait de tenir compte, à la fois, du travail effectué par le Comité et des corrections et modifications apportées par les agences et compagnies de publicité. A ce sujet, il a tenu à remercier les publicitaires pour l'esprit de collaboration qu'ils ont su démontrer.

Il a invité particulièrement tous les consommateurs qui se croiraient lésés par une certaine réclame destinée à leurs enfants, à faire parvenir leurs plaintes à l'un des deux bureaux de l'Office de la protection du consommateur.

Aux Postes, rien ne se perd...!

Un établissement commercial de Sherbrooke aurait reçu au début du mois de mai 1972 une carte postale de New York qui avait été mise à la poste il y a plus de cinquante ans.

La carte, adressée à M. Jeff Wilson (qui a laissé son nom au commerce concerné) portait une estampille datée du 27 janvier 1922. La carte a aussi été estampillée en mai 1972, par le service postal de Lachine, avant d'être livrée dans la boîte postale du commerçant de Sherbrooke.

La missive annonçait une audition de musique, à New York, à l'occasion de la projection d'un film... muet.

On croit savoir que durant tout ce temps l'invitation s'est trouvée égarée au bureau de poste de Lacine. Elle portait un timbre de un cent, tarif postal de l'époque, pour le courrier de New York à Sherbrooke.



FABRICANTS DE
MACHINES À COUDRE
(DOMESTIQUE & INDUSTRIELLES)
MOTEURS ÉLECTRIQUES, ASPIRATEURS
APPAREILS DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUES

**LA COMPAGNIE SINGER
DU CANADA LTÉE**

ST-JEAN, QUÉ.

MANUFACTURIER
D'ARTICLES DE SPORT

**CHO-WOOD
PRODUCTS
LTD.**

C.C.M. Division CHO-WOOD

600, boul. INDUSTRIEL
ST-JEAN, QUÉ.

Compliments de

**CONSTRUCTEUR DE ROUTE
PIERRE
BETON
ASPHALTE**



P. Baillargeon Ltée

SAINT-JEAN QUÉBEC

Nous sommes fiers
de participer au progrès
et à l'économie
de cette région



L'USINE DE TISSAGE

les tissus Richelieu

Saint-Jean

dominion textile limitée

Education et culture égalent prospérité !

La prospérité économique d'une région dépend beaucoup du niveau d'éducation et de formation professionnelle de ceux qui l'occupent, composent sa main-d'oeuvre, représentent la masse de ses consommateurs.

Depuis le début des années '60 et la révolution tranquille on a vu

une évolution très nette de l'éducation grâce à sa démocratisation d'une part et à sa "gratuité" d'autre part.

Le ministère de l'Éducation s'efforce d'uniformiser l'instruction à travers tout le territoire de la province, les commissions scolaires régionales et locales s'équipent qui

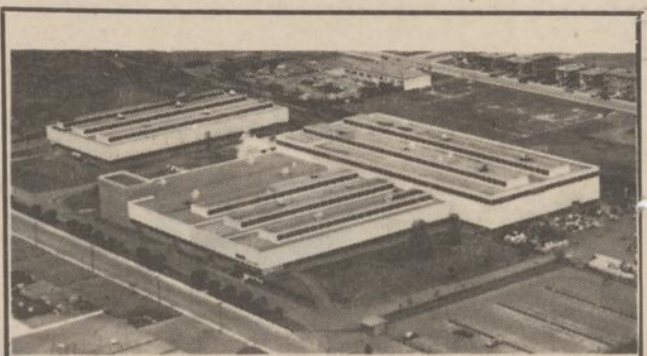
en écoles répondant aux exigences de la polyvalence, qui en matériel permettant l'emploi de nouvelles méthodes d'enseignement, enfin, la population, par le truchement des media d'information prend conscience des possibilités qui lui sont offertes de pouvoir compléter ses connais-

sances.

La soif d'une culture plus vaste se fait sentir et l'un des moyens de l'étancher est encore la fréquentation des bibliothèques publiques soutenues par des subsides municipaux et provinciaux, ces derniers distribués par le ministère des Affaires culturelles.

Le bulletin de service de statistique Canada donne au sujet des bibliothèques au Québec quelques précieuses indications, même si celles-ci émanent d'une étude faite sur les données concernant l'année 1970.

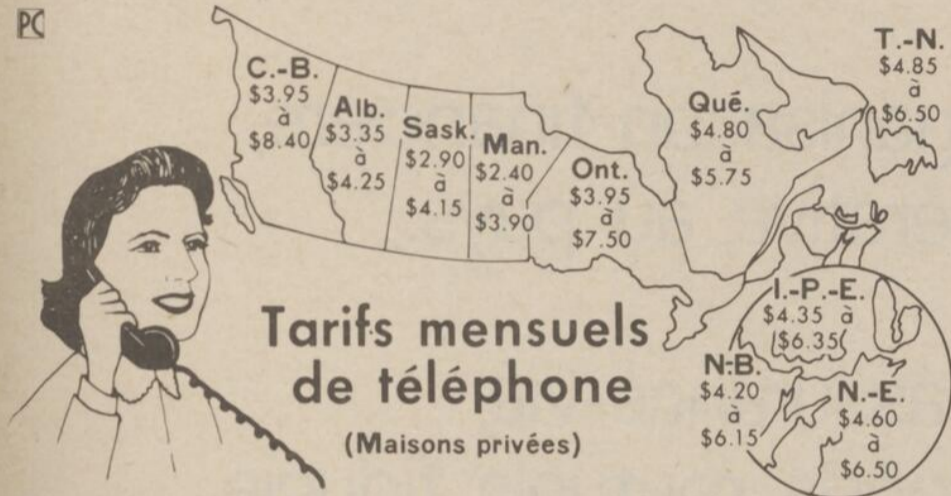
Selon cette source très autorisée, le Canada compterait 732 bibliothèques publiques dont 108 dans la seule province de Québec. Ces bibliothèques se divisent en trois catégories: 69 sont classées comme des bibliothèques urbaines, c'est-à-dire qu'elles desservent des villes de 10,000 âmes et plus; 37 sont classées comme rurales, soit qu'elles desservent des localités de moins de 10,000 âmes et 2 sont considérées comme à caractère régional, ce qui signifie qu'elles desservent les populations de deux villes, ou de deux comtés et plus.



MANUFACTURIERS DE
FILS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES

77, rue RICHELIEU
ST-JEAN, QUÉ.

PIRELLI
CABLES LIMITED



Importance du... téléphone

Seuls les États-Unis (587) et la Suède (537), nous supplantent dans notre "amour du téléphone". En effet, au Canada on compte 452 postes téléphoniques par 1,000 habitants. Le prix des services de téléphone, au Canada varie considérablement d'une région à l'autre cependant. Ils peuvent coûter aussi peu que \$2.60 par mois, pour une résidence, à Rorketon, au Manitoba ou \$8.40 pour des services similaires, à Gloverdale en Colombie-Britannique. Ce graphique indique l'échelle des taux de base pour les maisons privées dans chacune des provinces.

(Graphique de la Presse Canadienne)

Toujours présent... mais si discrètement !

En effet, des milliers de produits sont fabriqués avec nos tissus et filés... de la chenille de la motoneige aux vêtements sport.



dominion textile limitée
LES ARTISANS DE LA QUALITÉ TEXMADE

Ozite

CORPORATION OF CANADA LTD.
371 GRAND BERBIER
ST-JEAN, QUÉ.



Exigez le tapis
authentique

Ozite

Town 'N' Terrace

quand on veut... on peut!

La plus importante organisation financière,
d'inspiration coopérative, au pays.

Épargne, crédit, assurance-vie,
assurances générales, fonds mutuels, fiducie,
placements, éducation... Voilà ce que 2.7
millions de Québécois, membres de Caisses
populaires, se sont donnés par leurs 1280
coopératives d'épargne et de crédit.

C'est pourquoi les Canadiens français
peuvent dire avec fierté: «Le Mouvement
des Caisses populaires Desjardins,
c'est nous autres».

ASSOCIATION
COOPÉRATIVE
DESJARDINS

LA SOCIÉTÉ
D'ASSURANCE DES
CAISSES POPULAIRES

L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS

SOCIÉTÉ
DE FIDUCIE
DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ DE GESTION
D'AUBIGNY INC.

LA SÉCURITÉ
COMPAGNIE
D'ASSURANCES
GÉNÉRALES
DU CANADA

LA SAUVEGARDE
COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

L'INSTITUT
COOPÉRATIF
DESJARDINS

LES PLACEMENTS
COLLECTIFS INC.

la fédération
de québec
des caisses
populaires desjardins